

## Les états généraux de la santé

En conclusion d'une vaste consultation, Lionel Jospin devait annoncer, mercredi 30 juin, des mesures qui visent à placer les malades au cœur du système de soins et à réformer les études médicales. p. 10

## Pressions en faveur d'Öcalan

A l'exception des Etats-Unis, la plupart des pays occidentaux demandent à la Turquie de commuer la peine capitale prononcée mardi contre le leader kurde. p. 2-3

## Kosovo : le dur retour des réfugiés

Fin juin, plus de la moitié des 800 000 personnes qui avaient fui le Kosovo avaient regagné la province. p. 4



B. DESPREZ

## Art pessimiste

Une exposition à la Fondation Cartier ne donne pas une vision encourageante du futur tel que l'imaginent les créateurs contemporains.

Les festivals, p. 28-29

## 300 000 chômeurs de moins en un an

Les chiffres de mai confirment sans l'accélérer la tendance à la baisse du chômage. p. 8

## Après les européennes

Le portrait-recontre, en toute liberté de ton, de Nicolas Sarkozy et l'analyse du fort taux d'abstention au scrutin du 13 juin. p. 13 et 14



B. BODIN

## Randonnée dans le Mercantour

A la découverte du parc national des Alpes du Sud, où plane la présence du loup. Les voyages, p. 26-27

## La fin du duty-free

A partir du jeudi 1<sup>er</sup> juillet, les voyages internes à l'Union européenne ne donneront plus le droit d'effectuer des achats hors taxes. p. 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NV), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 701 - 7,50 F



# Le Tour de France rattrapé par le dopage

- L'Union cycliste internationale impose Richard Virenque au départ du Tour, samedi
- Les organisateurs sont ainsi désavoués
- Perquisition au domicile de plusieurs coureurs italiens
- Le footballeur Christophe Dugarry se défend d'avoir absorbé des anabolisants

EN ORDONNANT, mardi 29 juin, la réintégration de Richard Virenque dans le peloton du Tour de France, la commission disciplinaire de l'Union cycliste internationale (UCI) a provoqué un nouveau séisme dans le milieu du cyclisme. Mêlé à deux affaires judiciaires (le dopage de l'équipe Festina et le trafic de produits interdits organisés par le faux médecin Bernard Sainz et l'avocat Bertrand Lavelot), Richard Virenque n'avait pas été autorisé à participer au Tour de France par les organisateurs. Arguant d'un vice de procédure, l'UCI, dirigée par le Hollandais Hein Verbruggen, contredit la direction du Tour et la Fédération française de cyclisme et contrarie leurs efforts pour rétablir la crédibilité de l'épreuve. L'UCI a également exigé que le directeur de l'équipe espagnole ONCE, Manolo Saiz soit autorisé à suivre la compétition.

Trois jours avant le départ, samedi 3 juillet, au Puy-du-Fou, de

SI VIRENQUE RESSUSCITE, ALORS, TOUT EST POSSIBLE !...



PLANTU

la Grande Boucle, cette participation imposée de Richard Virenque décrédibilise une édition 99 qui devait être celle d'une prise de conscience collective des risques du dopage pour la santé des coureurs et pour le sport en général. Membre du comité international olympique et proche d'Antonio Samaranch, M. Verbruggen s'est toujours montré hostile à l'action des autorités françaises dans leur lutte contre le dopage.

En Italie, la police a perquisitionné, mardi, au domicile de plusieurs coureurs. Trois directeurs sportifs d'équipes professionnelles italiennes ont été mis en examen pour dopage. Enfin, dans le football cette fois, le joueur marseillais et champion du monde Christophe Dugarry, contrôlé positif à la nandrolone, dément s'être dopé et réclame une contre-expertise.

Lire page 23  
notre éditorial p. 16 et  
la chronique de Pierre Georges p. 34

## Banques : les négociations entre la BNP et SG-Paribas ont échoué

MENÉES sous l'autorité de la Banque de France, les négociations entre les présidents de la Société générale (SG), de Paribas et de la BNP, pour mettre fin à la bataille boursière qui les oppose depuis cinq mois, ont échoué. Dans la nuit du mardi 29 au mercredi 30 juin, l'institut d'émission a publié un communiqué indiquant que les discussions menées n'ont pas permis de dégager « la solution consensuelle qui était recherchée ». C'est un camouflet pour le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, et pour le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, qui réclamaient un compromis. Mercredi matin, les titres des trois banques ont ouvert en nette hausse à la Bourse de Paris.

Lire page 17

## L'histoire d'Edwin, qui cherchait son papa et avait beaucoup d'imagination

NEW YORK  
de notre correspondante

C'est une histoire qui a tenu en haleine une partie des Etats-Unis toute la journée du 29 juin : l'odyssée d'un gamin du Honduras qui, après avoir perdu sa maman et son grand frère dans le cyclone Mitch, est parti tout seul, à treize ans, à la recherche de son papa à New York. Une odyssee solitaire de plus de 5 000 km parcourus en un mois, parsemée de bons samaritains.

L'histoire faisait mardi matin la « une » du *New York Times* et du *New York Daily News* et a immédiatement mobilisé un nombre non négligeable d'équipes de télévision. L'enfant, Edwin Daniel Sabillon, avait débarqué dimanche soir à New York à bord d'un autocar qui l'amena à Miami, sans parler un mot d'anglais, avec 24 dollars en poche, un ou deux vêtements de rechange dans un sac en papier, un grand sourire et un charme irrésistible.

Après avoir arpenté Broadway, les yeux écarquillés, il se retrouva dans le Bronx où il demanda son chemin à un taxi. Coup de chance, le chauffeur, Jose Basora, Domini-

cain, parlait l'espagnol et se prit de sympathie pour lui. Edwin lui raconta que, seul au monde, il avait décidé de retrouver son père qui lui avait envoyé 200 dollars de New York en lui demandant de venir le rejoindre, entre le 25 et le 27 juin, devant l'aéroport de La Guardia, « près du pont ». L'enfant avait traversé le Mexique en auto-stop et à pied, était parvenu à attendrir des passeurs clandestins pour franchir la frontière au Texas, puis avait gagné Miami, un grand détour difficile à expliquer, mais après tout... Là, il était tombé sur des gens formidables dans un petit café cubain où l'on s'était cotisé pour lui acheter un billet d'autocar pour New York et de quoi manger.

Le taxi Jose Basora tourna un moment avec lui autour de l'aéroport, sans trouver le père. Il décida de ramener l'adolescent aux grands yeux noirs chez lui, le fit manger, doucher, puis appela la police. Celle-ci, tout aussi attendrie, alerta les médias.

La journée de mardi s'écoula, et le père ne se montra toujours pas. Sans doute un immigré clandestin, pensa-t-on, qui a peur de révéler son statut. Flairant l'aubaine mé-

diatique et l'occasion, pour une fois, d'émouvoir ses électeurs, le maire de New York, le bouillant Rudy Giuliani, qui se prépare à affronter Hillary Clinton l'an prochain pour le siège de sénateur de New York, convoqua alors une conférence de presse pour rendre hommage à ce « témoignage d'amour filial ». « Cet enfant veut retrouver son père, il a besoin de son père, au diable le statut juridique ! », s'écria M. Giuliani, un ancien procureur. Les offres de dons, d'hébergement et même d'adoption se mirent soudain à pleuvoir.

Mais voilà que dans la soirée, une dépêche de l'agence Associated Press jetait un froid sur ce bel élan de générosité : la grand-mère d'Edwin avait été retrouvée au Honduras et sa maman était bien vivante, heureuse habitante d'un village épargné par le cyclone Mitch ! Le père, lui, était mort du sida et l'enfant avait été confié à des parents en Floride. Tant pis... L'histoire n'était pas tout à fait vraie, mais les médias de New York décidèrent malgré tout de saluer « l'extraordinaire détermination » de ce héros d'un jour.

Sylvie Kauffmann

Lire page 6

## Le gaullisme au-dessus du vide

LES INTERMINABLES règlements de comptes au sein du RPR ont indéniablement des causes d'actualité, mais on aurait tort de se contenter de ces raisons de conjoncture : le RPR donne ce spectacle parce que le gaullisme est mort et qu'il est le seul à ne pouvoir l'avouer.

On disputera longtemps la ques-

tion de savoir si cette doctrine politique, portée par un général rebelle et conservateur, était autre chose que la remise en forme perpétuelle des singularités économiques, politiques, sociales et culturelles de la France. Quoi qu'il en soit, la France de 1999 n'a plus grand-chose à voir avec celle de 1940, et ne ressemble plus guère à

celle des années 60, particulièrement dans les domaines qui permettaient au gaullisme de se présenter comme l'essence du génie français et à son parti de ratisser bien au-delà de la droite classique.

En matière économique et sociale, tout d'abord, le temps est désormais révolu de la puissance magnifique de l'Etat dans la direc-

tion des affaires. Les privatisations ont produit leurs effets, qui voient désormais les secteurs de l'énergie, des transports, des communications, entre autres, s'inscrire dans un monde concurrentiel, tandis que les grandes banques, outils d'intervention classique des gouvernements français, ont fait leur chemin sur cette voie depuis longtemps.

Or les nationalisations, et surtout l'idéologie dirigiste qui les accompagnait, étaient au cœur de la pensée gaulliste et de sa pratique : leur vision colbertiste de l'économie conduisaient de Gaulle et ses hommes à en contrôler, directement ou non, les secteurs essentiels, bien au-delà de ceux qui relevaient de l'aménagement du territoire ou de la défense.

On appelait cela le « capitalisme à la française ». Cette conception avait un sens dans des économies encore maîtrisables au plan national. En outre, elle assurait une répartition des tâches entre les gaullistes, chargés des dirigeants, et les communistes, chargés des ouvriers, mais les uns et les autres s'accordaient sur une vision très contrôlée de l'économie. C'est la fin de ce fonctionnement qui explique les crises parallèles de ces deux courants politiques.

Michel Samson

Lire la suite page 16

## Les nobles causes de « Playboy »



HUGH HEFNER

PAR L'INTERMÉDIAIRE de la fondation qu'il a créée il y a trente-quatre ans, Hugh Hefner, patron du magazine *Playboy* et de la chaîne de télévision *Playboy TV*, finance des campagnes sur les grands problèmes de la société américaine. Il compte étendre à l'Europe et à l'Amérique du Sud son action en faveur de la liberté de la presse, du droit des femmes et de la lutte contre le sida.

Lire page 19

Mary McGarry Morris

Mélodie du temps ordinaire

« Mary McGarry Morris réinvente Balzac dans l'Amérique provinciale des sixties, au fil d'une chronique éblouissante de subtilité. »  
André Clavel - L'Express

« Un chant d'amour, un hymne à l'espoir, composé sur un rythme puissant, magnifique, prenant. On attend, le cœur battant, la fin de ce roman rare qu'on est heureux de découvrir, d'offrir et de faire lire. »  
Daphné de Saint Sauveur  
Madame Figaro

belfond

LIRE CET ÉTÉ • LIRE CET ÉTÉ • LIRE CET ÉTÉ • LIRE CET ÉTÉ • LIRE CET ÉTÉ • LIRE CET ÉTÉ • LIRE CET ÉTÉ • LIRE CET ÉTÉ • LIRE CET ÉTÉ • LIRE CET ÉTÉ • LIRE CET ÉTÉ • LIRE CET ÉTÉ

International.....	2	Aujourd'hui.....	23
France.....	6	Météorologie-Jeux...	25
Société.....	10	Culture.....	28
Régions.....	12	Guide culturel.....	30
Horizons.....	13	Carnet.....	31
Entreprises.....	17	Kiosque.....	32
Communication.....	19	Abonnements.....	32
Tableau de bord.....	20	Radio-Télévision.....	33



## INTERNATIONAL

LE MONDE / JEUDI 1<sup>er</sup> JUILLET 1999

**KURDISTAN** L'opinion turque a, dans sa majorité, accueilli favorablement la sentence de la Cour de sûreté de l'Etat turc condamnant à mort le chef du PKK. ● L'APPEL devant la

Cour de cassation ne devrait pas modifier le verdict. Le Parlement turc devrait se prononcer sur l'application de la sentence ou sa commutation en prison à vie. ● PLUSIEURS CAPITALES

européennes et le Conseil de l'Europe ont appelé Ankara à commuer la peine. Les associations de défense des droits de l'homme dénoncent l'illegalité de la procédure. ● EN ANA-

TOLIE, l'opinion kurde, souvent déçue du comportement du chef du PKK au procès, resserre les rangs. Les partis kurdes jouent la modération, espérant une commutation de la peine.

● PRÉSIDENT de l'Institut kurde de Paris, Kendal Nezan craint que l'armée turque, pour des raisons de politique intérieure, impose l'exécution de la sentence.

## La Turquie va-t-elle pendre le condamné à mort Abdullah Öcalan ?

Le verdict de la Cour de sûreté de l'Etat, condamnant le dirigeant kurde à la peine capitale, suscite des critiques en Europe et des appels à commuer la peine. La décision finale sera prise dans les prochains mois par le Parlement puis par le président turcs

### ISTANBUL

de notre correspondante

Dans la salle de la Cour de sûreté de l'Etat, sur l'île-prison d'Imrali, les proches des soldats tombés au combat ne cachaient pas leur satisfaction : ils attendaient la peine capitale pour Abdullah Öcalan, chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), et ils l'ont obtenue. Entonnant l'hymne national, certains ont brisé des crayons qu'ils avaient apportés pour l'occasion, adoptant le geste rituel des juges turcs lorsqu'ils imposent la peine de mort.

Le président du tribunal, Turgut Okyay, ne partageait pas leur enthousiasme en lisant le verdict, et il s'est abstenu de casser le crayon traditionnel. Personnellement opposé à la peine de mort, il n'a fait qu'appliquer les lois existantes, qui laissent aux juges peu d'initiative :

la peine capitale est automatiquement applicable lorsque la trahison est invoquée, et aucune circonstance atténuante ne permettait de commuer la peine en prison à vie, dès lors qu'Abdullah Öcalan avait admis sa responsabilité.

Dans le port de Mudanya, d'autres parents des victimes du conflit, enveloppés dans des drapeaux turcs, dansaient sur le quai. Ailleurs dans le pays, des scènes de liesse ont marqué la condamnation de celui que beaucoup de Turcs considèrent comme un « traître », un « tueur de bébés ». Ceux qui attendent avec impatience la pendaison d'Abdullah Öcalan risquent cependant d'être déçus. Plusieurs mois vont vraisemblablement s'écouler avant que l'Assemblée nationale se prononce pour ou contre l'exécution de la peine. Les avocats

du condamné ont dix jours pour déposer un appel en cassation.

Rien dans ce procès n'étant ordinaire, la procédure devrait encore se dérouler à un rythme très rapide. « En temps normal, elle prend au moins un an. Dans ce cas, le délai sera plus court, il ne faudra attendre que trois ou quatre mois pour avoir une décision de la Cour de cassation », affirme Dogan Erbas, l'un des cent cinq juristes accrédités à la défense du président du PKK.

### « FAIBLESSES DU PROCÈS »

Pour Abdullah Öcalan et ses avocats, la vie continuera donc comme à l'ordinaire. Isolement dans une cellule restreinte pour le dirigeant kurde, avec accès à un poste de radio et quelques journaux. Pour ses avocats, les longs trajets en direction de l'île d'Imrali, deux fois par

semaine, pour deux heures d'entre- vue surveillée avec leur célèbre client.

A l'exception des Etats-Unis, qui ont répété qu'ils considéraient le PKK comme une organisation terroriste et refusent de se prononcer sur le verdict de la Cour, la plupart des gouvernements occidentaux, ainsi que le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, ont appelé Ankara à commuer la peine dès l'annonce du verdict. « Nous devons attendre la fin de la procédure légale et n'avons pas le pouvoir d'influencer les décisions judiciaires. Nous n'accepterons ni conseil ni ingérence de la part d'autres pays », a répliqué, mardi, le porte-parole du ministère turc des affaires étrangères.

De son côté, Amnesty International a affirmé que « la peine de mort a été imposée à l'issue d'un procès

qui a violé à la fois les règles nationales et internationales nécessaires à une procédure juste. Abdullah Öcalan doit comparaître devant un tribunal compétent, indépendant et impartial », exige l'organisation. Pour Jonathan Sugden, responsable du dossier turc au sein de Human Rights Watch, « les faiblesses du procès, graves dans le cadre de n'importe quelle procédure judiciaire, sont inacceptables lorsque la vie d'un être humain est en jeu ».

### Un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme

Abdullah Öcalan pourrait peut-être échapper à la pendaison grâce à l'intervention de la Cour européenne des droits de l'homme. La Turquie, membre du Conseil de l'Europe et signataire de la Convention européenne des droits de l'homme, doit en effet se plier aux arrêts de la Cour européenne, faute de quoi elle risque une exclusion de l'organisation. Les juges européens vont probablement demander au gouvernement turc de surseoir à l'exécution du leader kurde jusqu'à la décision finale de la Cour concernant une requête déposée par les avocats d'Öcalan, qui ne devrait pas intervenir avant fin août. L'exécution d'un condamné en application d'un jugement considéré comme « non équitable » par la Cour européenne ne pourrait manquer d'avoir des conséquences politiques pour un Etat membre de l'organisation paneuropéenne.

N. P.

Nicole Pope

## « Prêt à toute éventualité », le PKK joue l'attente

### ISTANBUL

de notre correspondante

Frustration, colère, mais également résignation : pour les Kurdes de Turquie, la condamnation d'Abdullah Öcalan est un coup supplémentaire, qui vient s'ajouter à bien d'autres accumulés au cours d'un conflit qui se prolonge depuis 1984. Contrairement aux proches des soldats tombés au combat, les familles kurdes n'ont pas eu l'occasion d'exprimer publiquement leurs souffrances au cours de ce procès. Les milliers de villages évacués, les jeunes militants morts également au cours d'affrontements, mais aussi les « meurtres mystérieux », les arrestations, les disparitions, la torture : autant de facettes d'une autre réalité de ce conflit meurtrier.

Les autorités turques, craignant une explosion de violence, avaient imposé des mesures de sécurité strictes dans l'ensemble du pays. Mais, à l'exception de quelques incidents mineurs, la nuit

a été calme, à la fois dans les grandes villes et dans le sud-est anatolien. Déçus par l'attitude des Européens, furieux contre les Américains qui ont aidé à la capture du chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), les Kurdes s'accrochent encore à l'espoir que le dirigeant kurde sera sauvé in fine.

### FACTEUR UNIFICATEUR

Certains ont convaincus que son attitude conciliante durant le procès dissimule un accord secret conclu avec les autorités turques : une façon peut-être de digérer le fait qu'il ait si peu parlé de leurs problèmes et de leurs demandes. D'autres admettent, en privé, que le dirigeant kurde ne s'est pas montré à la hauteur des attentes de ses partisans. Mais la décision du tribunal a colmaté les brèches. Le sort d'Abdullah Öcalan est désormais un facteur unificateur et tous les Kurdes espèrent que la peine, qu'ils per-

çoivent aussi comme une condamnation de leurs espoirs, sera commuée.

Même le PKK qui, avant la décision, avait menacé de faire monter la pression, semble pour l'instant préférer l'attente. Dans un communiqué répondant à la condamnation d'Öcalan, le « conseil présidentiel » du PKK, qui dirige désormais l'organisation, a annoncé que ses forces étaient « prêtes à toute éventualité ». Mais il a également mentionné qu'il « observerait l'attitude adoptée par les diverses parties au cours de cette première phase (...) et déciderait de sa réponse au vu des développements ». Une déclaration du Parti démocratique du peuple (Hadep) résume bien les sentiments des nombreux Kurdes qu'il représente : « Plutôt que d'être guidé par des sentiments de revanche, l'Etat turc a le devoir de trouver des solutions capables de guérir les blessures. »

N. P.

## Tollé politique en Allemagne, nombreuses manifestations à travers le monde

### BONN

de notre correspondant

La condamnation à mort du chef rebelle kurde Abdullah Öcalan, prononcée, mardi 29 juin, a provoqué de nombreuses manifestations et réactions à travers le monde. Les membres de la diaspora kurde ont organisé des rassemblements de plusieurs centaines de personnes dans plusieurs capitales, notamment Londres, Bonn, Paris, Moscou, La Haye, Rome, Amsterdam et Athènes, et dans plusieurs autres villes européennes. En Allemagne, un véritable tollé politique a accueilli la sentence. Mais ce pays, qui héberge plus de 2 millions de ressortissants turcs, dont environ 500 000 Kurdes, n'a pas connu les émeutes redoutées à l'annonce du verdict.

Quelques centaines de manifestants se sont rassemblés pacifiquement à Berlin, Bonn, Francfort et Stuttgart. Pendant la nuit, plusieurs incendies contre des intérêts turcs ont eu lieu, notamment à Berlin et Stuttgart. Avant le verdict, les autorités craignaient que ne se répètent les émeutes de février, qui avaient suivi l'annonce de l'enlèvement d'Abdullah Öcalan par les autorités turques. Mais la direction européenne du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) qui, selon les renseignements généraux allemands, compte en Allemagne 11 500 militants et plusieurs dizaines de milliers de sympathisants, a donné l'ordre à ses militants de ne pas recourir à la violence.

Le ministère de l'intérieur allemand a multiplié ces derniers

temps les contacts avec les organisations kurdes et les appels au calme. En février, les militants du PKK avaient pris de court la police, en s'attaquant à des intérêts turcs, allemands, mais aussi grecs et israéliens, accusés d'avoir prêté main forte à l'arrestation d'Abdullah Öcalan. Le jour suivant, une centaine de Kurdes avaient pris d'assaut le consulat israélien de Berlin, mal gardé par la police allemande. Les gardes de sécurité israéliens avaient tiré dans la foule, faisant quatre morts.

Mardi, la classe politique allemande a appelé la Turquie à ne pas exécuter la sentence. Le vice-président du groupe social-démocrate au Bundestag, Ludwig Stiegler, a estimé que le jugement montrait que la Turquie n'était pas encore entrée dans l'Europe de l'état de

droit. Le ministre de l'intérieur Otto Schily a déploré le jugement, mais a appelé les Kurdes au calme, plaçant son espoir dans la procédure d'appel.

Plusieurs responsables ont émis le souhait que la Turquie se soumette au verdict de la Cour européenne des droits de l'homme. Mais, dans ces conditions, note le quotidien libéral *Süddeutsche Zeitung*, « si Ankara donne à une instance européenne le dernier mot pour son plus grand problème, il n'existe qu'une seule contrepartie : l'élévation de la Turquie au rang de candidat à l'entrée dans l'Union européenne ».

● **Union européenne.** Réunis à Rio de Janeiro pour leur sommet avec les dirigeants d'Amérique latine, les chefs d'Etat et de gouver-

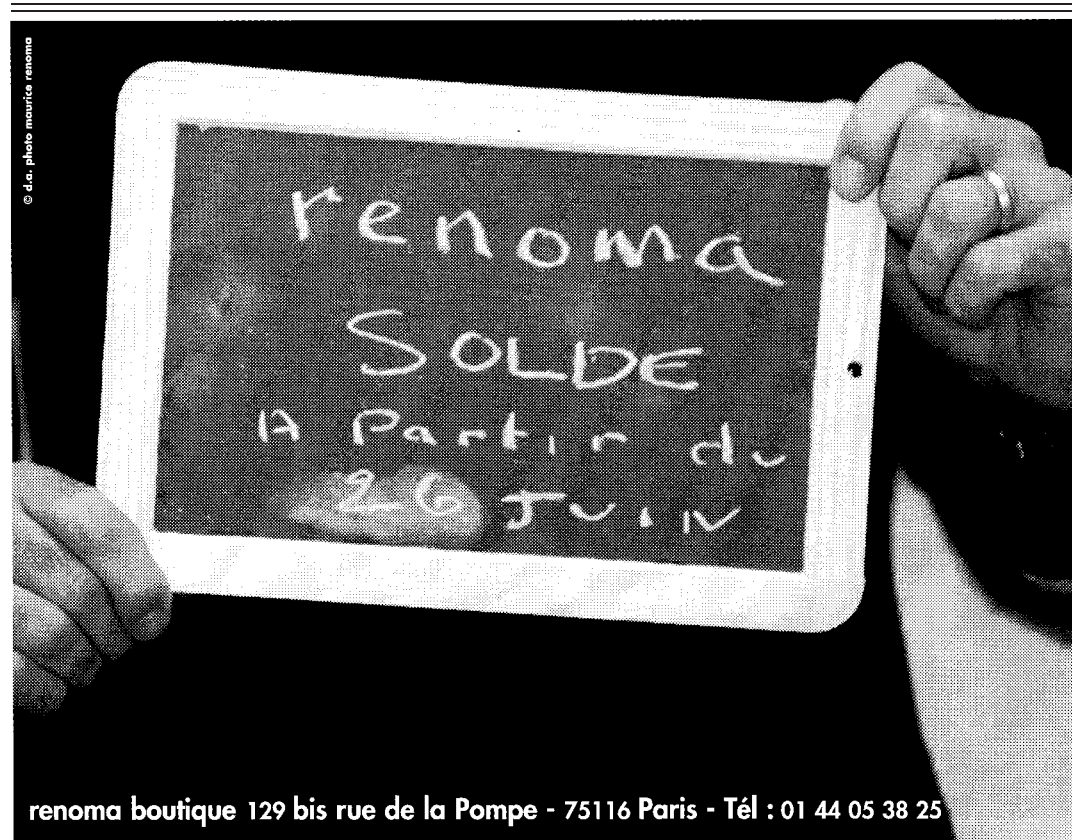
nement de l'UE ont demandé à Ankara de faire preuve de clémence, rappelant leur opposition de principe à la peine capitale, ils ont souligné que l'Europe entière attendait ce geste. « Notre position sur la peine de mort est claire et la Turquie la connaît », a déclaré le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook.

● **France.** « La France, a indiqué Jacques Chirac à Rio, comme les pays européens et bien d'autres, souhaite que la peine, si elle est confirmée (...) ne soit pas exécutée, mais qu'elle soit commuée en une autre peine, qu'il appartient à la justice de déterminer ». Paris, a-t-il ajouté, a toujours « condamné le terrorisme sous toutes ses formes ». « Personne ne peut contester le caractère terroriste de l'action qu'a menée Öcalan pendant longtemps », a-t-il ajouté.

● **ÉTATS-UNIS.** Les Etats-Unis ont souligné que le procès du chef kurde, qualifié de « terroriste international », a été « méthodique ». « Toutes les parties – les procureurs, les victimes et la défense, y compris l'accusé lui-même – ont pu plaider », a indiqué le porte-parole du département d'Etat, James Rubin, tout en faisant état des restrictions de Washington à propos des neuf premiers jours de détention d'Abdullah Öcalan, pendant lesquels il n'a pu avoir de contacts avec ses avocats.

Le département d'Etat, a-t-il ajouté, considère que ce procès est « une excellente occasion pour la Turquie de rechercher un dialogue avec ses citoyens d'origine kurde ».

Arnaud Leparmentier (avec AFP, Reuters, AP)



renoma boutique 129 bis rue de la Pompe - 75116 Paris - Tél : 01 44 05 38 25

### COMMENTAIRE

#### POUR UNE CAMPAGNE AMÉRICANO-EUROPEENNE

A la tête du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), Abdullah Öcalan se comportait volontiers en dictateur sans scrupule. Et depuis qu'il s'est lancé dans la lutte armée contre l'Etat turc, en 1984, afin d'obtenir l'indépendance du Kurdistan, le PKK a multiplié les actes de terrorisme. Mais cette violence a été la réponse à une autre violence : celle de l'Etat turc, qui pratique, lui aussi, la terreur au Kurdistan.

La Turquie n'opprime pas ses Kurdes en tant qu'individus : on trouve des Kurdes au Parlement, dans la presse, dans l'armée, dans les affaires, bref à tous les échelons de la classe dirigeante turque. En ce sens, la comparaison avec le Kosovo n'est pas forcément pertinente. La Turquie se refuse, en revanche, à reconnaître la moindre expression d'identité collective kurde. Le mot même fut longtemps interdit, ainsi que la pra-

tique de la langue ou la seule esquisse d'une manifestation culturelle kurde. La dimension kurde d'une partie de la population turque est niée, réprimée avec une brutalité qui a suscité la naissance du PKK.

Dans sa lutte contre le PKK, l'Etat turc a pratiqué la torture à grande échelle, rasé des centaines de villages, déplacé des centaines de milliers de personnes, emprisonné des journalistes, des écrivains, enlevé et exécuté nombre de militants politiques. Sa violence a entretenu celle du PKK.

Durant son procès, M. Öcalan (plus pragmatique que courageux ?) a proposé un marché : qu'on lui laisse la vie sauve et il persuadera le PKK d'arrêter les combats. La condamnation à mort prononcée par la Cour de sûreté turque doit être confirmée par la Cour de cassation puis par le Parlement. L'Union européenne a exhorté Ankara à épargner Abdullah Öcalan et à amorcer une négociation avec les Kurdes.

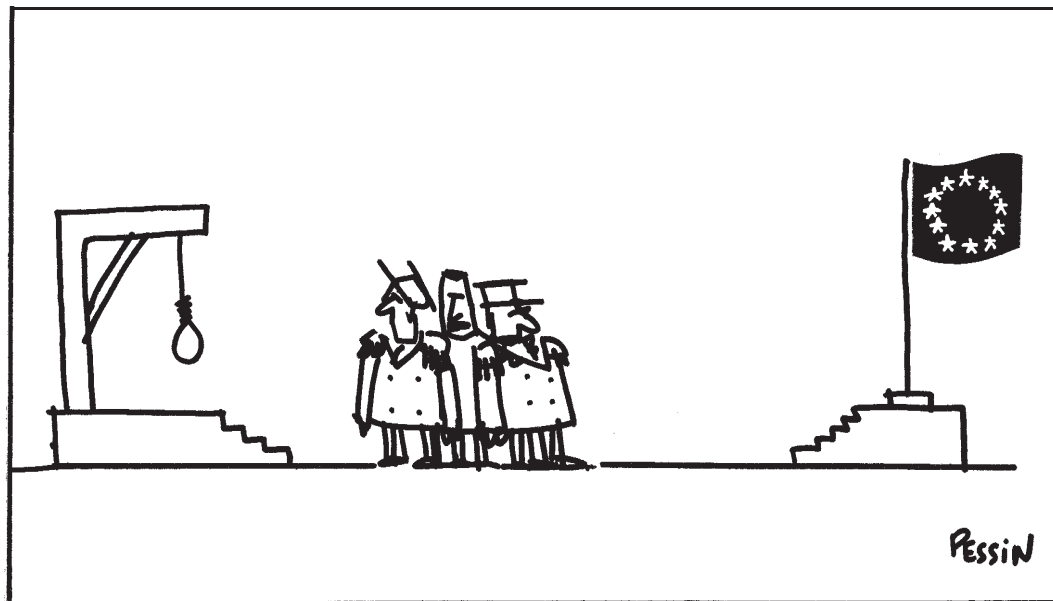
Les Européens ont peu de moyens de pression. De fait, la Tur-

quie, membre de l'OTAN et du Conseil de l'Europe, s'est lassée de frapper à la porte de l'Union : une partie de la hiérarchie militaire turque « vit » de la guerre contre les Kurdes ; la coalition au pouvoir, mélange de nationalistes de gauche et d'extrême droite, n'est guère attirée par la perspective européenne. Seule une campagne de pressions politiques menée de pair par les Etats-Unis et leurs alliés européens de l'OTAN, bref par la coalition qui est intervenue au Kosovo, aurait quelque chance de succès.

Encore faudrait-il que l'Amérique manifeste pour les Kurdes de Turquie la même sollicitude que celle dont elle témoigne à l'égard des Kurdes d'Irak. Cela n'est pas le cas. Pour les Américains, les bons Kurdes sont ceux qui luttent contre Saddam Hussein, pas ceux qui déstabilisent un pays de l'OTAN : dans un cas, la revendication identitaire est acceptée, pas dans l'autre. Cette politique encourage les militaires turcs au jusque-boutisme ; elle entretient la guerre au Kurdistan de Turquie.

Alain Frachon





## Kendal Nezan, président de l'Institut kurde de Paris « Sauver Öcalan est un prix très modéré pour obtenir la paix civile en Turquie »

« Pensez-vous que la condamnation à mort d'Abdullah Öcalan signifie que la Turquie va rejeter l'occasion historique de trouver une solution démocratique au problème kurde ?

– Ce verdict, s'il était appliqué, compromettrait pour longtemps les chances d'instaurer la paix et de trouver une solution politique raisonnable au problème kurde, car il radicaliserait la lutte des partisans du PKK. La Turquie risque même de connaître une extension de la guerre. C'est donc un facteur aggravant de la crise, alors que la paix pourrait être à portée de main avec quelques concessions mineures.

– Le risque d'une extension de la guerre civile doit donc être pris au sérieux ?

– Oui, car la situation d'oppression infligée au peuple kurde est telle que le PKK n'aura aucun mal à recruter de nouveaux partisans, en particulier parmi les centaines de milliers de jeunes qui sont au chômage et qui ressentent au quotidien l'humiliation que leur infligent les forces spéciales recrutées au sein de l'extrême droite turque, ainsi que l'omniprésence de la police et de l'armée. A cela, il faut ajouter toute une série de mesures humiliantes qui poussent ces jeunes à rejoindre les rangs du maquis. Par ailleurs, certains pays de la région ont un intérêt à entretenir et attiser un conflit interne en Turquie. La conjonction de ces deux facteurs fait que le risque d'une aggravation du conflit armé est extrêmement sérieux.

– J'espère que les pays occidentaux, qui sont intervenus si massivement au Kosovo pour la défense des droits de 1,8 million de Kosovars, seront conséquents avec eux-mêmes et demanderont avec fermeté à la Turquie de reconnaître aux Kurdes un minimum de droits. C'est finalement ce qu'Öcalan demandait, en plus de la vie sauve. Sauver la vie d'Öcalan est finalement un prix extrêmement modéré pour obtenir la paix civile en Turquie.

– La peine de mort peut-elle encore être appliquée ?

– Il convient sur ce point de corriger les choses : on dit ça et là qu'elle n'est plus appliquée depuis 1984. Les gens, en effet, ne sont plus pendus. Mais, sachant qu'il lui faut accepter un moratoire pour des raisons de politique extérieure, la Turquie pratique une politique d'exécutions extrajudiciaires. Au total, plus de 4 500 intellectuels et dissidents kurdes non impliqués dans des violences ont été assassinés par des escadrons de la mort.

« Dans les rangs du PKK, il y a des centaines, peut-être des milliers de jeunes qui sont prêts à jouer le rôle du Hezbollah au Liban »

– Si cette condamnation devait être confirmée, pensez-vous que la Turquie prendrait le risque de s'interdire pour longtemps son entrée au sein de l'Union européenne ?

– Je pense que les milieux dirigeants en Turquie, en particulier l'armée, ne souhaitent pas véritablement l'entrée de leur pays dans l'Union européenne, car cela impliquerait l'application de certains critères, comme le fait que le pouvoir civil doit primer sur le pouvoir militaire, le respect des libertés démocratiques, du droit des minorités, etc. En dépit de leur discours public, ces pouvoirs restent hostiles à l'intégration européenne. En même temps, la guerre [contre les Kurdes] sert l'armée, parce que celle-ci peut pratiquer sa politique de subversion des Kurdes et d'évacuation du Kurdistan. De plus en plus de gens en Turquie pensent

que l'armée a besoin de cette guerre de faible intensité pour se maintenir au pouvoir et assurer sa primauté politique dans le pays, pour suivre aussi son programme de modernisation gigantesque. Or, comme on leur dit que « la patrie est en danger », les Turcs acceptent ces dépenses.

– Toutes ces raisons me conduisent à penser que l'armée passera outre aux éventuelles protestations de l'Europe. A moins, bien sûr, qu'il y ait une politique concertée entre les Européens et les Etats-Unis, auquel cas la Turquie n'aurait d'autre choix que de s'y plier.

– Le PKK ne prendrait-il pas un risque important, quant à son image de marque, en organisant des manifestations violentes en Turquie ?

– Jusqu'à l'application éventuelle de la sentence de mort, je crois que les gens du PKK resteront dans l'expectative, c'est-à-dire qu'il n'y aura « que » la guerre de routine, qui se poursuit actuellement au rythme de trente à quarante morts par semaine dans les régions kurdes. Dans l'immédiat, ils ne voudront sans doute pas braquer l'opinion publique. Mais, si l'exécution intervient, la question de l'« image de marque » du PKK ne se posera plus. On peut craindre alors une sorte de « libanisation » de la guerre, c'est-à-dire le recours à des voitures bourrées d'explosifs, des attentats-suicides, etc. Dans les rangs du PKK, il y a des centaines, peut-être des milliers de jeunes qui sont prêts à jouer le rôle du Hezbollah au Liban. Je ne crois pas qu'il en sera de même à l'extérieur de la Turquie, parce que, ces derniers mois, les associations de la diaspora ont exercé beaucoup de pressions sur le PKK, en lui expliquant que la violence en Europe était non seulement condamnable, mais surtout contre-productive. »

Propos recueillis par  
Laurent Zecchini

## La Finlande entend prendre la défense des « petits » pays de l'Union européenne

Helsinki assure la présidence des Quinze à partir du 1<sup>er</sup> juillet

La Finlande, qui, après l'Allemagne, assure pour six mois la présidence de l'Union européenne à partir du 1<sup>er</sup> juillet, est hostile à toute idée d'un « directoire » des

Quinze et entend prendre la défense des « petits » pays de l'Union. « Tous les Européens sont égaux », souligne son premier ministre, Paavo Lipponen.

### TURKU

de notre envoyé spécial

« Nous sommes tout à fait à l'aise là où nous nous trouvons », affirmait voici quelques jours Martti Ahtisaari, président de la République, en recevant des journalistes dans sa résidence d'été près de Turku, l'ancienne capitale du pays. « Notre expérience de l'adhésion est positive », renchérait de son côté, lors d'une conférence de presse tenue dans la même ville, le premier ministre Paavo Lipponen. La Finlande, qui, à compter du 1<sup>er</sup> juillet, succède à l'Allemagne pour assurer pendant six mois la présidence de l'Union européenne (UE), apparaît comme un petit pays (5,5 millions d'habitants) sans complexe, ignorant l'euroscéptisme et décidé à faire progresser avec volontarisme les grands dossiers qu'ont à traiter les Quinze, maintenant que l'« Agenda 2000 » et ses problèmes budgétaires ont trouvé une solution.

Certains d'entre eux retiennent particulièrement son attention, au premier rang desquels la consolidation de la PESG (politique étrangère et de sécurité commune) et l'élargissement. M. Ahtisaari, auquel la Constitution donne des pouvoirs en matière de politique étrangère, est encore auréolé de sa mission de paix réussie à Belgrade. Le Kosovo retient toute son attention et il s'apprête à présider la conférence sur la mise en œuvre du pacte de stabilité dans les Balkans, dû à l'initiative de l'Allemagne.

« Nous devons améliorer notre capacité à gérer les crises. Il est désormais très largement admis que des pays non membres de l'OTAN sont en mesure d'apporter une contribution positive à une politique de dé-

fense commune. Nous ne sommes pas neutres en termes politiques et nous n'avons jamais fui nos responsabilités en cas de crise », affirmait-il avec assurance. La stabilité dans les Balkans implique que soient offertes des perspectives européennes aux pays de la région, mais cette nouvelle dimension ne doit pas interférer avec le processus d'élargissement. « Nous voulons maintenir l'impulsion. Nous souhaitons que les Quinze puissent décider à Helsinki, en décembre, de faire entrer d'autres pays dans la phase active de la négociation. Mais il est important de respecter scrupuleusement les critères politiques et économiques que nous avons définis à Copenhague, en 1993 », souligne M. Lipponen.

### RÉFORMER LES INSTITUTIONS

La Finlande, comme ses voisins de l'Europe du Nord, souhaite que des négociations soient engagées avec la Lituanie et la Lettonie, voire avec la Slovaquie, mais cette référence aux critères de Copenhague pourrait indiquer qu'elle n'est pas pressée de faire de même avec les deux lanternes rouges des pays candidats que sont la Bulgarie et la Roumanie. Il n'y aura pas d'élargissement sans réforme préalable des institutions de l'UE et c'est à la présidence finlandaise qu'il incombe de préparer la Conférence intergouvernementale (CIG) chargée de cette tâche. Il a été entendu que celle-ci, réunie en l'an 2000, se concentrerait sur les trois dossiers n'ayant pas trouvé de réponse en 1997 à Amsterdam, la composition de la Commission, la repondération des voix lors des votes au Conseil et l'extension des décisions pouvant être prises à la majorité qualifiée.

Aussi soucieux de résultats soit-il, M. Lipponen semble conscient de la nécessité d'aller au-delà : « Nous sommes arrivés à une étape où il faut ouvrir le débat sur la nature de l'Union. Qu'est-ce que l'Europe ? Que doit-elle être pour le citoyen ? » Il se montre inquiet des effets de la crise qui a conduit à la démission de la Commission : « Il nous faut trouver le moyen d'éliminer les incertitudes qu'a suscitées cette démission. La crise ne doit pas être exploitée pour déséquilibrer les rapports entre les institutions », fait-il valoir dans ce qu'on peut interpréter comme une mise en garde à l'égard du nouveau Parlement.

Réformer les institutions, définir une politique étrangère et de défense commune, pose le problème des relations entre grands et moins grands pays de l'UE. La Finlande prend sans détour la défense des seconds et écarte toute idée de « directoire » : « Dans les grands pays, certains entretiennent l'illusion qu'on est encore au XIX<sup>e</sup> siècle. Il faut rester fidèle au principe qui veut que tous les Européens soient égaux. Les décisions doivent être prises autour de la table commune et pas en dehors. »

Cette égalité dans la responsabilité va notamment se concrétiser pour la Finlande en présidant l'« euro 11 » et en représentant à ce titre l'Europe lors des réunions du G 7-finances. « Nous voulons renforcer la zone euro et, dans cette optique, débattre des questions structurelles qui sont importantes pour la monnaie unique, telles la réforme du marché du travail et celle des marchés financiers, ou encore la mise en place de disciplines fiscales », explique le premier ministre.

Philippe Lemaître

## Romano Prodi vante la « flexibilité » devant les syndicats

### HELSINKI

de notre envoyé spécial

Le président désigné de la Commission européenne Romano Prodi n'a pas manqué de courage, mardi 29 juin à Helsinki, lors de son intervention à la séance d'ouverture du IX<sup>e</sup> congrès de la Confédération européenne des syndicats (CES). Devant cinq cents délégués représentant soixante-sept organisations de vingt-neuf pays, l'ancien président du Conseil italien a plaidé pour un « nouvel équilibre entre la flexibilité et la sécurité » de l'emploi, dans une perspective radicalement opposée à celle défendue par les organisations syndicales.

Pour celles-ci, la remise en cause du « modèle social européen » a entraîné une « précarisation du marché du travail », qui n'a pas réduit le chômage. Pour Romano Prodi, en revanche, il est grand temps de modifier les règles du travail, afin que l'Europe « reste compétitive dans une économie globale » qui « récompense la flexibilité et punit ceux qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas

s'adapter ». Le futur président de la Commission européenne s'est ainsi déclaré favorable à un « abaissement des barrières législatives qui empêchent l'accès au monde du travail » afin de rendre le marché de l'emploi « plus réactif à la croissance économique ». Il a par ailleurs invité les partenaires sociaux à « faciliter le développement d'entreprises plus productives » ou à fournir aux salariés « touchés par les changements de nouvelles qualifications et de nouvelles opportunités ».

Le secrétaire général de la CES, Emilio Gabaglio, a répondu en fustigeant les « tenants de la dérégulation sociale à outrance, de la flexibilité débridée du marché du travail et de la destruction des systèmes contractuels ». Dieter Schulte, le président de la puissante confédération allemande DGB, a dénoncé les « platitudes » du professeur Prodi, estimant que les salariés européens ne pouvaient pas être « plus flexibles que ce qu'ils sont déjà ».

Alexandre Garcia





















**MÉDECINE** Lionel Jospin devait clôturer, mercredi 30 juin à Paris, la journée nationale de synthèse des Etats généraux de la santé. Cette journée tire les conclusions de huit mois

de débats et de « forums citoyens », auxquels ont participé environ 300 000 personnes, sur la place de l'usager dans le système de santé. ● LE PREMIER MINISTRE, tenant

compte des préconisations présentées par les responsables des Etats généraux, devait annoncer une loi reconnaissant le droit des malades. Celle-ci garantirait le droit à l'informa-

tion, en ouvrant à chaque patient un accès à son dossier médical. ● LE CONTENU de la réforme des études médicales devait être également précisé par M. Jospin. L'enseignement du

deuxième cycle sera enrichi de disciplines jusque-là négligées, et la médecine générale devient une spécialité à part entière dans le concours de l'internat, qui reste un examen anonyme.

## Les Etats généraux de la santé consacrent les droits des malades

A l'issue de huit mois de réunions et de « forums citoyens », Lionel Jospin devait conclure la journée nationale de synthèse, en annonçant une loi donnant notamment un accès direct à son dossier médical pour chaque patient. Une réforme des études médicales entrera en vigueur à partir

**LES ETATS GÉNÉRAUX** de la santé arrivent à leur terme avec la tenue, mercredi 30 juin, de la journée nationale de synthèse, à la Maison de la Chimie (Paris). Lionel Jospin, qui en avait pris l'engagement, lors de la campagne électorale des législatives de 1997, devait venir clore les débats en annonçant des décisions portant notamment sur les droits du malade, sur la santé publique, ainsi qu'une réforme des études médicales.

« C'est un succès, alors que beaucoup n'y croyaient pas lorsque je m'y suis attelé à la demande du premier ministre, explique Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale. Nous avons proposé aux citoyens de prendre la parole sur la santé et nous avons constaté qu'ils étaient très désireux de s'exprimer. »

Plus de mille réunions dans plus de 180 villes différentes, auxquelles ont participé plus de 300 000 personnes de tous âges. 350 jurés ont préparé ces « forums citoyens » et ont présenté leurs conclusions écrites. « J'en retire que l'usager de l'hôpital et du système médical n'est plus un "patient", mais une personne malade qui a son mot à dire, ajoute M. Kouchner. Les gens ne souhaitent pas s'arroger la décision médicale mais être informés, ce qui implique une autre formation des soignants. »

### « FORUMS CITOYENS »

Ces états généraux avaient été lancés en conseil des ministres le 13 mai 1998. Un comité national d'orientation, animé par Gilles Brückner, professeur de santé publique et vice-président du Haut comité de santé publique, et par Etienne Caniard, membre de ce Haut comité, avait été installé le 16 juillet. Ses vingt-cinq membres ont préparé un document d'orientation, puis ont déterminé quinze thèmes de débat.

Pour chacun d'entre eux, le comité a suggéré la tenue d'« une grande manifestation, d'envergure régionale ou même

nationale, et selon une méthode qui s'inspirerait de celle utilisée lors du débat récent sur les organismes génétiquement modifiés », les « forums citoyens ». De plus, au niveau régional, ont été organisées des réunions publiques sur le schéma régional d'organisation sanitaire, définissant l'offre de soins hospitaliers pour chaque région.

Enfin, des missions d'études sur la place des usagers dans les systèmes de santé, menées par des participants aux jurys citoyens et des membres du comité national d'orientation et des responsables de thème, ont eu lieu en avril et mai en Norvège, en Angleterre, en Espagne, en Suède et au Canada.

Des journées de restitution inter-régionales se sont déroulées le 29 mars dans sept grandes villes, afin de présenter les débats ayant eu lieu dans les autres régions. Outre celles organisées sur l'un des thèmes définis nationalement, 218 manifestations ont eu lieu sur des sujets déterminés localement : exclusion, al-



cool-tabac, prévention du suicide, handicap, relations soignés-soignants. Dans l'ensemble, outre les directions régionales de l'action sanitaire et sociale (Drass), l'impulsion est venue avant tout des mutuelles (120 débats) et de la Ligue nationale contre le cancer (58 débats),

ainsi que de certains conseils généraux (Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis).

De tout cela, sont sorties des préconisations finalisées par le comité national d'orientation : garantir par la loi les droits individuels des usagers du système de santé ; rendre les citoyens da-

vantage responsables de leur santé en améliorant l'information et l'éducation pour la santé ; donner à la prévention les moyens de se développer, faciliter un accès égal de tous à des services appropriés tout en respectant les choix individuels ; aller vers une réelle participation des usagers du système de santé.

### DROIT DES MALADES

Dans son intervention de clôture, le premier ministre devait donner suite à ces préconisations, soit sous forme de décisions, soit sous forme de pistes de réflexion. Le droit des malades doit ainsi être reconnu par une loi, qui figurera dans le code de santé publique. Celle-ci affirmera le droit à l'information, au consentement, au respect de la dignité de la personne malade. Elle donnera à chacun la possibilité d'un accès direct à son propre dossier médical. Il s'agit là d'un pas important, puisque jusqu'ici ce dossier ne pouvait être communiqué qu'à un autre médecin, auquel le patient de-

vait s'adresser pour être informé. Cette future loi est à rapprocher de l'affirmation d'une volonté d'une meilleure organisation de l'offre de soins.

Lionel Jospin devait également défendre une approche qui place le malade au centre du système de soins. Le premier ministre en a tiré les conséquences pour ce qui est de l'organisation des études médicales, un chantier ouvert depuis plusieurs années : nouvelles disciplines, nouveau diplôme, modification du concours de l'internat et revalorisation de la médecine générale (lire ci-dessous).

Enfin, dans le domaine de la santé publique, Lionel Jospin devait proposer la constitution d'une Agence européenne de sécurité sanitaire des aliments, faisant pendant à l'actuelle Agence européenne du médicament. Il devait également annoncer la création d'une Agence santé-environnement. Cette nouvelle agence complètera le dispositif mis en place par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1998 sur le renforcement de la veille sanitaire.

### THROISIÈME AGENCE

Ce texte avait créé deux agences sur les produits de santé et sur les aliments, ainsi que l'Institut de veille sanitaire, le tout étant coiffé par le Comité national de sécurité sanitaire. Le rapport remis au premier ministre le 16 novembre 1998 par les députés André Aschieri et Odette Grzegorzka proposait la création de cette troisième agence, qui devrait voir le jour dans les mois qui viennent.

Pour leurs organisateurs, les Etats généraux de la santé ne sont qu'un commencement. « Nous n'allons pas nous arrêter là, affirme Bernard Kouchner. Nous allons faire en sorte que les citoyens continuent de se faire entendre, et nous coordonnerons la démarche des Etats généraux et des conférences régionales et nationales de santé. »

Paul Benkimoun

## « Le secret médical, normalement, ce n'est pas à l'égard du patient »

**LORS DU MILLIER** de réunions qui se sont déroulées entre septembre 1998 et avril 1999, les usagers du système de santé, mais aussi les soignants, ont fait entendre leurs doléances, leurs souhaits ou simplement leur témoignage. Morceaux choisis.

● **Personnes.** « Un médecin m'a dit : "Avec la colonne que vous avez, c'est normal que vous ayez mal, elle est dans un piteux état, on n'y peut plus rien." Ce médecin, il faudrait qu'il fasse attention, il ne me parlait pas de moi, il ne parlait que de ma colonne vertébrale. » (Une femme, 12 mars 1999, Saint-Etienne.)

● **Information.** A l'hôpital, « les médecins parlent entre eux au pied du lit, dans un langage spécialisé et assez incompréhensible pour nous qui ne sommes pas initiés. Lors de mon séjour, j'ai connu une personne qui n'osait pas poser de questions et qui est entrée à l'hôpital avec une maladie et en est ressortie sans savoir ce qu'elle avait eu. » (Un juré, 9 mars 1999, Caen.)

● **Dossier médical.** « Malheureusement, le patient n'a jamais accès directement à son dossier, ça doit toujours transiter par un médecin. Il

y a un vrai dérapage car le secret médical, normalement, ce n'est pas à l'égard du patient. Au contraire, le secret, c'est normalement pour protéger le patient vis-à-vis de l'extérieur. Et de temps en temps, ça flotte. Aujourd'hui, le patient a l'impression que le secret sert à bloquer une information sur lui-même. Il y a donc détournement et un mauvais usage du secret médical qui est destiné à servir le patient. » (Une femme, 16 mars 1999, Grenoble.)

● **Équipement.** « Est-il normal de ne pas pouvoir prendre sa douche dans sa chambre quand on vient d'accoucher plutôt que de faire la queue dans le couloir et rester debout, surtout pour les mères qui ont eu une épisiotomie [section chirurgicale du périnée au cours de l'accouchement]. » (Une femme jurée, 8 mars 1999, Beaune.)

● **Bien-être.** « La naissance de ma petite fille s'est très mal passée, elle a dû être transférée au service de réanimation pédiatrique. (...) Un jour, je suis arrivée à l'improviste (...). L'infirmière avait sorti ma petite fille de l'incubateur (...) et elle lui parlait, elle la caressait et elle jouait avec

elle, exactement comme sa maman l'aurait fait. (...) Au travers de cette infirmière, je voudrais dire merci à toutes celles qui font cela. » (Une femme, 26 mars 1999, Lille.)

● **Accompagner.** « Faire de la cancérologie sans psychologue, je trouve que c'est rouler avec des pneus crevés. » (Un médecin, 26 février 1999, Aix-en-Provence.)

● **Budget.** « En matière d'infections nosocomiales [contractées à l'hôpital], dans l'Indre, il devrait y avoir quatre infirmiers hygiénistes et il n'y en a aucun. Les budgets hospitaliers sont tellement serrés qu'en matière de prévention, nous n'avons pas assez de crédits pour acheter du savon et des dérouleurs de papier. » (Un intervenant dans la salle, 3 mars 1999, Blois.)

● **Prévention.** « La prévention, c'est 2 % du budget de la santé, pas plus. Si ce n'est pas plus, c'est pour une raison précise, essentiellement politique. Un politique se fait élire sur le curatif, toujours, car avec le curatif on voit les résultats tout de suite. Le préventif et l'éducation à la santé, c'est beaucoup plus long. » (Un homme, 3 mars 1999, Lyon.)

## Une réforme substantielle des études médicales

De nouvelles disciplines entrent dans le cursus

**DEPUIS DEUX ANS**, le chantier d'une réforme des études médicales, réclamée par tous, a été ouvert par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale. Lionel Jospin devait en dévoiler les grandes lignes, mercredi 30 juin. Le gouvernement a décidé de modifier substantiellement les deuxième et troisième cycles des études médicales, les nouvelles dispositions entrant en vigueur en 2001, pour les mesures concernant le deuxième cycle, et en 2004, pour celles touchant au troisième cycle.

De nouvelles disciplines, jusqu'ici négligées dans ce cursus, vont faire leur entrée dans l'enseignement du deuxième cycle : économie de la santé, épidémiologie, éthique, relation de l'homme avec son environnement. Il s'agit ainsi de reconnecter la formation initiale des médecins avec les réalités et les aspirations des usagers du système de santé. Un diplôme de fin de deuxième cycle va être créé. Il ne donnera pas le droit d'exercer la médecine, mais reconnaîtra les compétences d'étudiants désirant s'orienter vers d'autres domaines, comme l'industrie pharmaceutique ou le journalisme médical.

L'accès au troisième cycle des études médicales restera conditionné par le concours de l'inter-

nat. Cet examen demeure une épreuve nationale, anonyme, classante, portant sur le programme du deuxième cycle. Il reste la porte d'entrée obligatoire pour toutes les spécialités.

### MÉDECINE GÉNÉRALE REVALORISÉE

Dans ce concours, la médecine générale sera revalorisée et considérée comme une spécialité à part entière. Elle faisait jusqu'ici l'objet d'une « sélection par l'échec » pour les 30 % d'étudiants ayant échoué à l'internat de spécialités. La durée du troisième cycle de médecine générale sera portée à trois ans, au lieu de deux, avec la possibilité d'une année supplémentaire pour acquérir des compétences particulières. Les modalités du concours de l'internat vont subir quelques modifications. L'épreuve comportait, jusqu'ici, une part très importante de questions à choix multiple, une formule qui simplifie les corrections mais que les enseignants eux-mêmes jugent peu apte à permettre d'apprécier les capacités de raisonnement et d'analyse critique de l'étudiant. La nouvelle mouture devrait donc davantage évaluer les candidats sur des dossiers correspondant à des situations concrètes.

Cette réforme, qui ne touche pas au premier cycle et au concours en première année (le *numerus clausus* permet à 10 à 15 % des étudiants de poursuivre leurs études) a des chances de

trouver un écho favorable tant chez les enseignants en médecine, que chez les étudiants.

Les premiers reprochaient, à l'instar du président de la conférence des doyens des facultés de médecine, le professeur Jacques Rolland, au deuxième cycle actuel de privilégier « les enseignements théoriques (qui devraient être l'apanage du troisième cycle) au détriment des connaissances générales, de la dimension humaniste et de l'apprentissage pratique auprès du patient. » Ils réclamaient également une réforme de l'internat, les avis divergeant sur l'opportunité de sa suppression.

Les seconds avaient fait maintien de l'anonymat au concours un *casus belli* avec le gouvernement.

Beaucoup d'enseignants se sont prononcés en faveur de l'introduction d'une épreuve orale pour contrebalancer les travers d'un concours que le professeur Jean Rey, conseiller de Claude Allègre, a publiquement jugé comme l'un des plus inintelligents qui soient. Mais, elle suscite des craintes d'un retour au népotisme, qui voyait les enfants de patrons succéder à leur père.

Lionel Jospin a donc opté pour la voie la plus consensuelle afin de ne pas réitérer la malheureuse expérience d'Alain Juppé, qui avait jeté les étudiants en médecine et les internes dans la rue en avril 1996 et mars 1997.

P. Be.

## Le gouvernement prône une « démocratie sanitaire permanente »

« DÉMOCRATIE SANITAIRE ». Apparu dans le paysage médical à la faveur des états généraux de la santé, le terme est, semble-t-il, promis à un bel avenir. En annon-

### ANALYSE

Renforcer les droits des malades, c'est aussi renforcer la citoyenneté

çant sa volonté de renforcer les droits des malades, le premier ministre ne fait qu'appliquer, dans le domaine de la santé, ce qu'il prône pour l'ensemble de la société : un approfondissement de la démocratie. Comment peut-on renforcer la citoyenneté si, une fois franchis les murs de l'hôpital ou d'un cabinet de ville, le malade devient un citoyen de seconde zone soumis au seul bon vouloir de l'administration ou du corps médical ?

Dans sa déclaration de politique générale, le 19 juin 1997, Lionel Jospin soulignait que « l'Etat doit être plus proche des citoyens, plus accessible, plus efficace ». Regrettant que la France « souffre d'un retard démocratique », il en appelait à une « modernisation de la démocratie » et à un renforcement du rôle des usagers. Ce qui vaut pour la parité hommes-femmes, le cumul des mandats ou la justice vaut aussi pour la santé, même si, dans ce domaine, les premiers obstacles demeurent le poids d'une certaine tradition médicale

et le comportement des usagers de la santé. Depuis sa nomination à Matignon, c'est la première fois que M. Jospin intervient sur le terrain de la santé publique.

Jusqu'à présent, le chef du gouvernement s'était contenté d'incursions prudentes dans le domaine de l'assurance-maladie, et seule Martine Aubry avait défendu la notion de « démocratie sanitaire » dans une lettre aux médecins publiée le 25 avril 1998 par *Le Figaro*. En ouvrant, mercredi, la journée de synthèse de ces Etats généraux de la santé, la ministre de la solidarité a souhaité que ces quelque mille manifestations et « conférences citoyennes » marquent « une rupture dans l'approche que nous avons collectivement de la politique de santé » et inaugurent une démarche nouvelle où professionnels, citoyens et élus participent à la définition d'une politique de santé publique. Le gouvernement fait ainsi le pari qu'en développant une « démocratie sanitaire permanente », il améliorera le fonctionnement et l'efficacité même du système de soins.

### DÉGAGER LES PRIORITÉS

Les annonces de M. Jospin interviennent au moment où la réforme du système de santé est dans une impasse. Le déficit de l'assurance-maladie persiste, la politique hospitalière est encore floue et le dialogue avec les professionnels de santé demeure bloqué, malgré quelques accords ponctuels. Face à l'inertie du corps

médical et à sa résistance aux réformes nécessaires pour sauver la « Sécu », renforcer le poids des malades n'est pas indifférent. L'implication des assurés et des patients au plein sens du terme (médicale, économique, juridique) ne peut qu'être favorable à la qualité des soins, au développement de la santé publique et, au total, à la maîtrise des dépenses médicales.

M<sup>me</sup> Aubry a répété, mercredi, que « politique de santé et politique d'assurance-maladie sont indissociables », et qu'« il ne peut y avoir d'un côté un ministre des comptes et de l'autre un ministre de la santé ». Mais en dépit de quelques efforts (soins palliatifs, lutte contre la douleur...), ces deux politiques sont comme deux parallèles qui, par définition, ne se rejoignent jamais. On peine à voir se dégarer les priorités gouvernementales en matière de santé publique, et les recommandations des conférences régionales de santé, réunies au printemps pour préparer le volet sanitaire de la loi de financement de la Sécurité sociale, semblent rester lettre morte. « Réhabiliter la santé publique suppose [...] de revoir à la hausse sa place dans la hiérarchie des priorités de l'Etat ». Aquilino Morelle concluait ainsi son brillant essai sur « La Défaite de la santé publique » (Flammarion, 1996). Il est, aujourd'hui, un des proches conseillers de Lionel Jospin.

Jean-Michel Bezat











## HORIZONS

PORTRAIT

# Nicolas Sarkozy

## « off the record »

**N**ICOLAS ! Nicolas ! Nicolas ! Ces mots résonnent encore dans sa tête. Le 19 avril, à Chambéry, Nicolas Sarkozy est président par intérim du RPR depuis trois jours quand une poignée de jeunes militants l'accueillent en scandant son prénom. Jamais un adhérent du parti gaulliste n'aurait imaginé crier « Jacques » pour Chirac, « Alain » pour Juppé, encore moins « Philippe » pour Séguin. L'ancien président du mouvement imposait la distance. Le nouveau impose le tutoiement à ses interlocuteurs. C'est sa façon à lui de tenter d'établir une complicité. De faire la vente, dirait-on dans les écoles de commerce.

Propulsé à la tête du RPR, « Nicolas » va ajouter une autre technique : pendant les cinquante-neuf jours de son intérim, il se met « sous la lumière ». Il rapporte tout – enfin presque –, en privé, à quelques journalistes et n'est pas trop regardant sur le non-respect, à l'occasion, de la convention des propos tenus *off the record*. Le nombre de ses rencontres avec le président de la République, les coups de téléphone à Alain Juppé, les visites respectueuses qu'il

« Il y en a pas mal qui vont attraper un torticolis à force de me voir rebondir sur le trampolino »

continue de rendre à Edouard Balladur, ses entretiens entre quat'z yeux avec M. Séguin, rien n'est éclipsé. C'est une précaution. Il ne sait pas encore à quel point cette « stratégie du *sparadrap* » lui sera utile au lendemain du 13 juin. Bien peu, en effet, dans le mouvement, ont osé critiquer sa campagne européenne. « Nicolas » les avait tous « scotchés ». Le 8 juin, d'ailleurs, à Carpentras, alors que les sondages commencent à laisser entrevoir le pire, il prépare sa défense : « On a été si sympathique avec moi que non seulement on m'a laissé la place, mais on a aussi veillé à ce qu'il n'y ait surtout personne à mes côtés. »

Ce soir-là, M. Sarkozy tape fort, très fort. Les plus gros applaudissements saluent l'institution d'un service minimum dans les transports, la suppression du revenu minimum d'insertion (RMI) en cas de refus d'une formation ou d'un emploi, celle des allocations familiales pour les parents de jeunes délinquants récidivistes, le passage à six mois du délai de rétention pour les sans-papiers, la baisse de la TVA. A droite, toute ! « Je ne fais pas campagne pour ceux qui n'ont jamais eu l'intention de voter pour nous », se justifie-t-il, avant d'ajouter : « Ce que la gauche anglaise met en pratique, il serait temps que la droite française ait le courage de le proposer. » Il ne doute pas, alors, du lendemain.

Dans l'avion qui le conduit, le 20 mai, à Bordeaux, où il s'en va « scotcher » M. Juppé, le président « Nicolas » commande un jus d'abricot, « avec plein de glaçons dedans », puis il expose son projet. « Mon idée, dévide-t-il, c'est de faire des assises de la rénovation. Il faut changer l'organisation du RPR, il faut changer le programme. On a des manques terribles, comme en éducation, par exemple. » Il cite des noms : Patrick Devedjian, dont il vient de faire son porte-parole ; François Fillon, « s'il s'autonomise par rapport à Séguin » ; Eric Raoult, qu'il verrait bien candidat aux élections municipales à Lille ; Dominique Perben, qui « présente bien » pour les relations internationales ; Françoise de Panafieu, qui « va concentrer sur elle toutes les haines » et qui « va sortir en charpie » si elle affiche trop tôt ses ambitions pour la Mairie de Paris. L'ancien porte-parole de M. Balladur doute si peu de son avenir qu'il en appelle parfois au respect de la dis-



LUSSEN

cipline interne. Ce qui donne, en « sarkozien » : « Je n'emmerde personne, mais le premier qui sort de l'autoroute, je le flingue devant le tribunal de l'opinion publique. »

Nicolas Sarkozy parle trop. Son épouse, Cécilia, qui l'accompagne fréquemment dans ses nombreux déplacements de campagne, lui en fait la remarque, mais peine perdue. « Se rapprocher, étouffer l'autre et s'installer, voilà ma technique. Mais ça, vous ne le mettez pas, hein ? On est "off", non ? » Non. Il brocarde aussi avec délice son rival de l'UDF, François Bayrou, qu'il redoute davantage que Charles Pasqua, parce qu'il n'a que trois ans et demi de plus que lui. « On sent les petits bras qui gonflent dans les manches jusqu'à faire exploser les coutures, on voit le torse se bomber et les boutons sauter sur le petit costume, et c'est là qu'apparaît une cible, géante. On la voit de partout, cette cible, On ne peut pas la rater. Il a pris la grosse tête, François. Je sais ce que c'est, ça m'est arrivé. »

**A**VEC 12,82 % des voix, le plus mauvais résultat des gaullistes depuis le début de la V<sup>e</sup> République, le choc, le 13 juin, est brutal. Nicolas Sarkozy assume crânement. Vers 20 heures, alors qu'il croit encore devancer M. Pasqua, il accepte de rencontrer les trois journalistes qui se sont présentés rue de Lille, au siège du RPR. « C'est

**A droite, « sans outrances mais sans complexes », le maire de Neuilly est décidé à surmonter son échec des élections européennes pour doter le RPR d'un programme, d'une nouvelle équipe dirigeante. Et d'un président**

un effort important que vous me demandez là », dit-il, par téléphone, au président de la République, qui lui demande de rester aux commandes de l'appareil. Il obéit, mais, dès le lendemain, il juge la position intenable et abandonne ses fonctions de président par intérim. Est-il atteint durablement ? On est en droit de l'imaginer. « C'est extrêmement mauvais pour le RPR », analyse M. Sarkozy. « C'est dramatique pour Sarkozy », compatit M. Séguin.

Mais voilà que, au retour de trois jours de repos à Venise, « Nicolas » est de nouveau gonflé à bloc. « Je prenais un café à la terrasse du Florian, place Saint-Marc, et les Français de passage venaient me saluer. Ils ont tous voté pour moi, paraît-il... Je fais 100 % des voix au bureau de vote de la place Saint-Marc ! » Un de ses plus anciens compagnons, Brice Hortefeux, se reprend à espérer : « Les Français attendent des hommes politiques qu'ils en veulent, mais aussi qu'ils soient courtois de partout. »

« J'ai connu des échecs, je sais qu'on en sort », ajoute l'intéressé. Nicolas Sarkozy affirme avoir reçu plus de deux mille lettres depuis le 13 juin, presque toutes pour l'encourager à continuer. Il y a du nouveau : « Après l'élection présidentielle de 1995, j'ai connu des moments d'abattement. Cette fois, c'est différent. J'ai surtout besoin de réfléchir. » Mais pas tant que cela : « Ma grosse erreur a été de croire que l'éner-

gie et le travail pouvaient tout changer. » Il sait que son image d'homme pressé, ambitieux, sa position de maire de Neuilly, les airs de professionnel de la politique qu'il affiche par bravade n'ont pas été sans conséquences sur le résultat de la liste qu'il conduisait aux élections européennes, mais il conteste point par point la légende dorée, la *success story* qu'on a construite pour lui. Adolescent, il allait cueillir des melons dans le Midi pour se faire de l'argent de poche. Etudiant, il travaillait aussi chez un glacier, puis chez un jardinier.

« J'ai toujours dû me battre », insiste-t-il. Il n'a pas fait l'École nationale d'administration (ENA), il n'a pas commencé sa carrière dans un cabinet ministériel ni comme « plumitif d'un grand homme politique ». « J'ai adhéré en 1974 après avoir assisté à un meeting de Chaban-Delmas. Quand je suis devenu président, ça faisait vingt-cinq ans que j'étais monté dans la hiérarchie du mouvement, en passant par tous les grades : délégué jeunes, délégué cantonal, secrétaire de circonscription, délégué national, secrétaire national, secrétaire général. Quel autre dirigeant a fait tout le parcours ? Vingt-cinq ans que ça dure, tu parles d'une carrière fulgurante ! »

En 1977, il entre au conseil municipal de Neuilly-sur-Seine, mais en trente-septième position sur une liste de trente-sept noms. Aux élections législatives de 1986, il n'est que huitième sur la liste du RPR, qui place cinq élus. Charles Pasqua s'est souvenu qu'en 1983 Nicolas Sarkozy l'avait doublé pour prendre la mairie de Neuilly après le décès d'Achille Peretti. En 1988, il était encore le dixième sur la liste des dix secrétaires nationaux qui entouraient M. Juppé à la direction du RPR. « A chaque étape, j'ai dû me battre. Je ne vais pas, en plus, m'excuser de travailler plus que les autres », résume Nicolas Sarkozy.

Ainsi, lors de la formation du gouvernement Balladur, en 1993, il refuse successivement le logement, la communication, la culture et les collectivités locales, pour réclamer le ministère du budget et le poste de porte-parole. « Je n'avais jamais mis les pieds dans une commission des finances. Au début, je ne comprenais rien aux questions qu'on me posait. Alors, je me suis proposé un challenge : "Dans deux mois, tu dois connaître la mécanique budgétaire mieux que tous les autres." » Au chapitre de la volonté et du courage, M. Sarkozy rappelle, en passant, l'affaire « HB », cette prise d'otages d'une classe entière au groupe scolaire Charcot, à Neuilly, au printemps de 1993. A huit reprises, il pénètre dans la classe pour discuter avec le preneur d'otages et tenter de libérer quelques-uns des enfants. « Il fallait enjamber des fils reliés aux explosifs », racontera-t-il plus tard à Anita Hausser (Sarkozy, l'ascension d'un jeune homme pressé, Belfond, 1995).

Avec la même détermination, il conteste ce qui se dit au sujet de son cabinet d'avocats, à savoir qu'il n'aurait que deux

semaine, ce qui fait que je n'ai plus que quinze pour cent des parts actuellement », se défend M<sup>e</sup> Nicolas.

« Il n'a pas que ces deux clients. Il en a d'autres, moins connus, mais peut-être plus importants », confirme un des ses anciens collaborateurs, aujourd'hui recasé dans les affaires. Le même ajoute : « Il aurait pu faire beaucoup plus d'argent s'il avait arrêté – comme il y a songé – de faire de la politique après 1995. En fait, ce qu'il aime, dans le monde de l'entreprise, c'est monter des stratégies. » « Il est fasciné par les gens qui réussissent, dans le sport, le spectacle ou dans les affaires », reconnaît un autre de ses amis.

**P**AS davantage Nicolas Sarkozy ne comprend-il qu'on lui reproche de se comporter en « pro » de la politique : « Qu'est-ce que c'est que cette histoire ! Quand tu vas chez le dentiste, tu n'as pas envie que ce soit un professionnel ? Pourquoi faudrait-il qu'il n'y ait qu'en politique qu'il n'y ait pas de professionnels ? » Traître, enfin, à Jacques Chirac en 1995 ? Lui, jamais : « Je suis allé le voir en novembre 1993. Ça a été tendu, mais je l'ai prévenu, droit dans les yeux. » Qu'il se soit rabiboché avec le président en faisant du vélo avec un autre grand patron, François Pinault, relève pareillement de la légende. « Je n'avais pas besoin de Pinault pour ça. Quant aux amis, j'ai les mêmes depuis vingt ans. » « Et il n'a pas varié dans ses idées depuis l'âge de vingt ans », ajoute l'ami Hortefeux, qui le connaît depuis 1976. Des idées de droite, qu'il juge de bon sens, « sans outrances mais sans complexes », et qu'il estime majoritaires dans le pays, pour peu que la droite, à son image, ait le courage de les défendre et de les mettre en œuvre. Cela n'a pas été le cas sous le gouvernement Juppé, dont il fut un des opposants, mais, dans son analyse, M. Sarkozy fait remonter l'affadissement de la droite à 1974, quand Valéry Giscard d'Estaing arrivait à l'Elysée et Jacques Chirac, pour la première fois, à l'hôtel Matignon.

Voilà donc les Français prévenus. Si « Nicolas » se retrouve un jour en situation, le cap sera résolument mis à droite. L'élaboration d'un programme de gouvernement par le RPR, à l'autonomie, en donnera un avant-goût. M. Sarkozy de Nagy-Bocsa – c'est son nom à l'état civil – a veillé personnellement au choix des élus chargés de le rédiger. En attendant, il lui faut faire oublier ses 12 % des élections européennes. En deux occasions, le 24 avril, puis le 26 juin, devant les cadres du RPR, il a su magistralement préserver l'unité du mouvement. « Qui parle à Philippe ? Qui parle à Alain ? Qui parle à Balladur ? Qui parle à Chirac ? Je suis le seul à pouvoir parler avec tout le monde », souligne ce nouveau rassembleur. S'il touche au but au sein du RPR, alors, de nouveau, son horizon s'éclaircira. A toutes fins utiles, il s'est déjà mis à la rédaction d'un livre, prévu pour la rentrée. « Il y en a pas mal qui vont attraper un torticolis à force

« Quand je suis devenu président, ça faisait vingt-cinq ans que j'étais monté dans la hiérarchie du mouvement, en passant par tous les grades. Tu parles d'une carrière fulgurante ! »

clients, Martin Bouygues et Bernard Arnault. « Il est estomaquant de voir un dirigeant politique d'un tel niveau s'immerger à ce point dans la vie des affaires », affirme à ce propos un consultant d'entreprise, qui préfère garder l'anonymat. « J'ai créé mon cabinet en 1987 avec deux autres associés, dont l'un est mort depuis. Nous avons seize salariés, dont neuf avocats. Nous traitons près de mille dossiers par an. Martin Bouygues a eu besoin de moi pendant six mois, mais son groupe n'a jamais été notre client. Moi-même, je parviens à honorer quatre ou cinq rendez-vous par

de me voir rebondir sur le trampolino, jubilait-il déjà au début de la campagne. J'aime trop la vie. Je n'ai pas envie de revivre ce que j'ai déjà vécu. Je ne me bats pas pour être à nouveau ministre du budget ou rester maire de Neuilly pendant encore dix-sept ans. J'ai d'autres ambitions. » Il a bien sûr assuré qu'il ne sera pas lui-même candidat à la présidence du RPR. Pour ajouter aussitôt, un ton en dessous, qu'au train où vont les événements chez les gaullistes ce n'est « pas forcément irréversible ».

Jean-Louis Saux







# La Constitution est-elle devenue « ringarde » ?

*par Pierre Avril et Jean Gicquel*

L'OBSESSION de la modernité paraît hanter cette fin de siècle, comme l'atteste le recours quasi incantatoire au terme « *ringard* » pour disqualifier l'interlocuteur. Le langage n'étant jamais innocent, cet usage renseigne sur l'étiage du débat politique aujourd'hui : celui de l'air du temps, de l'apparence et de l'invective. Ce n'est pas précisément le niveau qui convient à la réflexion constitutionnelle.

La Constitution a pour vocation d'énoncer, à travers les règles qui les mettent en œuvre, les principes permanents et fondamentaux de notre société politique. Pour demeurer vivante, il lui faut certes offrir au aspirations contemporaines le cadre de leur épanouissement et les moyens de leur satisfaction, mais en hiérarchisant le contingent et le durable, l'accessoire et l'essentiel. Sinon la « *loi suprême* » devient un simple *flatus vocis*.

Le contrôle de la conformité des lois à la Constitution fut naguère salué comme la victoire de l'Etat de droit, et le Conseil constitutionnel comme l'agent de cette avancée décisive. Le malheureux est désormais sommé d'enregistrer les idées dans le vent ou de cautionner des compromis politiques juridiquement scabreux (Nouvelle-Calédonie), au besoin en démantant une jurisprudence dont l'autorité ne repose pas seulement sur le fondement textuel des décisions mais aussi sur la cohérence et la prévisibilité. S'il s'y refuse, la réplique est immédiate : il faut réviser la Constitution. Pour la mettre au pas. Ou pour corriger une décision qui ne satisfait pas les partenaires (encore la Nouvelle-Calédonie).

On ne contestera pas que si une décision du Conseil s'oppose à la

volonté démocratique, le pouvoir constituant a nécessairement le dernier mot en tenant, suivant l'expression du doyen Vedel, un « *lit de justice* » par lequel le souverain casse ses arrêts. Encore faut-il que l'enjeu soit clairement déterminé, ce qui est loin d'être le cas dans la querelle de la Charte européenne des langues régionales. Les censeurs du Conseil s'élèvent en effet contre la décision du 15 juin en s'indignant de

### Le malheureux Conseil est désormais sommé d'enregistrer les idées dans le vent ou de cautionner des compromis politiques juridiquement scabreux

L'incompréhension qu'elle manifesterait de la modernité et de sa crispation sur des conceptions anachroniques (en l'espèce, l'anachronisme n'est peut-être pas là où on le dit car la préservation des anciens parlers évoque plus Chasse, nature, pêche et tradition qu'une originale modernité).

Or la décision du 15 juin n'est manifestement pas hostile aux langues régionales puisqu'elle déclare conforme à la Constitution les 39 engagements de la France (qui reconnaissent d'ailleurs « *des pratiques déjà mises en œuvre* ») mais elle réaffirme les principes d'une jurisprudence bien connue.

En matière de langue, le constituant de 1992, préoccupé de la place du français en Europe au moment de Maastricht, avait ajouté un alinéa à l'article 2 proclamant que « *la langue de la République est le français* ». Afin de concilier cette disposition avec la liberté de communication et d'expression proclamée par la Décla-

ration de 1789 (encore une référence « ringarde » ?), le Conseil avait limité aux personnes publiques l'obligation d'user de la terminologie imposée par la loi relative à l'emploi de la langue française (24 juillet 1994)… C'est donc dans le droit-fil de cette jurisprudence que la décision du 15 juin affirme que « *l'usage du français s'impose aux personnes morales de droit public* » et que « *les particuliers ne peuvent se prévaloir, dans*

*leurs relations avec les administrations d'un droit à l'usage d'une langue autre que le français, ni être contraints à un tel usage* ». Or le préambule de la Charte reconnaît à chaque personne « *un droit imprescriptible* » de « *pratiquer une langue régionale dans la vie privée et publique* », à laquelle la Charte rattache la justice et les autorités administratives et services publics.

Bref, le Conseil rappelle que les langues régionales relèvent de la sphère privée tandis que le français s'impose dans la sphère publique. Le droit rejoint ici le bon sens pour nous préserver des querelles linguistiques qui déchirent nos voisins belges.

Une jurisprudence tout aussi constante repose sur la conception française de la République, laquelle ne retient que les qualités qui sont communes à tous les citoyens (pour citer Sieyes), et refuse d'accueillir les différences « *naturelles* » qui caractérisent les

groupes définis « *par une communauté d'origine, de culture, de langue ou de croyance* » en leur reconnaissant « *des droits collectifs* ». Ce 6<sup>e</sup> considérant de la décision du 15 juin se situe dans le droit-fil d'une jurisprudence qui a, notamment, censuré la mention du « *peuple corse* » comme contraire à la Constitution, « *laquelle ne connaît que le peuple français, composé de tous les citoyens français sans distinction d'origine, de race ou de religion* » (9 mai 1991).

Or la Charte mentionne, parmi les objectifs qui devront guider la politique des Etats parties, « *le respect de l'aire géographique de chaque langue régionale ou minoritaire* » où l'usage de celle-ci devra être encouragé « *dans la vie publique et dans la vie privée* », référence territoriale qui confère, constate le Conseil, « *des droits spécifiques à des "groupes" de locuteurs de langues régionales* » en contradiction avec « *les principes constitutionnels d'indivisibilité de la République, d'égalité devant la loi et d'unicité du peuple français* ».

Ce n'est pas, dira-t-on, la lecture qu'il conviendrait de faire de ces principes ? Mais précisément l'office du Conseil est de dire ce qu'ils signifient et de déterminer leur portée. Qui d'autre est habilité à le faire, sauf le constituant auquel il faudrait alors avoir l'honnêteté de demander l'abrogation explicite desdits principes plutôt que d'y déroger subrepticement. Ou bien il faut supprimer le contrôle de constitutionnalité qui ne signifie plus rien.

*Pierre Avril* (Paris-II-Panthéon-Assas) et *Jean Gicquel* (Paris-I-Panthéon-Sorbonne) sont professeurs de droit constitutionnel.

# De Buffalo à Berlin *par Ronald Tiersky*

DANS son point de vue « De Pristina à Pékin » (*Le Monde* du 17 juin), mon collègue américain Norman Birnbaum s'en prend à la politique américaine au Kosovo et dans le monde et fustige la conduite des gouvernements de nos alliés européens. Ses commentaires demandent à être nuancés : ils reflètent souvent plus un parti pris qu'une réalité, que ce soit à propos de l'Europe ou de l'Amérique.

Le fait que Washington proclame les Etats-Unis dernière superpuissance mondiale n'entraîne pas qu'il « *en aille forcément ainsi* » ? Cela va sans dire. Le statut de superpuissance ne s'acquiert pas avec la méthode Coué. Une superpuissance doit avoir les moyens de sa politique et être prête à les employer. Mais si les moyens adoptés par l'Amérique sont si peu cohérents avec ses fins, quel intérêt à dénoncer son unilatéralisme comme si c'était un grand succès ?

On ne peut gagner sur les deux tableaux – d'un côté l'Amérique la superpuissante et de l'autre l'Amérique la maladroite et l'inculte – à moins d'accepter d'examiner la réalité : l'Amérique multiple, ni aussi forte ni aussi faible que voudraient nous le faire croire les polémistes.

Norman Birnbaum laisse entendre que tous les Américains, ou la plupart d'entre eux, veulent instaurer l'empire des Etats-Unis dans le monde et que la droite a sciemment décidé de commencer une guerre froide avec la Chine qui pourrait déboucher sur une catastrophe mondiale. Aucune de ces conceptions de la société américaine n'est véridique ni réaliste et les politiques le savent bien.

Un facteur fondamental supplémentaire : les Etats-Unis ne sont pas seulement une puissance, ils forment aussi un Etat libéral et démocratique. Washington ne peut agir sur la seule base du pouvoir. L'opinion publique compte, même si elle peut être manipulée dans une certaine mesure. Si le pouvoir militaire américain s'est attaqué au régime de Milosevic en appliquant une stratégie à la Clause-

witz plutôt que totalitaire, cela ne résultait pas de quelque manque élémentaire de volonté chez les militaires, mais bien de ce qu'une démocratie refuse, par nature, un conflit totalitaire. Elle garde le sens des proportions pour agir : elle ne cherche pas à tuer chaque soldat du bord opposé, elle n'attaque ni ne déplace toute une population, elle atténue au maximum les dommages infligés aux civils. Elle réduit aussi les pertes dans ses

nouveau rôle dans ce conflit. C'est travestir la réalité que de parler d'« *Européens obéissants* » s'agissant du Kosovo. Et c'est un travestissement similaire que de croire ou laisser croire que le gouvernement américain, le Congrès, l'élite des affaires américaine et le peuple des Etats-Unis travaillent de conserve à l'abolition d'une domination absolue sur la planète.

Enfin, Birnbaum évoque la nécessaire « *rééducation ardue* »

### Washington aurait conduit ou entraîné les « Européens obéissants » dans la guerre du Kosovo. Quelle estimation insultante de la responsabilité partagée par l'Europe dans le conflit contre Milosevic !

rangs, d'où l'« *emploi absurde* » mais – ô miracle ! – finalement fructueux, de l'aviation contre Milosevic.

La double nature de l'Amérique – superpuissance et démocratie – induit aussi un certain comportement envers ses alliés. Birnbaum répète un argument, également répandu dans une frange de la population parisienne : Washington aurait conduit ou entraîné les « *Européens obéissants* » dans la guerre du Kosovo. Quelle estimation insultante de la responsabilité partagée par l'Europe dans le conflit contre Milosevic ! Surtout si l'on songe que, pour la première fois, malgré des intérêts divergents et des relations historiques différentes avec les Balkans, les alliés européens sont restés unis, entre eux et avec Washington, jusqu'à ce que l'opération militaire soit couronnée de succès !

On est frappé de voir comment les critiques de l'arrogance supposée de la superpuissance américaine peuvent à la fois ignorer tous les doutes qui habitent l'Amérique sur son rôle, et mentionner du bout des lèvres (certes pas pour les remercier) les gouvernements européens qui ont pris de nouvelles responsabilités, joué un

motifs évidemment humanitaires d'une intervention en 1999, leur monstrueux échec moral, politique et militaire en Bosnie, de 1991 à 1995. Ils agissaient avec beaucoup plus d'assurance que par le passé ; c'est précisément pour cette raison que la solidarité de l'alliance était moins menacée.

Et quelle meilleure façon pour les Européens de ramener Washington à une conception moins « hyperpuissante » des relations transatlantiques, à respecter l'intégrité européenne, qu'en s'impliquant pleinement dans l'action militaire au Kosovo puis, dans la mesure où l'essentiel du fardeau financier et militaire a été supporté par les Etats-Unis, qu'en payant au moins la moitié du coût de la reconstruction ? Il ne s'agit pas seulement de savoir si les Etats prospères de l'Union européenne peuvent payer ; mais bien de songer que la dignité personnelle, à Buffalo comme à Berlin, signifie que ceux qui peuvent payer le doivent. Plus le Kosovo et l'ex-Yougoslavie en son entier deviendront une affaire exclusivement européenne et mieux cela vaudra.

Quant à savoir ce qu'est l'« *hyperpuissance* » américaine : oui, c'est une hyperpuissance, mais aussi une démocratie – ni l'une ni l'autre à l'extrême – une contradiction « réelle et incarnée » que des Européens ne devraient pas avoir de mal à appréhender. La vérité, c'est que la société américaine et même les élites américaines, pour ne rien dire de l'équilibre des pouvoirs constitutifs des institutions américaines, sont beaucoup moins homogènes, beaucoup moins diaboliques, plus chaotiques que ne l'insinue ce terme précis. Il est notamment malheureux, parce que simplement faux, de propager l'impression, partagée par trop d'Américains et d'Européens pour qu'elle reste sans effet, que la puissance américaine comploté pour dominer la planète.

*Ronald Tiersky* est professeur de science politique à Amherst College (Massachusetts). (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Guillaume Villeneuve.)

# Langues étrangères à l'école : changez tout !

*par Jean-Pierre Lefebvre*

C'ELA fait des années que les professeurs de langues vivantes entendent avec tristesse, et parfois un peu de rage, les faiseurs d'opinion aussi bien que les observateurs autorisés se lamenter sur le faible niveau des Français dans cette matière. C'est tellement grave qu'on en ferait presque une gloire nationale ! Etre mauvais signifie qu'on ne marche pas dans une combine : bien parler la langue des autres. Les enfants respirent ça chez eux et ça pèse sur leur apprentissage.

Bien parler les langues étrangères, c'est bon pour les cadres très supérieurs, les bilingues natifs et les comédiens cosmopolites… Derrière ce rideau affectif et social, la vieille conviction nationale que la langue française est encore une grande langue, qu'elle ne sera jamais menacée, et que les Français de métropole ne seront jamais contraints au bi-ou multilinguisme.

Paradoxe : c'est au pays des champions de l'imitation des accents des autres, au royaume des imitateurs et parodistes que triomphe cette pauvreté. Autre paradoxe : ce constat est fait dans un pays riche de plusieurs langues dites « régionales » et habité par des communautés qui y entretiennent la pratique quotidienne d'un nombre élevé de langues étrangères.

L'éducation nationale s'est penchée sur la question. Observant ce qui se passait dans les pays où le problème semble mieux résolu, elle a mis en place un enseignement avancé : désormais, on initie les enfants à l'anglais (pour l'essentiel) dès l'école primaire. Je voudrais dire ici que ce n'est pas – selon moi – la solution, et faire quelques propositions.

Ce qui réussit en Hollande ou en Suède ne réussira pas nécessairement en France. Une initiation précoce à l'école n'a de sens que si elle dépasse un certain seuil heures/enfant à l'école même, mais aussi si cet apprentissage partiel est relayé à la maison par une forte présence de la langue : à la télévision norvégienne ou néerlandaise, par exemple, tous les films sont en version originale (souvent anglo-américaine) sous-titrée. L'univers quotidien, en outre, est beaucoup plus imprégné d'anglophonie – les enfants entendent parler anglais, les professions dominantes favorisent la chose, etc.

Ce qui réussit dans ces pays, ce n'est pas nécessairement leur enseignement des langues, c'est l'assimilation précoce de l'anglais international, – mais il va de soi que cette réussite peut avoir des effets bénéfiques sur l'apprentissage des autres langues.

Ce qui fonctionne correctement en France pour certaines disciplines ne doit pas nécessairement s'appliquer aux autres. Certaines doivent être représentées en continu à bonne dose hebdomadaire pendant toutes les années de formation (en modifiant progressivement la nature des exercices) : mais ce qui vaut en français ou en mathématiques doit-il valoir pour les langues étrangères ? N'y a-t-il pas des facteurs spécifiques à prendre en compte ?

Puisqu'on avance toujours l'argument de l'efficacité et de l'utilité – à l'évidence, il doit être pris en considération –, il vaudrait mieux se fixer des objectifs et des échéances dans le temps qui leur correspondent :

– L'acquisition contrôlée de l'anglais international n'est nécessaire que vers la fin des études secondaires, avant l'entrée dans les voyages, les études, la recherche du travail, le travail lui-même.

– En ce qui concerne les autres langues, on ne peut savoir à l'avance quelle langue sera requise pour le travail, aux environs de vingt-cinq ans, voire au-delà de cet âge. Il vaut mieux apprendre à apprendre n'importe quelle langue en un temps relativement bref et dans de bonnes conditions : s'éduquer à l'écoute, à l'acquisition, à l'observation linguistique (ce qui peut se faire aussi dans la langue française et très tôt).

– Puisque la France est un pays européen, au carrefour d'au moins cinq langues parlées à ses frontières, et de quelques autres parlées à l'intérieur de ses frontières, il faut intégrer cette diversité dans la politique de formation.

Ces considérations me conduisent à faire les propositions suivantes :

– Mettre un terme à la généralisation en cours de l'enseignement « *précoce* » de l'anglais primaire dans les écoles. Développer à partir du français un préapprentissage des langues étrangères quelles qu'elles soient (initier à la diversité des systèmes phonologiques, morphologiques, grammaticaux, faire prendre conscience d'un niveau spécifique et diversifié de l'oralité, ce qui peut être un pan de l'instruction civique). Mettre cette perspective dans le programme de travail des instituteurs.

– Pas de langues vivantes à la pu­berté (pour dire les choses sommairement) ! Les classes de 3<sup>e</sup> et 2<sup>de</sup> libéreront les horaires actuellement consacrés aux langues pour insister sur le français, initier à l'anglais international. Ce temps de latence (d'oubli) est nécessaire pour la langue principale. Mais il ne faut pas dépasser deux ans. L'anglais international peut se nourrir de relais extrascolaires existants ayant un sens pour cet âge (vidéo, informatique, télévision, Internet).

– Augmenter en proportion (et même au-delà) le nombre d'heures de langue étrangère données en 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>. Ne pas mettre l'anglais dans les langues proposées : ceci aura pour effet de répartir les élèves des collèges en groupes moins lourds. Si possible, pratiquer des regroupements d'heures en demi-journées, autorisant des sorties (sur le modèle du « *plein air* »). Utiliser cet enseignement d'une langue étrangère à des fins de formation générale : leur donner une importance comparable à celle du français ou des mathématiques. Le concevoir dans la perspective d'une reprise différée de deux ans.

– Ces langues – y compris l'anglais international – seront « reprises » en 1<sup>er</sup> et terminale, à un âge plus déterminé par les projets de sortie du lycée, et feront l'objet d'une interrogation au baccalauréat. Mais selon le schéma suivant : la langue 1, objet principal de la formation – allemand, espagnol, portugais, italien –, est reprise en 1<sup>er</sup>. Elle est complétée par une langue 2, qui peut ne pas être l'anglais, et être apprise en deux ans, mais qui le plus souvent sera l'anglais, développé sur la base de l'anglais international. Dans ce cas, le bachelier aura appris deux langues actives au moment du bac.

Ou alors l'élève peut choisir l'anglais international développé en anglais véritable. Il « bascule » vers l'anglais exclusif (la totalité des heures de langue vivante en 1<sup>er</sup> et terminale y serait consacrée pour eux) : ceux-là ne reprendraient pas la langue 1, du moins au lycée. La langue étrangère principale devient alors l'anglais. La langue du collège devient la 2<sup>e</sup> langue réactivable au besoin un peu plus tard (stages en Europe, cours à l'université, etc.). Au total, tous auraient eu deux initiations.

L'esprit général est celui de la prise en compte du couple utilité/âges de la vie. Le principe général est : une langue mais bien, considérée comme substance pédagogique majeure. Un bon accès pour tous à l'anglais international.

La différenciation se distribue dans le temps. Les effets pour les enseignants (une fois l'effet de surprise passé) devraient être bénéfiques. Seul problème : les enseignants d'anglais seraient privés des « *petites classes* », mais le passage à l'anglais véritable sans doute favorisé par une phase de familiarisation exclusivement consacrée à l'anglais élémentaire.

Ce système pourrait intégrer le recours à des langues dites « *régionales* » : trois ans dans la langue et la culture catalanes, par exemple, peuvent être le support d'une formation efficace et d'une bonne préparation aux acquisitions linguistiques ultérieures.

Il va de soi que cette procédure devrait être sérieusement expérimentée (en évitant les artefacts) : non pas proposée à des collèges et lycées « pilotes », mais appliquée à un échantillonnage massif et bien réparti.

*Jean-Pierre Lefebvre* est responsable du département d'allemand à l'Ecole normale supérieure.



# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Le cyclisme trahi

**L**E Tour de France 1999 aurait pu être celui de la vérité. Il sera celui du mensonge. Les louables efforts des organisateurs pour assainir une épreuve largement discréditée par l'affaire Festina, qui, un an plus tôt, avait révélé l'usage massif de l'érythropoïétine (EPO) par le peloton professionnel, ont été réduits à néant, mardi 29 juin, par une des plus curieuses décisions que l'Union cycliste internationale (UCI), dirigée par le Néerlandais Hein Verbruggen, ait jamais rendues.

En exigeant la réintégration, sous la contrainte, de Richard Virenque, désormais membre de l'équipe italienne Polti, et de Manolo Saiz, directeur sportif de la formation espagnole ONCE, qui, selon l'expression de Jean-Marie Leblanc, responsable de l'épreuve, n'étaient pas les « bienvenus » sur la Grande Boucle, l'instance supérieure du sport cycliste porte un coup très rude à la lutte antidopage en même temps qu'elle adresse un clin d'œil complice à ceux qui sont tentés par le viol des règlements.

Il ne s'agit évidemment pas de retirer à Richard Virenque le bénéfice de la présomption légale d'innocence et de priver M. Saiz du droit élémentaire au pardon. Il convient cependant de rappeler que le Français est étroitement mêlé aux deux plus importantes affaires de dopage (Festina et Sainz-Lavelot) mises au jour ces dernières années et que l'Espagnol conduit depuis huit ans la carrière de Laurent Jalabert, le coureur qui soutient qu'« il n'y a pas de dopage dans le cyclisme ».

L'UCI fonde sa double exigence – le non-respect d'un délai minimum pour signifier aux coureurs que leur candidature n'est pas acceptée. Elle choisit d'ignorer les faits au profit de la stricte observance de l'étiquette. Nous nous trouvons là face à un cas unique : une fédération internationale – garante de l'éthique de sa discipline et de la santé de ses athlètes – qui tolère les dérives quand elle ne les suscite pas. Devant tant de connivence et tant de cynisme, comment faire encore confiance aux institutions de la justice sportive ? On veut croire que les pouvoirs publics ne resteront pas longtemps inactifs.

Il est bien dommage que M. Verbruggen n'ait pas compris l'intérêt historique de la situation actuelle, où le peloton est prêt, après une année de chien, à renoncer à ses sales habitudes. Il aurait ainsi pu devenir le premier dirigeant du cyclisme à rompre réellement avec la culture du dopage, à prendre enfin en compte les dangers de mort courus par les adeptes de la performance pharmaceutique. Il y a quelques semaines, à l'occasion de Paris-Nice, le coureur français Jean-Cyril Robin avait dénoncé un « cyclisme à deux vitesses », faisant allusion au résultat suspect de certaines équipes alors que d'autres entamaient leur rédemption. Pour cet « écart de langage », le président de l'UCI avait réclamé des excuses.

Force est pourtant de reconnaître que l'athlète réprimandé avait raison : il y a bien, désormais, un cyclisme à deux vitesses. Et on en connaît depuis mardi un des promoteurs : M. Verbruggen.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Grellsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA Le Monde  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde Partisans et adversaires de l'amnistie

**APRÈS** avoir entendu le garde des sceaux, le conseil des ministres d'hier a estimé que la mise au point de son projet d'amnistie exigerait trop de temps pour que celui-ci soit voté avant les vacances. Mais en vérité la dualité d'opinion qui s'est manifestée au sein du gouvernement lui interdisait la moindre décision.

L'avant-projet de M. Robert Lecourt comportait deux parties, dont l'une au moins n'a nul besoin d'être votée. Elle concerne les grâces à accorder à certains condamnés dont la détention n'a pas encore pris fin. C'est au seul président de la République, on le sait, que ce droit appartient. M. Lecourt a bien précisé que ces recours gracieux ne viseraient pas tous les détenus de la collaboration. Les tortionnaires et les délateurs, tous ceux qui ont porté les armes contre leur pays ou la main

sur leurs compatriotes en seront naturellement exclus.

La partie proprement législative de l'avant-projet concernait, d'une part, l'amnistie et, d'autre part, le « démantèlement de la dégradation nationale ». L'amnistie était limitée à certains condamnés à la dégradation nationale, alors que les radicaux et les modérés auraient voulu une mesure générale. Quant au démantèlement de la dégradation nationale – cette peine comporte une vingtaine d'incapacités –, M. Lecourt estimait qu'il devait amener le maintien des incapacités civiques et la suppression de celles qui interdisent au condamné de gagner sa vie, et notamment l'interdiction de séjour ou d'exercer une profession, la confiscation des biens à venir.

Jacques Fauvet  
(1<sup>er</sup> juillet 1949.)

### Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30  
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**APRÈS** une longue période de stagnation économique et d'inertie politique, le Japon commence à refaire surface, reprenant lentement sa place de deuxième puissance économique mondiale. Les résultats inattendus de croissance du premier semestre (+1,9%), après une contraction de près d'un an et demi et des années de langueur, ne doivent pas faire illusion : l'économie n'est pas délogée de sa plus longue récession depuis la guerre. La situation semble néanmoins avoir cessé de se détériorer. Et le premier ministre, Keizo Obuchi, a « sauvé la face » au sommet du G 8 de Cologne, annonçant l'intention du Japon, seul pays du G 8 non-membre de l'OTAN, de participer à la reconstruction du Kosovo avec une contribution de 200 millions de dollars (207 millions d'euros). C'est le Japon – et très probablement M. Obuchi – qui accueillera en 2000 le prochain sommet du G 8, à Okinawa.

Qualifié de « pizza froide » par le *New York Times* lorsqu'il accéda à ses fonctions, en juillet 1998, M. Obuchi a tenu ses engagements et il a aujourd'hui le vent en poupe. Tout donne à penser qu'il devrait être reconduit dans ses fonctions à l'échéance de son mandat, en septembre – ayant remplacé Ryutaro Hashimoto, démissionnaire, il assume actuellement la partie restante du mandat de ce dernier. Peut-être parce qu'on n'attendait rien de ce peu charismatique

## Le Japon refait surface

« homme d'appareil », les résultats de ces dix derniers mois sont d'autant plus significatifs : celui que l'on présentait comme un premier ministre de transition a fait preuve d'un sens politique certain et ne peut guère être accusé d'inertie.

Depuis le début de l'année, M. Obuchi a fait voter plusieurs lois controversées telles que les nouvelles directives de l'alliance militaire avec les Etats-Unis, pendantes depuis quatre ans, qui accroissent les responsabilités régionales du Japon. Il a également légalisé l'autorisation des écoutes téléphoniques dans la lutte contre le crime organisé et fait passer la loi sur la transparence administrative. Le Parlement, dont la session a été prolongée jusqu'au milieu d'août, devrait enfin légaliser l'usage de l'hymne et de l'emblème nationaux, alors qu'une partie de l'opinion y voit les symboles du système impérial et du militarisme. Sur le plan diplomatique, M. Obuchi a engagé un processus de réconciliation avec la Corée du Sud, complété par un projet de zone de coopération économique entre les deux pays, et a, en revanche, tenu tête aux Chinois, refusant d'aller au-delà d'un certain seuil dans les excuses pour le passé expansionniste nippon, ce qui n'a pas été pour déplaire à l'opinion.

Alors que les grands pays européens sont sur une voie sociale-démocrate, M. Obuchi est, lui,

## Les « Fables » de La Fontaine par Lionel Koechlin



en train de reconstituer une coalition de centre-droit formée autour de son propre parti, libéral-démocrate (PLD), majoritaire à la Chambre basse mais non au Sénat, de la formation libérale de Ichiro Ozawa (transfuge du PLD) et du nouveau parti Komei, bras séculier de la puissante secte bouddhique Soka Gakkai. Cette coalition rejette dans l'ombre une opposition qui n'a guère démontré ses capacités à l'alternance : sa principale formation, le Parti démocrate, est un marais composé de forces trop hétéroclites pour avoir une orientation politique, et son président, Naoto Kan, présenté comme le « Tony Blair nippon », ne semble guère faire le poids. Quant aux sociaux-démocrates (ancien Parti socialiste), ils vont de recul en recul, en dépit de la pugnacité de M<sup>me</sup> Takako Doi. Les communistes obtiennent de substantiels succès au niveau local, mais constituent une force marginale au Parlement (vingt-six députés sur cinq cents à la Chambre basse).

### BATAILLE SUR DEUX FRONTS ÉCONOMIQUES

Cette consolidation du camp conservateur s'appuyant sur le centre, qui n'est sans doute pas porteuse d'une renaissance souhaitable du débat politique, assure en tout cas à M. Obuchi une majorité pour poursuivre les réformes économiques. En ce domaine, M. Obuchi se bat sur deux fronts : la conjoncture et les réformes structurelles. Sur le premier plan, il a mené une politique volontariste de dépenses publiques : si l'activité économique semble se dégager de sa léthargie, c'est au prix d'une injonction de 200 milliards de dollars en dépenses publiques. Pour transformer ce sursaut en reprise, les investissements et la consommation doivent prendre le relais. Sinon, l'Archipel retombera dans la récession, car l'Etat est à bout de souffle et enregistre le plus fort déficit des pays industrialisés. Le plan de recapitalisation des banques (500 milliards de dollars) a contribué à creuser le « trou ».

Au chapitre des réformes structurelles, l'économie souffre de trois grands maux : surcapacités de production, sureffectifs et affaiblissement général d'un secteur bancaire tiré vers le bas par les dettes résultant des excès de la période de « bulle financière » et touché de plein fouet par la récession et la dégradation des actifs. Bien engagée, la recomposition du système bancaire prendra du temps – et réserve encore des surprises, comme en témoigne la faillite, le 13 juin, de la banque régionale Tokyo Sowa. La restructuration industrielle va bon train. Multiforme, elle s'opère au fil de fusions-acquisitions et, notamment, de prises de participation de sociétés étrangères. Ces restructurations se traduisent par une dégradation du marché du travail (4,9% de chômage, un record pour le Japon). Le gouvernement vient d'annoncer une série de mesures pour créer sept cent mille nouveaux emplois et envisage de consacrer 15 milliards de dollars à « recycler » quatre millions de salariés vers des secteurs porteurs.

Il y a un an, le Japon était le « vilain » entraînant le reste du monde dans la dépression ; l'afflux des capitaux étrangers était ressenti dans l'Archipel comme une « invasion » ; la crise de confiance était tangible. Ceci n'est plus tout à fait vrai aujourd'hui. L'opinion reste certes endolorie : après tout, les grands « perdants » sont moins les banques que les plus défavorisés, dont l'épargne a fondu, ou les « croisés de l'entreprise » âgés de plus de cinquante ans, qui sont remerciés. Mais le terme M. Obuchi a enrayé la dégradation de la situation économique et a consolidé sa majorité. Le Japon se transforme. Toutefois, la fragmentation du mouvement social et l'absence d'alternative politique sont des facteurs qui freinent encore les changements.

Philippe Pons

## Le gaullisme au-dessus du vide

Suite de la première page

En matière de politique étrangère, aussi, la donne a été entièrement renouvelée en quelques années. La diplomatie d'entre les blocs, dont le discours de Phnom Penh fut un puissant symbole, et qui eut son dernier écho avec celui que François Mitterrand prononça à Cancun, est tout simplement obsolète. Parce que le communisme comme bloc est mort et qu'il est nécessaire d'inventer une nouvelle représentation géopolitique du monde. Il faut apprendre, désormais, à penser en archipels : pour la France, cela signifie se penser dans l'Europe.

Ces bouleversements impliquent une redéfinition de la souveraineté : si le mot est le même partout, il recoupe des idées nationales aussi différentes que celles qui fondent la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne aux quatre nations, l'Espagne de l'après-dictature ou l'Italie, pays avec lesquels la France est en relations quotidiennes. Résultat le plus visible de ces transformations, la politique commune de défense européenne, mise en pratique, sinon théorisée,

lors de la guerre du Kosovo – une guerre menée sous l'égide de l'OTAN, contre un Etat souverain, traditionnellement allié de la France, au nom des droits de l'homme : tous éléments déstabilisateurs pour des gaullistes habitués à penser en termes d'indépendance nationale, d'alliances traditionnelles et de primauté du droit de l'Etat sur le droit des gens.

Quant à la France sociale et culturelle, elle ne ressemble plus beaucoup à celle que gouvernait le vieux Général. On ose à peine rappeler que les étudiants de Nanterre protestaient, en avril 1968, contre la non-mixité des cités universitaires, maintenant qu'on ne conçoit plus une école communale non mixte. La liste est interminable des autres changements sociaux qui ont remodelé la France en trente ans : éclatement des familles, effondrement des pratiques religieuses, invention et extension du poids de cette couche sociale qu'on appelle la « jeunesse », émergence des communautés comme acteurs de la vie sociale.

Si la pensée sur le monde a toujours du retard sur les changements réels qui l'affectent, tous ces phénomènes sont désormais fortement ancrés et intellectuellement pris en compte par tout un chacun, qu'il soit favorable ou non à ces nouveautés : elles forcent à imaginer autrement les rapports entre hommes et femmes, entre jeunes et vieux, entre laïques et religieux, entre enfants des immigrations et prétendus Français de

souche. Or la philosophie gaulliste en matière de mœurs n'est pas grand-chose d'autre qu'un conservatisme catholique, autoritaire et machiste, ce qui occasionna d'ailleurs la rupture violente entre la jeunesse et le chef de l'Etat et ses séides en 1968.

### COMPORTEMENT BANALISÉ

Sur le plan politique enfin, l'apport du gaullisme est désormais acquis, digéré... et dépassé. La république fonctionne bien dans le cadre de la Constitution de 1958, révisée par le référendum de 1962 et cette révolution que fut l'élection du président au suffrage universel. Mais la cohabitation, surtout depuis qu'elle dure, l'inscrit dans un fonctionnement – et finalement dans une doctrine – qui s'éloigne chaque jour de la conception unitaire, autoritaire et publicitaire de ses inspirateurs. L'omnipotence du président de la République et l'existence même de son domaine réservé sont, par exemple, chaque jour contredits par le poids grandissant du premier ministre : il était inconvenant de penser naguère que l'hôte de Matignon fût autre chose qu'un grand commis révoquant à merci ; il est désormais inconcevable que Lionel Jospin soit congédié par Jacques Chirac ! L'incarnation de la nation par son chef en est profondément affectée : il faut inventer d'autres façons d'incarner le pays, la nation et le peuple. Chacun le sent mais les réponses tardent à émerger, et la jeune gé-

nération gaulliste n'a rien à proposer en ces matières, tellement elle a banalisé son propre comportement politique.

C'est cet épuisement de la doctrine gaulliste qui donne à ses dirigeants la sensation vertigineuse de danser au-dessus du vide, et les rend si vulnérables au moindre souffle déstabilisateur lancé par un concurrent ou par le chef qui, justement, n'est plus charismatique. Et c'est cette obsolescence qui donne à l'opinion publique l'impression – justifiée – que ces hommes ont cessé de manier des idées pour défendre leurs postes.

On constate aussi, à énumérer les raisons de la crise gaulliste, que ses anciennes forces tracent en négatif la carte politique dans laquelle vont s'inscrire Charles Pasqua et son allié Philippe de Villiers, en même temps qu'ils dessinent les contours possibles de leur alliance avec l'électorat du Front national, nostalgique de la puissance gaulliste et désormais prêt à oublier l'Algérie, comme la présence d'un petit-fils du général de Gaulle sur la liste de Jean-Marie Le Pen l'a montré. Ces traits constitutifs du gaullisme illustrent combien ce courant était inscrit sous le vent de la seconde guerre mondiale, de la décolonisation et de l'affaire algérienne. Si le gaullisme agonise aujourd'hui, c'est bien que la France n'est plus aujourd'hui secourue ou vivifiée par les mêmes vents.

Michel Samson



# ENTREPRISES

LE MONDE / JEUDI 1<sup>er</sup> JUILLET 1999

**BANQUE** Les discussions, entamées il y a une semaine entre la BNP, la Société générale et Paribas, sous l'égide de la Banque de France, ont finalement échoué dans la nuit du

mardi 29 au mercredi 30 juin. ● **LES POUVOIRS PUBLICS** ne sont pas parvenus à imposer une solution « consensuelle ». ● **LE SCHEMA** proposé par Jean-Claude Trichet, gou-

verneur de la Banque de France, n'a pas convaincu les trois présidents, qui ont défendu leurs projets respectifs. ● **IL S'AGIT** d'un camouflet pour M. Trichet mais aussi pour le ministre

de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, qui militait en faveur d'un compromis. ● **LE COMITÉ** des établissements de crédit se prononcera sur la surenchère de la

Société générale sur Paribas dans les tout prochains jours. ● **LES TITRES** des trois banques ont nettement progressé mercredi matin à l'ouverture de la Bourse de Paris.

## Les discussions entre la BNP, la Société générale et Paribas ont échoué

Les présidents des trois établissements ne sont pas parvenus à trouver la solution de compromis qu'appelaient de leurs vœux les pouvoirs publics. Les hostilités boursières vont désormais reprendre. Les trois titres ont ouvert en nette hausse, mercredi matin, à la Bourse de Paris

**LA BATAILLE BOURSIÈRE** aura bien lieu. Le communiqué de la Banque de France est tombé à 1 h 30 mercredi 30 juin. Les discussions entre la BNP, Paribas et la Société générale (SG), sous l'égide de la banque centrale, pour mettre fin à la « guerre » que se livrent les établissements depuis près de cinq mois, ont échoué dans la nuit de mardi à mercredi, au terme de près d'une semaine de négociations. Les pouvoirs publics, par la voie du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Cecei), étaient entrés dans le jeu lundi 21 juin, en suspendant la surenchère de la Société générale sur Paribas. Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, avait alors exhorté les présidents à se réunir autour d'une table.

La Banque de France n'a pas ménagé ses efforts, ces derniers jours, pour trouver un consensus, en vain. Michel Pébereau, Daniel Bouton et André Lévy-Lang, respectivement patrons de la BNP, de la Société générale et de Paribas, étaient venus à la Banque de France, mercredi 23 juin, à la demande de M. Trichet, et avaient discuté pendant plus de trois heures, afin d'aboutir à « une solution consensuelle » et « différente » du projet à trois proposé par la BNP et de l'alliance SG-Paribas.

Les états-majors de chacune des trois banques – huit personnes de chaque côté, les directeurs généraux et les représentants des banques d'affaires – avaient planché tout le week-end sur ce qui a rapidement été appelé le « schéma Trichet ». Il consistait dans la création d'une holding détenue à 50-50 par la BNP et la Générale, coiffant

trois pôles : les fonctions supports de la banque de détail, les activités spécialisées et la banque d'investissement ; la banque de détail restait en dehors de la holding, la BNP et SG conservaient leur identité juridique.

Mais, dès lundi 28 juin, alors que les discussions s'étaient poursuivies à l'institut d'émission tard dans la nuit, il est apparu que le schéma proposé par la Banque de France, qualifié par certains « d'usine à gaz », était impossible à mettre en place. « Au stade actuel, nous n'avons pas la solution, mais nous sommes en train de dessiner le paysage bancaire français des cinquante prochaines années », commentait un des négociateurs, lors d'une pause.

L'impasse est devenue plus évi-

dente, mardi matin, lors de la reprise des discussions entre les états-majors des banques et la Banque de France : les équipes de la Générale et de Paribas ont alors fait part de leur volonté de mener à bien leur projet SG-Paribas, tout en acceptant des « comités de collaboration » chargés d'accords commerciaux avec la BNP. Daniel Bouton n'a visiblement jamais entériné le schéma proposé par M. Trichet. André Lévy-Lang ne cachait pas, pour sa part, son hostilité ce qui ressemblait étrangement à un démantèlement de sa banque.

La BNP avait, de son côté, accepté le « schéma Trichet », jugé pourtant « peu réaliste en première analyse ». Elle était en revanche hostile au projet de collaboration à trois avancé par SG et Paribas car les

économies supposées de ce rapprochement restaient bien inférieures à celles dégagées dans son propre plan.

### CLIMAT TOUJOURS COURTOIS

Chacun des intervenants reconnaît que le climat des discussions a toujours été courtois. Il n'empêche : la plupart des participants n'y ont jamais cru et n'ont accepté de discuter que pour ne pas froisser les pouvoirs publics, mais sans songer un instant à se plier à leurs exigences. Les trois acteurs avaient également en tête le fait que leurs offres étaient irrévocables. « On préfère gagner devant les marchés que sur le tapis vert du gouverneur », explique un proche de la BNP. « Le point d'achoppement a été le désaccord sur l'unité de

commandement », confie-t-on dans l'entourage de la Banque de France.

L'autorité garde toutefois voix au chapitre. Comme elle l'a rappelé dans son communiqué (*lire ci-contre*), « le gouverneur de Banque de France a indiqué aux trois présidents que, dans l'hypothèse où aucun contrôle clair ne se dégagerait à l'issue des offres et où ils souhaiteraient conserver une participation minoritaire, ils auraient à proposer une solution concertée ». La banque centrale obligera donc les présidents des trois banques à se remettre autour d'une table si la BNP n'obtient pas 50,01 % des actions SG et Paribas et si la Générale ne parvient pas à séduire au moins la moitié des actionnaires de la banque de la rue d'Antin. Un cas de figure tout à fait envisageable. Ces discussions pourront servir de bases à des négociations ultérieures, juge-t-on à la Banque de France.

Au stade actuel, les experts imaginent difficilement que le Cecei bloque la surenchère de la Société générale, qui se fait dans le cadre d'une opération amicale. « Je pense que le Cecei a eu le temps de prendre connaissance des informations complémentaires qu'il souhaitait obtenir sur les conséquences sur la solidité financière de SG-Paribas », ironise un analyste.

Sans attendre la décision du Cecei, la Commission des opérations de Bourse (COB) devrait viser d'ici le début de la semaine prochaine la notice d'information qui doit accompagner la surenchère de SG sur Paribas. Théoriquement, le Cecei a trois mois pour examiner la surenchère de la Société générale, mais il devait, dès mercredi matin, ins-

truire le dossier et sa décision interviendra probablement dans les prochains jours. « Il prendra tous les moyens d'éviter des surenchères ruineuses », indique un des proches du Comité.

Pour sa part, le Conseil des marchés financiers (CMF), qui a déjà déclaré recevable la surenchère, devra se pencher sur le calendrier des opérations en cours. Pour le moment, il a fixé au 21 juillet la date de clôture de l'offre de la BNP sur SG. Il peut soit décider d'aligner les autres opérations sur Paribas – celle initiée par la Générale et celle lancée par la BNP – sur cette date, soit rallonger la période pendant laquelle les actionnaires pourront apporter leurs titres. Selon toute vraisemblance, le CMF devrait s'engager dans cette deuxième voie sans se précipiter. D'autant plus qu'une surenchère de la BNP paraît plus que probable.

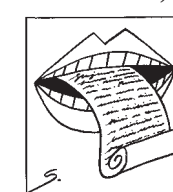
Une chose est sûre, le retour sur le terrain de la Bourse de la bataille entre les trois banques comble les marchés. Mercredi 30 juin, quelques minutes après le début des cotations, l'action BNP progressait de 2,04 %, celle de Paribas de 2,8 % et le titre Société générale gagnait 4 %. Depuis l'annonce du blocage de la surenchère de la Générale, les titres des établissements concernés avaient fortement chuté, l'action SG cédant même plus de 12 %. « Les spéculateurs qui anticipaient une contre-attaque de la BNP et pensaient réaliser rapidement une surenchère avaient vendu massivement leurs titres », explique un analyste d'une banque d'affaires américaine.

Joël Morio  
et Pascale Santi

## « Sans permettre la solution consensuelle qui était recherchée »

**VOICI** l'intégralité du communiqué publié par la Banque de France dans la nuit du 29 au 30 juin :

« Conformément à la demande du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement en date du 21 juin 1999, le gouverneur de la Banque de



### VERBATIM

France a réuni les présidents de la BNP, de Paribas et de la Société générale en vue de rechercher les conditions d'une solution consensuelle, différente des projets proposés jusqu'à maintenant, et présentée par les trois établissements.

Les conversations qui ont eu lieu du 23 juin au 29 juin ont été approfondies et serines. Elles ont consisté à étudier de multiples options sans permettre toutefois la solution consensuelle qui était recherchée. Le gouverneur va rendre compte du résultat de ces échanges de vues au Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement.

» Dès que l'instruction complémentaire de la de-

mande d'autorisation du projet de surenchère présentée le 14 juin par la Société générale aura été achevée, il appartiendra au Comité de se prononcer sur ce dossier au regard, notamment, du bon fonctionnement du système bancaire.

» A la clôture des offres publiques, les projets de la BNP et de la Société générale concernant Paribas et la Société générale pourront devenir effectifs dans les conditions respectivement fixées les 11 février et 29 mars, c'est-à-dire dès lors qu'ils permettraient à l'un des initiateurs de prendre le contrôle de l'établissement objet de l'offre.

» Le gouverneur de la Banque de France a indiqué aux trois présidents que, dans l'hypothèse où aucun contrôle clair ne se dégagerait à l'issue des offres et où ils souhaiteraient conserver une participation minoritaire, ils auraient à proposer une solution concertée et respectueuse des intérêts des établissements concernés, de manière à éclairer les décisions qui devront alors être prises par le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. »

**LA BATAILLE** à laquelle se livrent la BNP, la Société générale et Paribas, opération financière d'une envergure sans précédent, ne modifiera pas seulement en

### ANALYSE

Cette saga marque une étape décisive dans l'émancipation du capitalisme français

profondeur le paysage bancaire français. Elle laissera aussi des traces durables dans les mœurs économiques du pays. La décision, lundi 21 juin, du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Cecei) de ne pas donner son accord à la nouvelle offre, amicale, de la Société générale sur Paribas avait provoqué la stupeur. Cette annonce, assortie d'une convocation des présidents des trois établissements à se présenter au siège de la Banque de France afin de trouver une solution commune, avait notamment été très mal accueillie par la commu-

## Un camouflet pour les pouvoirs publics

nauté financière internationale. A New York, à Londres ou à Francfort, les opérateurs avaient interprété ce choix comme la preuve d'un retour des vieux démons français : toute-puissance des pouvoirs publics, interventionnisme de l'Etat, aversion irréductible de la France pour l'économie de marché et le libéralisme. Notre correspondant à Francfort, Philippe Ricard, rapportait ainsi (*Le Monde* du 30 juin) l'agacement d'un banquier allemand vis-à-vis de « cette cuisine typiquement française ».

L'échec des négociations, dans la nuit du 29 au 30 juin, entre les différents protagonistes de l'affaire démontre que cette vision d'une France archaïque était en partie erronée. Si les pouvoirs publics français conservent, aujourd'hui encore, le pouvoir de faire se rencontrer des dirigeants d'entreprises privées, ils ont perdu celui d'imposer leurs vues. Quelle que soit son issue, la saga SG-Paribas-BNP marque une étape décisive dans l'émancipation du capitalisme français vis-à-vis des autorités publiques : résister aux

pressions conjuguées de la Banque de France et de Bercy est sans précédent dans l'histoire économique française.

Pour le président du Cecei, Jean-Claude Trichet, comme pour le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, il s'agit d'un camouflet retentissant. Les deux hommes avaient mis tout leur poids pour infléchir les positions des présidents des trois banques. M. Trichet en avait appelé à leur sagesse, M. Strauss-Kahn avait souhaité que « le destin de ces trois entreprises ne soit pas laissé au seul hasard des marchés ».

### PAYS LIBÉRAL ET MODERNE

MM. Bouton (Société générale), Lévy-Lang (Paribas) et Pébereau (BNP) n'ont tenu aucun compte de ces rappels à l'ordre, de la même façon qu'ils n'avaient guère, depuis le début de la bataille, « soigné » les pouvoirs publics, les tenant délibérément à l'écart de leur projets, les informant, par téléphone, des offres boursières quelques minutes seulement avant que celles-ci ne soient rendues publiques. Para-

doxalement, le refus des trois patrons de banque de céder aux sommations de Bercy et de la Banque de France contribuera beaucoup à donner de la France, à l'étranger, l'image d'un pays libéral et moderne, image que MM. Trichet et Strauss-Kahn s'efforcent précisément de promouvoir.

Comment le gouverneur de l'institut d'émission et le ministre de l'économie rebondiront-ils ? La tâche sera sans doute plus facile pour M. Trichet, même si sa réputation d'« apôtre de la dérégulation » a été quelque peu écornée dans cet épisode, que pour M. Strauss-Kahn. Le locataire de Bercy va maintenant devoir justifier, auprès d'une partie de sa majorité plurielle et des syndicats qui s'inquiètent du laisser-faire des pouvoirs publics dans cette affaire et des conséquences sociales de la bataille boursière, l'incapacité d'un gouvernement socialiste à peser sur le cours des événements, son impuissance à dicter sa loi aux marchés financiers.

Pierre-Antoine Delhommais

## Cinq mois de rebondissements

● **1<sup>er</sup> février** : la Société générale (SG) et Paribas annoncent un projet de fusion. Le nouvel ensemble pèserait 15,1 milliards d'euros (environ 100 milliards de francs) et constituerait la troisième banque européenne. L'opération se ferait par offre publique d'échange (OPE) de titres SG contre des titres Paribas, à raison de 5 SG contre 8 Paribas. SG conditionne le succès de l'OPE à l'apport d'au moins 50,01 % du capital de Paribas.

● **9 mars** : la BNP lance deux offres publiques d'échange sur les deux banques SG et Paribas, dont la valeur en Bourse est estimée à près de 200 milliards de francs (30 milliards d'euros). Elle propose 11 actions BNP pour 8 actions Paribas et 15 actions BNP pour 7 actions SG.

● **16 mars** : le Conseil des marchés financiers (CMF), autorité de régulation de la Bourse, juge recevable la double OPE lancée par la BNP.

● **26 mars** : SG et Paribas déposent un recours contre la décision du CMF.

tiques économiques, dont deux au moins intéressent de très près les opérateurs des marchés financiers depuis plusieurs semaines. Le premier se trouve dans l'hypothèse de dérapages budgétaires importants, dont « la probabilité n'est pas nulle, tant les consolidations budgétaires restent fragiles » dans la zone euro.

Première conséquence de ce scénario, estime le rapport : des tensions sur les marchés financiers. « Les émetteurs souverains en situation de déficits excessifs verront la qualité de leurs signatures se dégrader aux yeux des investisseurs et des agences de notation. » Par ailleurs, « on ne peut exclure une suspicion des marchés à l'égard de l'euro dans le cas où le problème des déficits ex-

cessifs concernerait un grand pays ou un nombre significatif de pays de l'Union ». Il y a quelques semaines, la décision des ministres des finances de l'Union d'accepter que l'Italie dépasse son objectif de déficit de 2 % fixé en 1999 avait provoqué une baisse de la monnaie européenne face au dollar.

« **PERMIS DE DÉFICIT** » Autre effet possible d'un dérapage budgétaire : l'apparition de tensions entre la Banque centrale européenne (BCE), le Conseil Eco-fin et les Etats en situation de déficit excessif. « La BCE ne peut rester sans réagir et exige des Etats en déficit qu'ils réduisent rapidement ceux-ci ; les Etats concernés, en retour, demandent à la BCE de baisser ses

taux d'intérêt directeurs pour relancer la croissance et réduire la charge de leur dette. » Cette solution serait la plus mauvaise, suggère le rapport, car elle ferait jouer à la BCE le rôle de bouc émissaire et pourrait créer une crise de confiance sur les marchés. Il serait de loin préférable de mettre en place une « stratégie coopérative », en renforçant, en amont, la coordination actuelle des programmes budgétaires nationaux pluriannuels. Solution plus originale encore, la création d'un marché permettant l'échange des « permis de déficit » sur le modèle du marché des droits à polluer.

Autre sujet d'actualité, la gestion du change. Qui doit définir l'évolution souhaitable de l'euro et qui

doit se charger de la commenter ? Le rapport estime que, dans le traité de Maastricht, « la responsabilité de la politique de change fait l'objet d'une souveraineté partagée entre la BCE et les gouvernements ». Si le Conseil est compétent pour adresser à la BCE des recommandations sur les « orientations générales de la politique de change », la BCE dispose en revanche de la responsabilité opérationnelle de la gestion du change. « Le risque de conflit de compétence entre le Conseil et la BCE » existe donc, selon le rapport. Il souligne aussi qu'il « y a clairement des sensibilités très différentes aux variations de change des onze économies de la zone en raison de l'hétérogénéité des appareils productifs européens ». Ainsi, les choix

de la BCE – par exemple laisser l'euro s'apprécier contre le dollar – peuvent être vivement contestés par les pays les plus pénalisés par cette évolution. A contrario, d'autres pays peuvent se plaindre d'un euro faible. Il importe donc, selon M. Boyer, de rapidement « clarifier les principes de la politique de change » et d'en accroître l'efficacité par un renforcement de la coopération entre la BCE, l'« euro-11 » et la Commission, par l'élaboration d'indicateurs nationaux homogènes de compétitivité, et enfin, par la mise en place d'une représentation unifiée et d'une position commune de la zone euro face au dollar et au yen.

P.-A. D.

## Le Commissariat général du Plan veut renforcer la coordination des politiques économiques en Europe

**SIX MOIS** après le lancement de l'euro, les problèmes demeurent. Quelle doit être l'orientation de la politique monétaire unique ? Quels sont les moyens disponibles pour coordonner les politiques budgétaires nationales ? Quelle doit être la place respective des politiques conjoncturelles et structurelles dans l'amélioration de l'emploi en Europe ? Ce sont quelques-unes des questions auxquelles s'est efforcé de répondre, sous l'égide du Commissariat général du Plan, le groupe de réflexion présidé par l'économiste Robert Boyer, directeur de recherche au CNRS.

Le rapport, rendu public mercre-



# LE MONDE

## diplomatique

JUILLET 1999

MARC LAIMÉ

Les nouveaux barbares de l'information en ligne

\*

THOMAS C. FRANK

Et le *New York Times* imagine notre avenir

\*

STEPHEN ENDICOTT  
ET EDWARD HAGERMAN

Les armes biologiques de la guerre de Corée

\*

IGNACIO RAMONET

Paix en Algérie

\*

FRANÇOIS DUFOUR

Les savants fous de l'agroalimentaire

\*

JEAN-PAUL MARÉCHAL

Quand la biodiversité est assimilée à une marchandise

\*

SUSAN GEORGE

A l'OMC, trois ans pour achever la mondialisation

\*

MONIQUE CHEMILLIER-GENDREAU

L'ordre juridique international, une chimère ?

\*

ANDREJA ZIVCOVIC

Le protectorat, instrument de domination

\*

ANTOINE SANGUINETTI

Seuls, les Etats-Unis...

\*

JOSÉ VIDAL-BENEYTO

La privatisation de la social-démocratie

\*

BRIGITTE PÄTZOLD

Autogestion dans une mine du pays de Galles

\*

ALAIN GRESH

Muette agonie de l'Irak

\*

JEAN LÉVY

L'« affaire » des militants guyanais

\*

WILLIAM S. HATCHER

La foi baha'ie, un humanisme contre les fanatismes

\*

CÉCILIA GABIZON

Meurtrière police de Rio

\*

ANNE-CÉCILE ROBERT

La mémoire Nord-Sud en danger

\*

NORMAN SPINRAD

Quand « La Guerre des étoiles » devient réalité

En vente chez votre marchand de journaux - 24 F - 3,66 €

# L'abolition des ventes hors taxes dans l'Union met en lumière les carences de l'Europe fiscale

90 000 emplois commerciaux seraient menacés

Jeudi 1<sup>er</sup> juillet, les voyageurs se déplaçant au sein de l'Union européenne ne pourront plus acheter de marchandises détaxées dans les

ports, les aéroports, sur les bateaux et dans les avions. L'abolition des ventes hors taxes intra-communautaires menace tout particulièrement

la France, numéro des alcools et du luxe. Les petits paradis fiscaux, en revanche, devraient voir leur fréquentation augmenter.

LE *DUTY FREE*, c'est fini en Europe. Mercredi 30 juin à minuit, conformément à la directive adoptée en 1991, le régime de ventes hors taxes en vigueur dans les aéroports, les avions, les bateaux et les ports est aboli pour les voyageurs se déplaçant à l'intérieur de l'Union européenne. Les voyageurs en partance pour d'autres horizons pourront, eux, continuer à acheter cigarettes, alcools ou parfums sans acquitter les taxes. Les ventes intra-européennes représentaient quelque 25 milliards de francs en 1998, soit les deux tiers du total du marché du hors taxes en Europe. On ne sait pas encore très bien quelles conséquences réelles va entraîner le retour à un régime taxé.

Le lobby européen du *duty free*, regroupant la plupart des entreprises de luxe, de tabac, d'alcool, de transport aérien et maritime, a tout fait pour essayer de retarder l'échéance. En vain : prise à l'unanimité des Etats-membres en décembre 1991, la décision ne pouvait être annulée ou reportée qu'à l'unanimité. Au sommet de Cologne, début juin, il s'en est fallu d'une voix, celle du Danemark, que le lobby n'obtienne gain de cause...

« Une période transitoire de sept ans et demi a été accordée aux opérateurs du secteur hors taxes pour leur permettre de s'adapter à la nouvelle situation », n'a cessé de marteler la Commission européenne. Au lieu de quoi « le total des ventes hors taxes dans l'UE s'est accru : il est passé de 3,6 milliards d'euros en 1991 à 5,8 milliards d'euros en 1996, une progression de 61 % ». Le lobby, lui, crie au désastre social. A l'en croire, 90 000 emplois en Europe – dont 10 000 sur le seul territoire français – seraient menacés. Le commerce hors taxes participait au financement des infrastructures portuaires, aéroportuaires, et à l'équilibre financier de compagnies de ferries chancelantes. Mais Bruxelles ne croit pas au « scénario noir » : avec ou sans taxes, « la plupart des voyageurs continueront de faire des emplettes pendant l'attente dans les aéroports ou la traversée en ferry. (...) Un endroit attirant disposant d'une clientèle "captivité" constitue en soi un privilège ».

JONGLERIE

La Grande-Bretagne est la plus menacée. D'abord parce qu'elle est de loin le premier marché hors taxes d'Europe (2,3 milliards d'euros en 1998) : Londres est la première plate-forme aéroportuaire du monde, et de nombreux ferries traversent la Manche quotidiennement, parfois uniquement pour permettre à leurs passagers de profiter des ventes hors taxes à bord. Ensuite parce que le niveau des taxes sur les alcools et les tabacs y est particulièrement élevé. La compagnie anglo-suédoise P & O Stena Line, principal opérateur de ferries transManche, vendra désormais de l'alcool uniquement dans les eaux territoriales françaises, où les taxes seront moins élevées.

Car les voyageurs pourront continuer à jongler avec les différences de taxation d'un pays à l'autre, ou se rendre dans les quel-

ques enclaves qui demeureront au cœur de l'Europe : la Suisse, Jersey, Guernesey, Andorre, les Canaries, le mont Athos... C'est d'ailleurs le principal grief adressé par le lobby à Bruxelles, qui avait promis en 1991 de s'engager sur la voie d'une harmonisation fiscale restée lettre morte.

« La directive de 1991 prévoyait cette harmonisation pour le 1<sup>er</sup> janvier 1997... », observe l'Association française pour le commerce hors taxe (Afcobt). Le phénomène des « boutiques flottantes » devrait dès lors se généraliser en Europe, notamment en mer du Nord et dans la Baltique. Sur la côte nord de l'Allemagne, 5 700 emplois seraient sur la sellette. Des armateurs allemands imaginent déjà de lancer des bateaux vers la Pologne, ou les pays baltes, pour contourner la législation européenne.

La France, troisième marché européen pour les ventes hors taxes (730 millions d'euros en 1998), est aussi menacée en tant que premier producteur mondial d'alcools et de produits de luxe. « 50 % des produits vendus en hors taxes dans l'ensemble des aéroports en Europe sont des produits français », affirme-t-on à l'Afcobt. A Roissy et Orly, tabacs, alcools et parfums génèrent à eux seuls 60 % du chiffre d'affaires commercial d'Aéroports de Paris (ADP).

Les marques de produits de luxe ont des marges amplement suffisantes pour maintenir des prix attractifs. Le tabac et les alcools, en revanche, n'échapperont pas à une baisse violente de leurs ventes. Selon la société d'études Euromoni-

tor, les ventes de ces deux types de produits en *duty free* en Europe devraient chuter de 73 % entre 1998 et 2003. « Mais le préjudice viendra moins des pertes de volumes que de la perte de la vitrine incomparable que représente le *duty free* pour la mondialisation des marques », souligne Frank Carron, le directeur du marketing de World Brands Duty Free, filiale spécialisée de Pernod-Ricard. Le hors taxes représentait, en 1998, 8 millions de litres d'alcools, sur un total de 250 millions de litres pour le groupe.

Les opérateurs se tournent maintenant vers les gouvernements dans l'espoir de bénéficier d'aides à la reconversion, voire de régimes spécifiques. Lionel Jospin pourrait annoncer vers la mi-juillet un plan prévoyant le maintien de l'autorisation pour les aéroports de vendre du tabac sans licence. Autre mesure envisagée, la possibilité pour les voyageurs partant de France vers une destination extra-communautaire en passant par un pays de l'Union de bénéficier quand même, au départ de Paris, des avantages du *duty free*. L'Afcobt caresse l'espoir que M. Jospin accorde enfin aux aéroports et aux ports un statut spécifique leur permettant d'échapper aux règles de la loi Galland sur les conditions de vente entre industriels et distributeurs, qui leur laisserait la possibilité de négocier des prix plus compétitifs que les commerces en ville. Mais là, c'est un autre lobby, celui de la grande distribution, qui risque de se mettre en branle...

Pascal Galimier

## Au bonheur des buveurs de bière

aux yeux des responsables de l'entreprise « l'acte déclencheur du voyage ». Il pouvait même disparaître après avoir joué un rôle essentiel : celui d'habituer les consommateurs anglais aux produits français. « Les Anglais sont de grands amateurs de shopping, il ne nous reste plus qu'à les fidéliser. Ils ont beaucoup de raisons de venir. A nous de les y aider », estime Alain Bertrand, directeur du développement d'Eurotunnel, nullement fâché de la disparition d'un privilège plus utile à son concurrent – le transport maritime – qu'à lui-même.

GROS CLIENTS BRITANNIQUES

C'est au sud de Calais que s'étend l'immense domaine d'Eurotunnel et du centre commercial de la Cité de l'Europe, dont les superstructures seules émergent des collines de Coquelles et du réseau d'échangeurs. A l'opposé, il y a la rade avec la masse colorée des ferries et l'éclair brillant des catamarans. De l'un à l'autre, et dans la ville elle-même, l'Anglais fait son marché. Il passe presque toujours à Auchan (1 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1998) ou au centre commercial de la Cité de l'Europe, qui regroupe un hypermarché Carrefour et 140 boutiques (1,3 milliard de francs de chiffre d'affaires, sans Car-

refour). Il va aussi beaucoup dans les « Cash and carry », qui se sont installés partout dans la ville, dans des magasins désaffectés ou de vieux hangars. Les *beer runners*, qui viennent acheter de pleines camionnettes de bière ou d'alcool qu'ils revendront chez eux, y trouvent parfois un meilleur rapport qualité-prix que dans les *duty free*.

Auchan réalise 30 % de son chiffre d'affaires avec les Britanniques, la Cité de l'Europe, 60 %. Si le différentiel de prix joue, des indices de changement de consommation sont perceptibles : « La clientèle anglaise a élargi ses achats. Elle a découvert les produits français et achète de tout au point qu'il n'y a plus de différence entre son *caddy* et celui d'une ménagère française, à part la quantité de bière », constate Serge Lalleman, directeur d'Auchan. La clientèle, en définitive, a montré qu'elle passait outre aux dernières augmentations de tarif du transport maritime. Ce qu'on redoute davantage, à Calais, c'est le moment où le cours de la livre retrouvera des niveaux plus bas. Ce jour-là, la côte française risque de ne plus être inscrite en lettres d'or dans le cœur des Anglais.

Pierre Cherruau

## Au nord de la Baltique, tous les ferries passeront par Aaland

MARIEHAMN (Finlande)

de notre envoyé spécial

Le nouveau terminal du port de Laangnas est une grande cabane en bois jaune pâle, posée sur des

REPORTAGE

Cet archipel bénéficie d'une dérogation et pourra continuer la vente hors taxes

rochers qui descendent en pente douce vers la mer Baltique. A deux mètres au-dessus du sol, une passerelle couverte pour passagers se fraie un passage parmi les pins, jusqu'au quai fraîchement bétonné. Les installations portuaires, réduites au minimum, sommeillent à la pointe d'une presqu'île de l'archipel d'Aaland, territoire autonome sous souveraineté finlandaise.

C'est dans ce cadre bucolique que les ferries géants de la Baltique vont désormais faire escale, à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Celle-ci durera un quart d'heure à peine et aura lieu en pleine nuit dans la plupart des cas, mais permettra aux na-

vires, dont certains transportent jusqu'à 2 700 passagers, de continuer à vendre des produits hors taxes (*duty free*).

Situé au nord de la Baltique, ce groupement de 6 500 îles et îlots bénéficie d'une dérogation en vertu d'un protocole au traité d'adhésion de la Finlande à l'Union européenne (UE), effective depuis 1995 : les directives européennes sur la taxe sur la valeur ajoutée et sur les impôts indirects ne s'y appliquent pas. Tout navire qui fait escale aux Aaland quitte théoriquement l'UE et pourra donc, à ce titre, continuer à proposer à ses passagers des articles en *duty free* après le 30 juin. « Cette dérogation est destinée à maintenir une économie locale viable sur les îles », est-il précisé dans le protocole.

NEUF PASSAGERS SUR DIX

Pour les compagnies maritimes aussi, le maintien de l'exemption aalandaïse est primordial, la part de leur chiffre d'affaires résultant des ventes hors taxes étant estimée entre 40 % et 50 %. « Plus de 90 % des passagers visitent nos boutiques », se borne à indiquer Ken-

du *M/S Isabella*, l'un des sept navires de Viking Line. Installée à Mariehamn, la « capitale » des îles Aaland, la compagnie finlandaise détient un peu plus du tiers du marché sur les lignes entre la Suède, la Finlande et l'Estonie, juste derrière sa grande rivale, la finlandaise Silja Line. A elles deux, elles ont transporté 11,4 millions de passagers en 1998. L'alcool et les cigarettes coûtant très chers dans les pays nordiques, nombreux sont les passagers qui ne prennent ces ferries que pour faire leurs provisions à meilleur marché. Pour attirer la clientèle, les compagnies proposent des tickets à des prix ridicules et toutes sortes de distractions à bord.

Avant le 1<sup>er</sup> juillet, seuls les ferries reliant Stockholm au port finlandais de Turku faisaient escale, à l'aller, dans l'archipel autonome : un quart d'heure à Mariehamn. Avec la fin annoncée du *duty free* dans l'UE, Silja et Viking ont revu leurs plans en incluant Aaland dans toutes les liaisons entre la Suède et la Finlande, à l'aller comme au retour. D'où la nécessité d'aménager le petit port tranquille de Laangnas, qui se partage-

ra les escales avec Mariehamn. Pour compenser le retard occasionné par ces détours et maintenir la rentabilité des lignes, les cadences vont encore augmenter. Le temps passé à quai par les ferries n'excédera pas une heure et demie...

Pour les compagnies maritimes, la dérogation aalandaïse ne constitue qu'un répit. La Suède et la Finlande doivent harmoniser leurs politiques en matière d'alcool avec le reste de l'Union à partir de 2004. Stockholm et Helsinki ont obtenu de pouvoir, jusqu'à cette date, limiter l'importation d'alcool par les particuliers à un niveau bien inférieur à celui en vigueur dans les autres pays membres et de frapper ces produits de taxes très lourdes. Et ce, officiellement, pour des raisons de santé publique. Dans quelques années, les ventes hors taxes devraient devenir nettement moins intéressantes. Comment y faire face ? « Adaptions-nous déjà à la nouvelle donne concernant le *duty free*, et puis l'on verra... », réagit Nils-Erik Eklund, le PDG de Viking Line.

Antoine Jacob







## TABLEAU DE BORD

### AFFAIRES

#### INDUSTRIE

● **COCA-COLA : la branche polonaise de Coca-Cola** a annoncé, mardi 29 juin, qu'elle a retiré de la vente en Pologne de l'eau purifiée gazéifiée Bonaqua conditionnée en bouteilles de verre de 0,33 litre, où l'on a découvert de la moisissure. Selon l'entreprise, il s'agit d'une moisissure « non active » détectée dans une partie des 1 500 bouteilles en verre non encore remplies.

● **ALSTOM : le groupe franco-britannique** a signé mardi 29 juin un contrat pour une centrale électrique au charbon de 2 100 mégawatts en Malaisie, pour un montant supérieur à 1 milliard d'euros.

● **CHINA NATIONAL PETROLEUM CORP. (CNPC) : le principal producteur de pétrole du pays** envisage de procéder à l'introduction en Bourse la plus importante jamais effectuée en Chine, pour lever 10 milliards de dollars.

● **SAMSUNG : le conglomérat sud-coréen a demandé**, mercredi 30 juin, de placer sous tutelle judiciaire sa filiale automobile, Samsung Motors, après l'échec de la vente de cette filiale à son concurrent Daewoo.

● **DAEWOO : les patrons des quarante et une entreprises du conglomérat coréen ont remis leur démission**, mercredi, pour permettre à la direction du groupe d'accélérer le processus de sa restructuration.

● **TRANSGÉNIQUES : l'américain Monsanto** va signer un accord avec l'Institut agronomique de Campinas, dans l'Etat de Sao Paulo, au Brésil, pour le développement conjoint de plants de canne à sucre et de café transgéniques.

#### SERVICES

● **SBC/AMERITECH** : les deux compagnies de télécommunications américaines ont affirmé mardi être parvenues à un accord avec la Commission fédérale des communications américaine (FCC) pour que celle-ci donne son accord à leur fusion.

● **GLOBAL ONE : la démission de Gary Forsee**, le président de Global One, relance les spéculations autour de l'avenir de cette société commune entre Deutsche Telekom, France Télécom et l'opérateur américain Sprint.

## VALEUR DU JOUR

### Compaq en retrait sur Internet

**COMPAQ**, le premier constructeur mondial de micro-ordinateurs, ne sera pas un acteur majeur de l'Internet comme l'ambitionnait Eckhard Pfeiffer, son ancien président. Deux mois après l'éviction de ce dernier, confronté à de lourdes pertes (225 millions de dollars) au deuxième trimestre 1999, Compaq a décidé de se séparer de la perle qu'il possède sur le marché de l'Internet : Alta Vista, un moteur de recherche qui s'est progressivement transformé en portail.

Compaq avait trouvé Alta Vista dans le patrimoine de Digital Equipment, racheté en 1998 pour 9 milliards de dollars. Aujourd'hui, il en cède 83 % pour 2,3 milliards de dollars, valorisant l'ensemble à 2,7 milliards de dollars. L'acquéreur est CMGI, un fonds d'investissement dirigé par David Wetherell, qui détient déjà près d'une douzaine de participations dans des sociétés Internet. Les plus fameuses sont une participation de 28 % dans Geocities, qu'il vient de céder à Yahoo, et une participation de 18,5 % dans Lycos, le deuxième portail Internet aux Etats-Unis, derrière Yahoo. En mars, David Wetherell s'était opposé à l'acquisition de Lycos par USA Networks avant de faire capoter l'affaire en mai.

Cet accord offre à CMGI la direction opérationnelle des activités Internet. Mais Compaq aura un droit de regard, puisqu'il conserve 17 % d'Alta Vista et acquiert 16,4 %

● **EUROTUNNEL : le Parlement a adopté mercredi** le projet de loi prolongeant de trente-quatre ans (jusqu'en 2086) la concession du tunnel sous la Manche. en application du plan de sauvetage financier d'Eurotunnel mis en place en 1997-1998.

● **PRINTEMPS : les salariés du grand magasin** situé boulevard Haussmann à Paris, qui étaient en grève depuis six jours pour réclamer une hausse des salaires, ont repris le travail mercredi matin.

● **MCDONALD'S : McDonald's va payer 4 millions de dollars d'amendes** dans le cadre d'un accord à l'amiable pour des accidents survenus dans les aires de jeux de la chaîne de restauration rapide avec plus de 400 enfants blessés aux Etats-Unis dans les années 70 et 80.

#### FINANCE

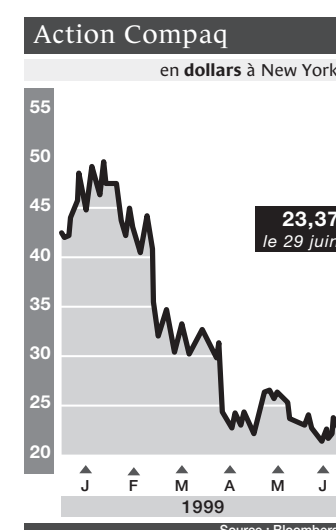
● **ACTIONNARIAT : le nombre d'actionnaires individuels** présents aux assemblées générales des sociétés du CAC 40 est passé en moyenne de 1 000 en 1998 à 1 200 en 1999, selon une étude d'Ecocom et Deloitte & Touche.

● **AZUR-GMF : le groupe d'assurances français et son homologue belge Smap** ont annoncé mardi la création d'un groupe mutualiste « européen », qui doit occuper la première place sur les marchés belge et français des collectivités locales et de leur personnel. Le futur ensemble, baptisé Assurances mutuelles Europe, rassemblera 4,6 millions de sociétaires.

● **COMMERZBANK : la quatrième banque allemande** a indiqué mardi qu'elle allait coopérer avec le groupe de conseil en investissement DVAG, filiale à 50 % d'Aachener Münchner Beteiligung (AMB), dans le giron de l'italien Generali. La Commerzbank compte ainsi étendre la distribution de ses produits de crédits à la consommation et au financement immobilier.

#### RÉSULTATS

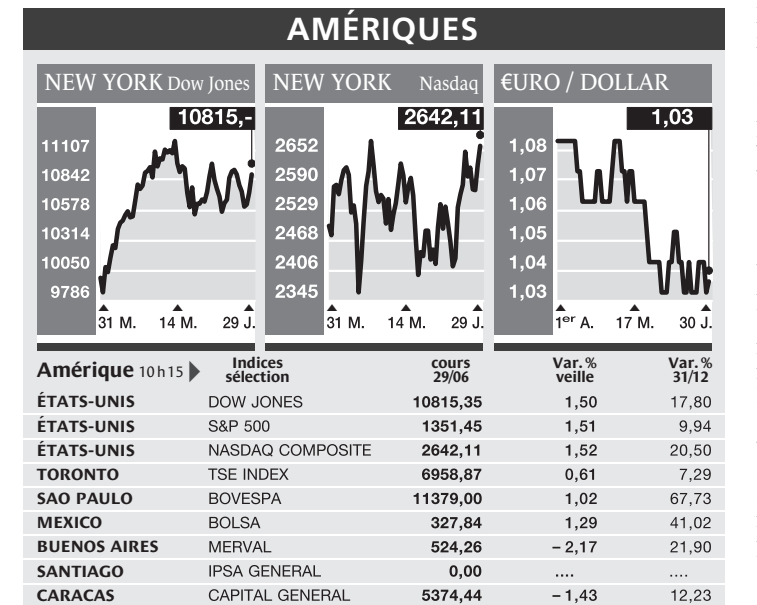
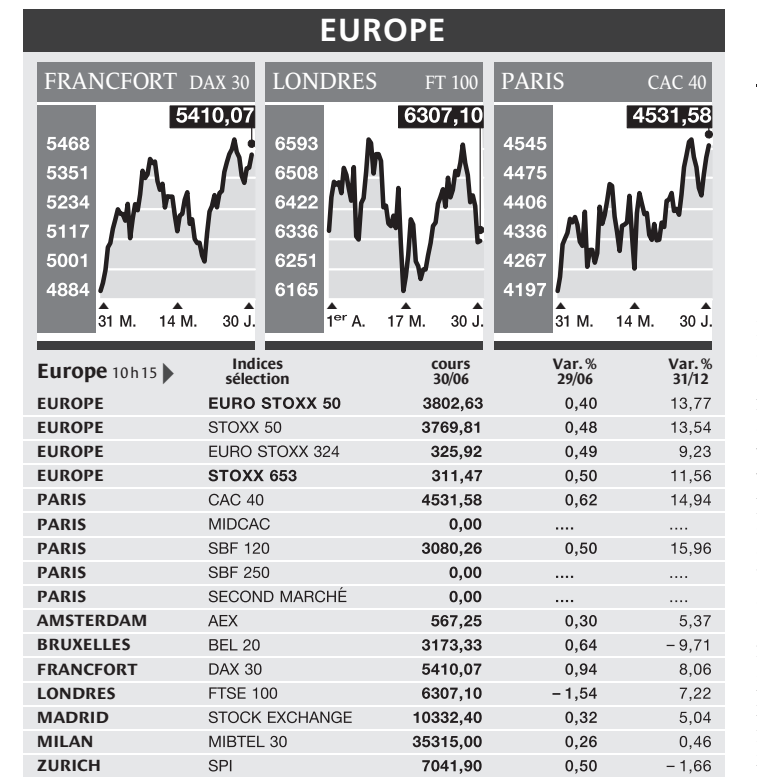
● **RFF : l'établissement public propriétaire des infrastructures ferroviaires** prévoit de réduire de 16 % sa perte nette en 1999 à 1,75 milliard d'euros et de diminuer légèrement ses investissements à 1,81 milliard d'euros, contre 1,86 milliard d'euros en 1998, a indiqué mardi son président Claude Martinand.



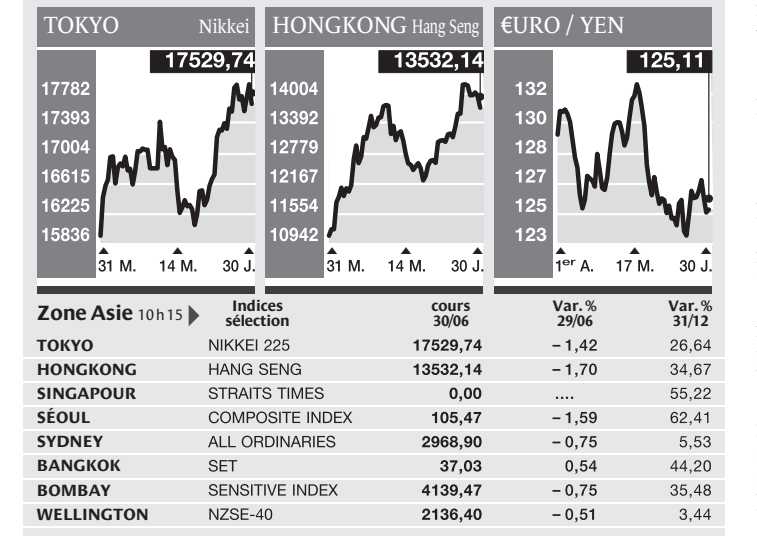
de CMGI. Cette décision intervient au moment où les rivaux de Compaq, comme Dell Computer et Gateway, investissent de plus en plus sur le Web. Certes, ils vendent des micro-ordinateurs en direct sur la Toile, mais ils se sont également transformés en fournisseurs d'accès gratuit à Internet dans divers pays. Ces deux constructeurs de PC estiment que le micro-ordinateur ne restera pas le seul mode d'accès à Internet. Bientôt, les téléphones portables, les téléviseurs ou les agendas électroniques seront plus utilisés que les micro-ordinateurs pour dialoguer sur la Toile. En devenant commerçant électronique sur Internet, Dell et Gateway pourront donc s'associer à d'autres constructeurs électroniques pour vendre leurs appareils.

Enguérand Renault

## FINANCES ET MARCHÉS



### ASIE - PACIFIQUE



## SUR LES MARCHÉS

#### PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris a débuté la séance du mercredi 30 juin sur un gain de 0,25 %, à 4515,31 points, porté par le calme qui règne sur les marchés obligataires avant la décision de la Réserve fédérale américaine et par la relance de la bataille boursière opposant la BNP à la Société générale et Paribas. Après l'échec des négociations, le marché retrouve son rôle d'arbitre. La veille, l'indice avait gagné 0,86 %, pour dépasser la barre des 4 500 points, à 4 503,83 points.

#### FRANCFORT

L'INDICE DAX 30 a ouvert la séance de mercredi sur une note positive avec un gain de 0,57 %, à 5 390 points. La veille, le marché de Francfort avait terminé sur une très faible hausse de 0,05 %, à 5 359,53 points.

#### LONDRES

L'INDICE FT 100 de la Bourse de Londres a fini la journée de mardi sur baisse de 1,54 %, à 6 307,10 points, évoluant depuis deux séances dans le sens inverse des autres Bourses européennes.

#### TOKYO

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokyo a baissé de 1,42 %, à 17 529,74 points, pénalisé par le net recul des valeurs bancaires. Malgré les signes de reprises économiques au Japon, le système financier reste le maillon faible.

#### NEW YORK

LE PRINCIPAL indice de la Bourse de New York, le Dow Jones, a affiché un gain de 160,20 points à l'issue de la séance du mardi 29 juin. Il a terminé en hausse de 1,50 %, à 10 815,35 points, tandis que l'indice de la Bourse électronique Nasdaq a gagné de 39,67 points (soit 1,52 %), à 2 642,11 points. L'indice Standard and Poor's des 500 valeurs a réalisé une progression équivalente à celle du Nasdaq, de 1,51 %, à 1 351,45 points. Les échanges ont été moyennement actifs, avec 816 millions d'actions traitées. Les investisseurs préfèrent en effet attendre le verdict de la banque centrale américaine sur les taux d'intérêt pour prendre leurs décisions sur les marchés d'actions.

#### TAUX

LES TAUX D'INTÉRÊT à long terme en Europe, qui évoluent à l'inverse du prix des obligations, restaient stable à l'ouverture du marché le mercredi 30 juin. Ils s'établissaient à 4,63 % en France et à 4,51 % en Allemagne.

#### MONNAIES

LE DOLLAR était sans tendance lors des premiers échanges le mercredi 30 juin dans un marché atone avant la décision, mercredi soir, du comité monétaire de la Réserve fédérale (Fed) sur les taux américains. Il se négociait sur la base de 1 euro pour 1,0333 dollar et de 1 dollar pour 120,86 yens. La veille, le billet vert était monté contre la monnaie japonaise jusqu'à 121,60 yens.

## ÉCONOMIE

### Baisse du chômage de 0,2 % en mai en France

LE NOMBRE de demandeurs d'emploi a baissé de 0,2 % en mai, soit une diminution de 6 100 par rapport aux chiffres révisés d'avril, ce qui porte leur nombre total à 2 841 100, selon les statistiques du ministère de l'emploi publiées mercredi 30 juin. Le taux de chômage au sens du BIT, calculé différemment, s'établit à 11,4 % de la population active contre 11,3 % en avril. (Lire p. 8.)

● **Le Comité des investissements à caractère économique et social (CIES)**, réuni mardi sous la présidence du ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, a arrêté à environ 87 milliards de francs pour 1999 et 2000 les investissements des entreprises publiques. Parmi lesquels un projet de grand transport de gaz (de la Norvège à l'Italie), l'acquisition de 12 rames duplex supplémentaires pour le TGV Méditerranée, la rénovation du terminal 1 de l'aéroport Charles de Gaulle.

● **ITALIE : le produit intérieur brut (PIB)** a progressé de 0,9 % au premier trimestre 1999 en rythme annuel, a annoncé, jeudi, l'institut national des statistiques Istat. Par rapport au trimestre précédent, le PIB a progressé de 0,2 %.

● **Les prix à la production industrielle** en Italie ont baissé de 1,4 % en mai par rapport au même mois de l'année précédente, a annoncé mardi l'Istat. L'indice est inchangé par rapport au mois d'avril.

● **ALLEMAGNE : les prix à l'importation** ont augmenté de 0,3 % en mai comparé à avril, ce qui a réduit leur recul sur un an à 3 %, a indiqué mardi l'Office des statistiques de Wiesbaden (Ouest). En avril, le recul sur un an s'élevait à 3,9 %, et en mars à 4,9 %, rappelle le communiqué.

● **ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton** a présenté, mardi, son plan de sauvetage et de modernisation du système fédéral d'assurance médicale pour les retraités, Medicare. Ce système, qui compte actuellement 39 millions d'assurés, était menacé d'ici 2015 de la faillite en raison du « papy boom ».

● **Les ventes de logements neufs aux Etats-Unis** ont baissé de 5,1 % en mai, à 888 000 unités, en rythme annuel, après une hausse de 6,4 % le mois précédent (chiffre révisé en baisse), a annon-

cé, mardi, le département du commerce. Les analystes tablaient généralement sur une baisse moindre, de 2,9 %, de ces ventes en mai.

● **L'indice de confiance des consommateurs** pour juin aux Etats-Unis, établi par le Conference Board, a progressé à 138,4, contre 137,7 en avril (chiffre révisé), a annoncé, mardi, l'institut d'études.

● **JAPON : l'économie montre des signes clairs d'amélioration** mais les taux d'intérêt doivent rester bas, à leurs niveaux records actuels, a déclaré mercredi le gouverneur de la Banque du Japon (BOJ), M. Masaru Hayami. « L'amélioration a été plus claire depuis le début de cette année fiscale », qui a commencé en avril, a déclaré le gouverneur devant une commission parlementaire.

● **Les mises en chantier de logements au Japon** sont reparties à la baisse en mai, après deux mois de reprise modeste, avec un recul de 0,9 % sur leur niveau du même mois de 1998, a annoncé, mercredi, le ministère de la construction.

● **CORÉE DU SUD : la production industrielle en mai** a cru de 21,8 % sur un an, le plus haut niveau en neuf mois, reflétant une amélioration de la consommation intérieure, indique-t-on de source officielle. Le chiffre de croissance enregistré en mai a été encore plus élevé que les 17,1 % notés en avril, souligne l'office national des statistiques (NSO).

● **RUSSIE : la Banque centrale (BCR)** a privé, mardi, de licence quatre grandes banques en raison de leur situation financière, a indiqué le vice-président de la BCR, Vladimir Goriounov, cité par l'agence Interfax. Outre Unexim, Mosbiznesbank, Promstroibank et Mejkombank sont touchées par la mesure. Le 18 mai, la BCR avait déjà supprimé les licences de douze établissements.

● **La Russie a continué de connaître un déclin démographique** durant les quatre premiers mois de 1999, sa population s'établissant à 146,1 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> mai, a indiqué, mardi, l'Agence des statistiques russe citée par Interfax. En décembre 1998, la Russie comptait environ 146,4 millions d'habitants.

● **BANQUE MONDIALE : un groupe d'experts** s'est constitué pour travailler avec la Banque mondiale à l'éradication de la corruption dans les pays d'Asie de l'Est, a indiqué, mardi, l'institution de développement dans un communiqué.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)...	1,66386	PESETA ESPAG. (100)...	3,94238
ESCUDO PORT. (100)...	2,00482	ESCUDO PORT. (100)...	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)...	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)...	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NEERLANDAIS 2,20371		FLORIN NEERLANDAIS 2,97660	
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
		ZLOTY POLONAIS.....	4,0723

Cours de change croisés					
30/06 10h15	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours FR. S.
DOLLAR	0,82607	1,03355	0,15756	1,57455	0,64520
YEN	121,05500	125,11000	19,07500	190,64000	78,08500
EURO	0,96754	0,79930	0,15245	1,52360	0,62430
FRANC	6,34665	5,24255	6,55957	9,99310	4,09485
LIVRE	0,63510	0,52460	0,65635	0,10010	0,40975
FRANC SUISSE.....	1,54990	1,28060	1,60230	0,24415	2,44040

#### Taux d'intérêt (%)

Taux 29/06	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,65	2,46	4,64	5,44
ALLEMAGNE	2,65	2,65	4,51	5,40
GDE-BRETAG.	4,56	4,87	5,10	4,74
ITALIE	2,65	2,60	4,83	5,64
JAPON	0,05	0,05	1,81	....
ÉTATS-UNIS	4,97	4,87	5,93	6,08
SUISSE	0,81	1,09	2,86	4
PAYS-BAS	2,62	2,60	4,68	5,44

#### Matif

Cours 10h15	Volume 30/06	dernier prix	premier prix
National 5,5	3066	90,67	90,68
SEPTEMBRE 99			
Euribor 3 mois	1603	97,27	97,27
SEPTEMBRE 99			

#### Matières premières

En dollars	Cours 29/06	Var. % veille
MÉTALUX (LONDRES)		\$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS.....	1568	-0,44
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1402	-0,28
PLOMB 3 MOIS.....	500,5	-1,09
ETAIN 3 MOIS.....	5310	-0,19
ZINC 3 MOIS.....	1037,5	-0,91
NICKEL 3 MOIS.....	5543	-0,93
MÉTALUX (NEW YORK)		\$/ONCE
ARGENT A TERME.....	5,24	1,06
PLATINE A TERME.....	80779,53	1,05
GRAINES DENRÉES		\$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO).....	264,5	0,28
MAÏS (CHICAGO).....	216,75	0,81
SOJA TOURTEAU (CHG.)	132,5	-0,53
SOFTS		\$/TONNE
CACAO (NEW YORK).....	1052	1,15
CAFÉ (LONDRES).....	1320	....
SUCRE BLANC (PARIS)....	207	....

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)



VALEURS EUROPÉENNES

● Mardi 29 juin, l'action Cortefiel a progressé de 1% pour finir la séance à 26,2 euros. Le groupe de textile espagnol a annoncé mardi avoir acquis un fabricant de vêtements hongrois, Tulipan Rt, pour un montant de 7 millions de francs. Il prévoit également de réaliser des investissements en Europe dans les deux prochaines années. L'analyste financier de la banque américaine Goldman Sachs conseille d'acheter le titre à des fins spéculatives. ● L'action de l'équipementier pour les télécommunications Amper a pris mardi 5,71%, à 15,19 euros, tandis que le titre Radiotronics s'est apprécié de 1,30%, à 46,60 euros. Radiotronics a annoncé mardi

le départ de son vice-président après l'échec des négociations de rapprochement avec Amper. ● Le titre Debitel a abandonné 1,1%, à 27 euros, lors de la séance du mardi 29 juin après que la troisième compagnie de téléphone mobile eut indiqué qu'elle prenait une participation majoritaire dans berlin.de, un service en ligne, sans préciser le montant de la transaction. ● La valeur Deutsche Bank a gagné mardi 3%, à 58,47 euros, après l'annonce du départ de Frank Newman, le président de Bankers Trust, qui avait été à l'origine du rapprochement entre la banque américaine et la banque allemande.

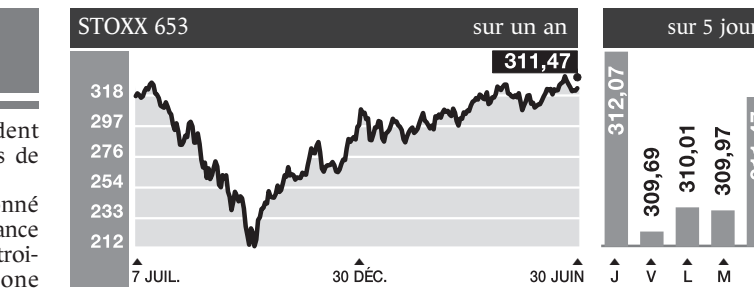


Tableau de données financières pour l'indice STOXX 653, incluant des valeurs de clôture, des variations et des données de détail pour divers secteurs.

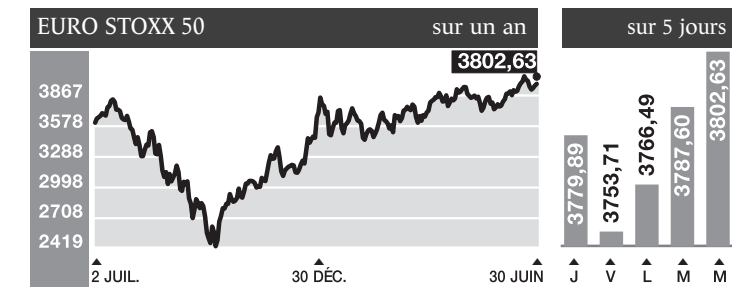


Tableau de données financières pour l'indice EURO STOXX 50, incluant des valeurs de clôture, des variations et des données de détail pour divers secteurs.

30/06 10h22

Tableau des valeurs automobiles avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

BANQUES

Tableau des valeurs bancaires avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Tableau des valeurs des télécommunications avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

CONSTRUCTION

Tableau des valeurs de la construction avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

PRODUITS DE BASE

Tableau des valeurs des produits de base avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

CHIMIE

Tableau des valeurs chimiques avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

Tableau des valeurs pharmaceutiques avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

CONGLOMÉRATS

Tableau des valeurs des conglomérats avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

ÉNERGIE

Tableau des valeurs de l'énergie avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs des services financiers avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

CONSUMATION CYCLIQUE

Tableau des valeurs de la consommation cyclique avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des valeurs de l'alimentation et de la boisson avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

PHARMACIE

Tableau des valeurs pharmaceutiques avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs des biens d'équipement avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

ÉNERGIE

Tableau des valeurs de l'énergie avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs des services financiers avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

CONSUMATION CYCLIQUE

Tableau des valeurs de la consommation cyclique avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des valeurs de l'alimentation et de la boisson avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

ASSURANCES

Tableau des valeurs des assurances avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

MEDIAS

Tableau des valeurs des médias avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau des valeurs des biens de consommation avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs du commerce de distribution avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de la haute technologie avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

SMITHS IND PLC

Tableau des valeurs des actions individuelles avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des valeurs des services collectifs avec colonnes pour le code pays, le cours en euros et la variation.

AMSTERDAM

Tableau des valeurs de la bourse d'Amsterdam avec colonnes pour le cours en euros et la variation.

BRUXELLES

Tableau des valeurs de la bourse de Bruxelles avec colonnes pour le cours en euros et la variation.

FRANCFORT

Tableau des valeurs de la bourse de Francfort avec colonnes pour le cours en euros et la variation.

CODES PAYS ZONE EURO

Tableau des codes pays pour la zone euro avec colonnes pour le code pays et le nom du pays.

CODES PAYS ZONE EURO

Tableau des codes pays pour la zone euro avec colonnes pour le code pays et le nom du pays.

CODES PAYS ZONE EURO

Tableau des codes pays pour la zone euro avec colonnes pour le code pays et le nom du pays.

www.lemonde.fr CHANGE!

CODES PAYS ZONE EURO

Tableau des codes pays pour la zone euro avec colonnes pour le code pays et le nom du pays.

CODES PAYS ZONE EURO

Tableau des codes pays pour la zone euro avec colonnes pour le code pays et le nom du pays.



VALEURS FRANÇAISES

● A l'ouverture, mercredi 30 juin, l'action BNP gagnait 0,77 %, à 79,1 euros, tandis que celle de Paribas grimait de 3,54 %, à 111 euros. Le titre Société générale progressait de 3,14 %, à 171 euros. A ces cours, les parités proposées par la BNP, dans le cadre de sa double OPE, valorisent l'action SG à 169,5 euros et l'action Paribas à 108,76 euros. Le volet principal de la nouvelle offre de la Société générale sur Paribas valorise ce dernier à 116,25 euros, tandis que le volet subsidiaire le valorise à 114 euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 30 JUIN Liquidation : 23 juillet

Table of French stock market data with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Includes entries for B.N.P., Renault, Saint Gobain, etc.

Main table of French stock market data with columns: BIC, BIS, B.N.P., BOLLORÉ, BONGRAIN, BOUYGUES, CASINO GUICHARD, etc. Includes various companies and their stock prices.

Table of international stock market data with columns: International, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Includes entries for American Express, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 29 JUIN Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of new market data with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes entries for ADL PARTNER, ALB SOFT, ALPHAMEDIA, etc.

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 30 JUIN Une sélection. Cours relevés à 10h15

Table of second market data with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes entries for ARKOPHARMA, ASSURBOPOP, ASSYSTEM, etc.

Table of international stock market data (continued) with columns: International, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Includes entries for American Express, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; □ coupon détaché; ● droit détaché; ◊ contrat d'animation; + ou offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

SICAV

FCP

Table of SICAV and FCP data with columns: Valeurs unitaires francs, Date. Includes entries for CDC TRESOR, FONSIACV, CAISSE D'EPARGNE, etc.

Table of various financial instruments and companies with columns: REVENU-VERT, SEVÉA, SYNTHESIS, UNIVERS ACTIONS, etc.

Advertisement for Volkswagen Passat V6 TDI. Text: 'Ski extrême. Saut à l'élastique. Surf. V6 TDI. Parachutisme. Rafting.' Includes an image of a car and a VW logo.

Table of various financial instruments and companies (continued) with columns: ACTILION ÉQUILIBRE C, ACTILION ÉQUILIBRE D, ACTILION PEA, etc.



# AUJOURD'HUI

LE MONDE / JEUDI 1<sup>er</sup> JUILLET 1999

**SPORTS** L'Union cycliste internationale (UCI) a ordonné, mardi 29 juin, la réintégration de Richard Virenque dans le Tour de France 1999 qui débute, samedi 3 juillet, au

Puy-du-Fou (Vendée). ● LA COMMISSION DISCIPLINAIRE de l'UCI a argué d'un vice de forme et a réadmis pour le même motif Manolo Saiz, le directeur sportif de la forma-

tion espagnole Once. ● CE COUP DE THÉÂTRE constitue un camouflet pour la Société du Tour de France qui avait déclaré, le 16 juin, que Richard Virenque n'était pas « le bien-

venu cette année » sur le Tour, estimant que le Varois cristallisait sur son nom le phénomène du dopage. Jean-Marie Leblanc, le directeur général du Tour de France, a pris acte

de la décision de l'UCI. ● EN ITALIE, des perquisitions dans le milieu du cyclisme, mardi 29 juin, ont donné lieu à six mises en examen. (Lire aussi notre éditorial page 16.)

## Richard Virenque réintègre le peloton du Tour de France par une porte dérobée

Le coureur français, déclaré « persona non grata » sur la Grande Boucle qui débute samedi 3 juillet, a été réadmis par l'Union cycliste internationale pour un vice de forme. Un terrible affront pour la Société du Tour et un rude coup pour les tenants de la lutte antidopage

LA COMMISSION disciplinaire de l'Union cycliste internationale (UCI) a ordonné, mardi 29 juin, la réintégration de Richard Virenque, le coureur français de l'équipe Polti, et de Manolo Saiz, le directeur sportif espagnol de ONCE, dans le Tour de France qui s'élançera le 3 juillet du Puy-du-Fou (Vendée). Quatre jours seulement avant le départ de l'épreuve, ce communiqué lapidaire et comminatoire place les organisateurs de la Grande Boucle dans une situation délicate.

Moins de cinq heures ont suffi à Jean-Marie Leblanc, directeur général de la Société du Tour de France, pour admettre sa « dé-faite » et accepter de se plier à l'injonction de l'autorité supérieure. Le communiqué de l'UCI est tombé alors que les responsables de la Grande Boucle étaient justement réunis pour examiner le cas de la formation italienne Lampre et d'autres équipes ou coureurs impliqués dans le vaste coup de filet (lire ci-dessous) entrepris le même jour par la justice transalpine. Il n'était alors question que d'étendre la liste des récusations, afin de s'assurer que cette 86<sup>e</sup> édition serait bien celle du renouveau du sport cycliste.

L'UCI en a décidé autrement, au prétexte d'un vice de forme. La commission disciplinaire estime en effet que les récusations du Tour de France, prononcées le

16 juin, sont intervenues trop tardivement, eu égard au règlement qui prévoit un délai de 60 jours avant le départ.

« Après les auditions de M. Virenque et de M. Jean-Marie Leblanc, la commission disciplinaire a dû annuler la décision rendue le 16 juin par la Société du Tour de France d'exclure M. Virenque du Tour de France 1999, indique le communiqué de l'UCI. Ayant estimé qu'un vice de forme avait été commis dans les modalités d'engagement (non respect des délais prévus par l'article 1.2.048 des règlements UCI), la commission disciplinaire a ordonné aux organisateurs de réadmettre le coureur à la compétition en question. »

### UN BIAS DE PROCÉDURE

La commission disciplinaire aura mis tout de même treize jours avant de trouver le biais procédurier lui permettant d'annuler la décision annoncée en grande pompe par Jean-Marie Leblanc et Jean-Claude Killy, le patron d'Amateur sports organisation (ASO), la hodgepode mère de la Société du Tour. Hein Verbruggen, le président néerlandais de l'UCI, met en avant un aspect « purement technique », et ajoute qu'il « se félicite des principes de déontologie et d'éthique sportive sans concessions adoptés par la Société du Tour de France ». Un hommage que certains considèrent comme

un coup de pied de l'âne. Depuis plusieurs années, l'UCI a adopté une attitude très en retrait dans la lutte contre le dopage. La Fédération internationale a ainsi confié les recherches sur la détection de l'EPO à Francesco Conconi, l'ancien préparateur physique de Francesco Moser, aujourd'hui au cœur des investigations de la justice italienne. Dans un entretien à l'Equipe magazine, Francesco Conconi affirmait pouvoir détecter l'EPO dans les urines des coureurs... à condition d'en posséder 10 litres. A chaque fois que des chercheurs, de Québec à Troyes, ont affirmé pouvoir détecter ce produit phare du peloton cycliste, l'UCI n'a exprimé que scepticisme. De la même manière, au suivi longitudinal français, la Fédération internationale a préféré instaurer des critères moins drastiques.

Hein Verbruggen a commencé son ascension dans les instances cyclistes en 1975, quand il est entré à la Fédération néerlandaise. Il y a entamé une ascension rapide qui l'a conduit à la présidence de l'UCI, en novembre 1991, poste où il a été réélu en 1997.

Durant son mandat, cet homme colérique a évité de se mêler à des dossiers délicats. Il préférerait déléguer à celui qui passait alors pour son dauphin, Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme (FFC), jusqu'à ce que



Richard Virenque dans la tenue qu'il devrait endosser pour le prologue du Tour, samedi 3 juillet (ici dans Paris-Nice).

ce dernier finisse par se révolter contre son autorité. En 1998, alors que le Tour de France était en pleine tourmente, le président, parti en vacances en Inde pendant la plus grande partie de l'épreuve, n'a fait qu'une court passage de deux heures à l'étape de Pau, évitant de rencontrer les coureurs.

« Hein Verbruggen est un politicien », dit de lui Jean-Marie Leblanc. Membre du Comité international olympique (CIO) depuis 1996, il n'entend pas, à cinquante-huit ans, s'arrêter dans son ascension.

Dans ce contexte, le camouflet infligé au Tour de France peut être interprété comme une attaque contre Jean-Claude Killy. Le président d'ASO est aussi membre du CIO où se déroule actuellement une bagarre feutrée mais féroce entre anciens et modernes, sur fond d'affaires de dopage et de scandales de corruption. Jugé trop réformiste, l'ancien triple champion olympique de ski alpin a déjà subi quelques humiliations de la vieille garde du CIO, notamment dans le comité de sélection des Jeux d'hiver 2006.

Autour de la présence de Richard Virenque dans le Tour de France, semble se jouer une autre partie, aux enjeux fondamentaux pour l'avenir du cyclisme et du sport en général.

Benoît Hopquin

### TROIS QUESTIONS À...

JEAN-PIERRE

KARAQUILLO

**1 En tant que directeur du Centre de droit et d'économie du sport de Limoges, que pensez-vous du coup de force de l'Union cycliste internationale (UCI) ?**

La commission disciplinaire de l'UCI a estimé que la Société du Tour de France n'avait pas respecté ce point de règlement qui dit qu'il faut un délai minimum de 60 jours à un organisateur privé pour inviter un groupe sportif, ce qui, apparemment, n'a pas été respecté pour l'équipe Polti. Au regard de la forme, il est clair que l'UCI a raison. La Société du Tour de France a cédé car elle peut difficilement se passer de l'autorité de l'UCI. Cette dernière met des commissaires à disposition sur la course afin de contrôler le bon déroulement technique de l'épreuve. Je trouve néanmoins inadmissible que l'UCI ait été obligée de passer ce biais-là.

**2 Pourquoi ?**

Il s'agit d'un recul par rapport à la lutte contre le dopage entreprise ces derniers mois. Le refus de la Société du Tour de France d'inscrire certains coureurs en se fondant sur des critères de moralité n'était pas scandaleux. Et qu'importe si des affaires sont en cours devant des tribunaux. Il ne faut pas confondre le disciplinaire et le pénal. Organisme privé, la Société du Tour de France a parfaitement le droit de décider qui elle invite pour ses épreuves.

**3 Que faut-il voir, alors, dans cette offensive de l'UCI, à quelques jours du départ du Tour de France ?**

Un rapport de forces. Dans le football, la Fédération internationale (FIFA) organise elle-même les compétitions, ou ce sont les confédérations continentales ou les fédérations nationales qui s'en chargent. L'UCI, elle, se contente principalement de donner son accord à des promoteurs privés, comme la Société du Tour de France. Cette dernière organise d'ailleurs un grand nombre de courses. L'UCI considère peut-être que la Société du Tour a trop de pouvoir.

Propos recueillis par Frédéric Potet

## En Italie, six mises en examen ont été prononcées pour « distribution de produits dangereux »

LES POLICIERS des NAS, la brigade des stupéfiants italienne, ont procédé, mardi 29 juin, à un coup de filet en plusieurs endroits de la péninsule. Une trentaine de perquisitions ont été effectuées au domicile de coureurs professionnels, de directeurs sportifs et d'individus appartenant au monde du cyclisme. Six personnes, dont les directeurs sportifs des équipes Vini Caldirola (récemment récusée par les organisateurs du Tour de France), Liquigas et Lampre - Sandro Lerici, Fabio Bordonali, Pietro Algeri et son adjoint - ainsi qu'un masseur et un mécanicien, ont été mis en examen, au motif de distribution de produits dangereux pour la santé.

L'équipe Lampre est sur la sellette depuis qu'un photographe suisse, lors du Tour de Suisse, a découvert un sac-poubelle contenant des emballages de produits dopants qu'avait jeté l'un des responsables. Mardi soir, la direction de l'équipe a démenti la mise en examen d'Algeri et de son adjoint.

Mandatés par les juges Pierguido Soprani, de Ferrare, et Silvio Bonfigli, de Brescia, les

policiers ont également « visité » les domiciles d'Ivan Gotti (Polti, vainqueur du Giro en 1997 et 1999), Marco Velo (Mercatone Uno), champion d'Italie du contre-la-montre individuel, Paolo Savoldelli (2<sup>e</sup> du Giro 1999) et Mario Cipollini (Saeco), Franco Ballerini (Lampre), le Russe Pavel Tonkov (Mapei), et Wladimir Belli (Festina). Ils ont également mené des investigations chez d'anciens champions comme Gianni Bugno ou Claudio Chiappucci.

Les carabinieri auraient trouvé de l'EPO chez un des coureurs (dont l'identité n'a pas été révélée), ainsi que des flacons sans étiquette, des pastilles et des fioles d'Hémagel. Ce produit, utilisé pour diluer le sang, permet de masquer une hématoctrite trop élevée. Les policiers auraient également saisi des documents qualifiés « d'intéressants », par une source proche des enquêtes.

La formation Polti, a indiqué que la perquisition opérée chez Ivan Gotti qui prendra le départ du Tour de France samedi 3 juillet au Puy-du-Fou (Vendée) « n'avait donné aucun résultat ». Le coureur, entendu pendant une

heure dans les locaux de la police, en est ressorti sans être inquiété.

Voilà maintenant plusieurs mois que la justice italienne instruit dans les milieux sportifs sur des affaires de dopage qui ne concernent pas seulement le cyclisme. A l'instar du juge Raffaele Guarino, à Turin, les magistrats ont déjà mis en cause nombre d'acteurs du sport, dirigeants et médecins, dans plusieurs villes de la péninsule.

### DEUX CÉLÈBRES SPÉCIALISTES

Deux de ces enquêtes, celle de Pierguido Soprani, de Ferrare, et celle de Giovanni Spinosa, de Bologne, s'intéressent aux activités de deux spécialistes, tous deux mis en examen, le professeur Francesco Conconi et son disciple, le docteur Michele Ferrari, ancien médecin de l'équipe cycliste Gewiss, terreur du peloton au début des années 90.

Le cabinet de ce dernier a acquis une réputation internationale et ne désemplit pas de « patients » venus de l'Europe entière toutes disciplines sportives confondues. Lors de pré-

cédentes perquisitions effectuées dans une pharmacie de Bologne, les carabinieri avaient mis la main sur des ordonnances de produits dopants rédigées par le docteur Ferrari et destinées à des athlètes.

Pour sa part, Francesco Conconi travaille à l'université de Ferrare. Célèbre pour ses travaux sur le transport de l'oxygène par le sang, et l'adaptation de l'organisme aux efforts de longue durée, il est considéré comme l'un des pionniers du recours massif à l'EPO de synthèse auprès des sportifs. Son centre qui, durant les années 80/90, entretenait des relations étroites avec le CONI (Comité olympique italien), a accueilli et accueille encore de nombreux sportifs de haut niveau. Marco Pantani, écarté du Giro le 5 juin alors qu'il était en tête de l'épreuve, la veille de l'arrivée à Milan, fut l'un de ses nombreux « clients ».

Les documents et les produits saisis par les policiers italiens lors de cette opération vont désormais être examinés et analysés.

Yves Bordenave

## Contrôle positif, Christophe Dugarry se déclare victime d'une injustice

ment lui valoir une nouvelle sanction.

Dans ce combat incertain contre un destin défavorable, l'attaquant, qui était effondré après la divulgation de la nouvelle de son contrôle positif, bénéficiera du soutien de son club.

### LE SOUTIEN DU CLUB

Le président délégué de l'OM, Yves Marchand, l'a promis juste après avoir confirmé la mésaventure du joueur, mardi 29 juin, en accusant réception d'un courrier officiel de la Fédération française de football (FFF) : « Christophe conserve évidemment notre confiance, nous pensons qu'il ne s'est pas dopé. Il y a une différence entre contrôle positif et dopé. »

Dans la matinée, le directeur sportif, Marcel Dib, avait nié toute notification de ce contrôle positif (Le Monde du 30 juin) alors que le club avait été informé par Christophe Dugarry dès le lundi 28 juin. La date du contrôle remonte au 30 avril, à l'issue du match entre l'OM et l'Olympique lyonnais (0-0) comptant pour la 31<sup>e</sup> journée du championnat de France. Le laboratoire national de dépistage du dopage de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) a détecté dans l'échantillon prélevé des traces de métabolites supérieures au seuil de 2 nanogrammes par litre d'urine toléré par le Comité international olympique (CIO).

Dugarry, qui reprendra l'entraînement jeudi 1<sup>er</sup> juillet, a demandé une contre-expertise, ce qui va ériger un peu plus une procédure fastidieuse. Entre le début des vacances estivales, la possibilité de faire appel après le jugement de la commission de contrôle dopage et le recours à une médiation du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le champion du monde aura le temps de préparer son argumentaire pour échapper à la suspension de six mois ferme généralement infligée par les juges de la FFF en pareille circonstance.

« Je ne me suis jamais dopé et je mettrai tout en œuvre pour démontrer les faillites dans l'efficacité de la lutte antidopage », a indiqué le Marseillais, qui a disputé 28 des 34 rencontres du championnat 1998-1999. « Je suis une fois de plus confronté à une situation plus que difficile, on ne me laissera évidemment jamais tranquille. J'ai toujours été contre toute forme de tricherie. Je vais me défendre. N'ai-je été contrôlé plus de vingt fois dans ma carrière, dont deux fois au cours du Mondial ? Que tous ceux qui croient en moi continuent, ils ont raison de le faire. »

Avant lui, les cinq autres footballeurs français déclarés positifs à la nandrolone avaient clamé avec la même vigueur leur innocence et crié à « l'injustice ». David Garcion (Lille) inaugura la série le 20 décembre

1996, et suivirent, lors de la saison 1997-1998, Cyril Pouget (Le Havre), Dominique Arribagé (Toulouse), Antoine Sibierski (Auxerre, « blanchi » au bénéfice du doute scientifique) et Vincent Guérin (Paris-Saint-Germain, dont la suspension a été levée par le tribunal administratif de Versailles pour vice de forme).

La notoriété de Christophe Dugarry, champion du monde avec les Bleus le 12 juillet 1998, suscite évidemment un tout autre impact et son dopage, s'il était avéré, entacherait forcément le football français. La FFF a attendu 1995 pour intensifier ses contrôles et n'avait épinglé, dans un premier temps, que des consommateurs de cannabis, parmi lesquels

deux gardiens de but célèbres, les futurs champions du monde Fabien Barthez (Monaco) et Bernard Lama (Paris-Saint-Germain), suspendus pour deux mois ferme.

Si plusieurs juges italiens suspectent un dopage organisé dans des clubs du Calcio, cette hypothèse n'est pas, pour l'instant, retenue en France. En revanche, parmi le corps médical attaché aux équipes, la crainte se propage de « comportements individuels irresponsables » après des consultations auprès de pseudo-médecins. « Ce qui se passe dans notre dos nous échappe forcément », lâche un docteur désabusé.

Elie Barth

**ASHFORD**  
CHAUSSEUR HAUT DE GAMME POUR HOMMES ET FEMMES  
LIQUIDATION TOTALE DES STOCKS  
avant le 13 juillet 1999  
4, rue du Général Lanrezac 75017 Paris  
Métro Etoile sortie Carnot - Parking av Carnot à 25 m







# Retour du soleil, surtout au sud

**JEUDI.** Une perturbation peu active traverse le nord du pays le matin, puis s'évacue vers la Belgique l'après-midi. Un anticyclone se renforce par le sud du pays, apportant un temps sec et plus chaud. Les températures seront en nette hausse vendredi, atteignant 30 à 38 degrés du nord au sud de la France.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Le ciel sera couvert le matin, avec quelques pluies faibles, puis le temps s'améliorera l'après-midi, avec le retour d'éclaircies plus belles sur les Pays de Loire. Le vent de sud-ouest soufflera modérément près des côtes. Il fera 20 à 23 degrés l'après-midi.

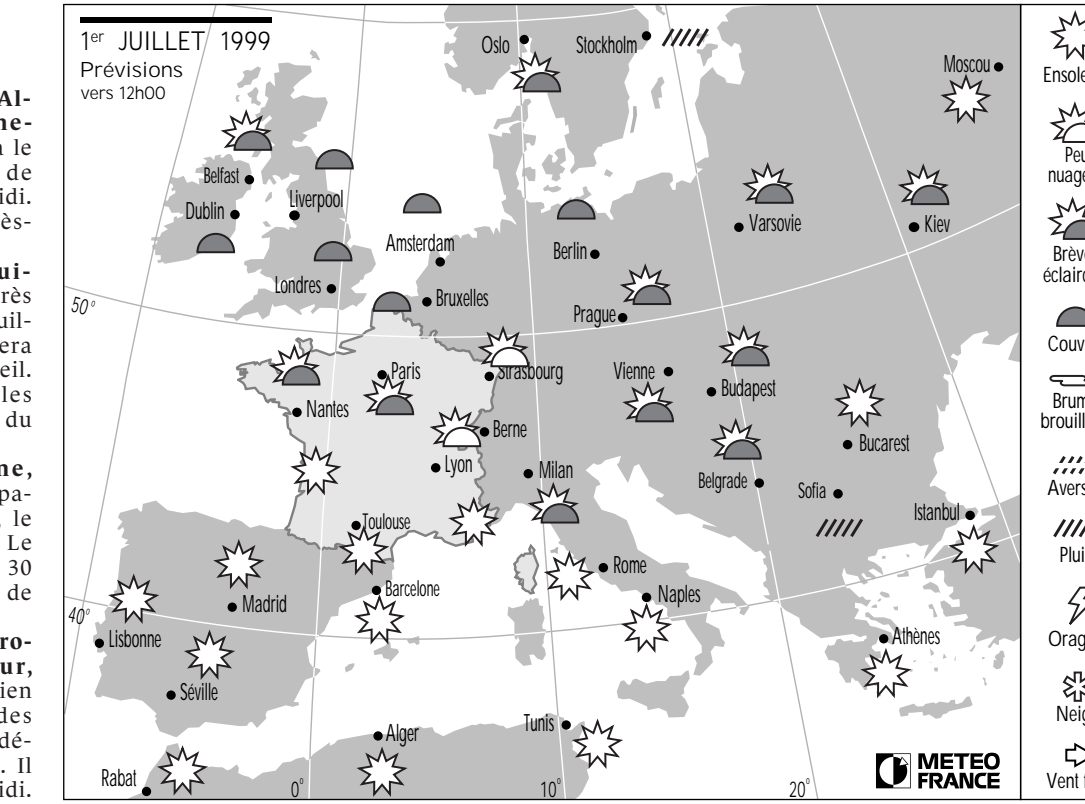
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Les nuages seront nombreux le matin, puis de belles éclaircies reviendront l'après-midi. Le ciel restera un peu plus nuageux sur l'extrême nord. Les températures maximales avoisineront 23 à 26 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Le ciel se couvrira le matin, puis le soleil fera de belles apparitions l'après-midi. Il fera 23 à 26 degrés l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Après dissipation de quelques brouillards matinaux, la journée sera placée sous le signe du soleil. Les températures maximales avoisineront 26 à 33 degrés du nord au sud.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Après dissipation de brouillards locaux, le soleil brillera largement. Le thermomètre marquera 26 à 30 degrés au meilleur moment de la journée.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Le temps restera bien ensoleillé sur l'ensemble des régions. La tramontane modérée faiblira à la mi-journée. Il fera 28 à 34 degrés l'après-midi.



## LE CARNET DU VOYAGEUR

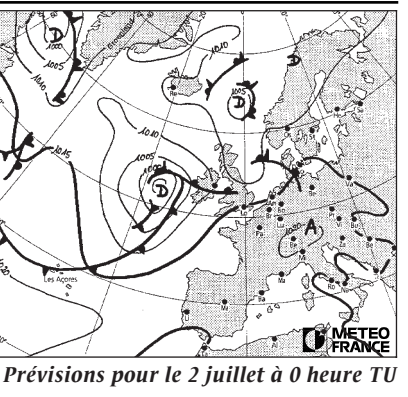
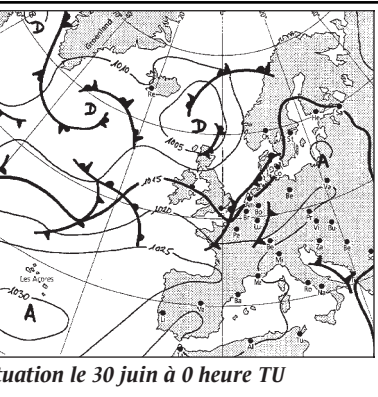
**FRANCE.** La Sécurité routière recommande aux automobilistes de choisir le week-end du vendredi 2 au dimanche 4 juillet, « le moins encombré lors des départs en congés », mais d'éviter absolument le samedi 10 juillet pour leurs départs en vacances. Pour le samedi classé « noir » du 31 juillet, elle déconseille les départs de la région parisienne dans la nuit de vendredi à samedi, la direction sud-ouest étant déjà encombrée dès la fin de la nuit.

**SALON.** Rendez-vous annuel des élus de comités d'entreprise et des responsables de groupes (animateurs d'associations, présidents de clubs de 3<sup>e</sup> âge, enseignants), Loisirexpo, le salon du tourisme, des voyages et des loisirs de groupes, se tiendra les 15, 16 et 17 septembre au Parc des expositions de la Porte de Versailles, à Paris. Entrée et participation aux conférences gratuite.

**PRÉVISIONS POUR LE 1<sup>er</sup> JUILLET 1999**  
 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	NANCY	10/24 S	23/29 N	KIEV	20/27 S	LE CAIRE	24/35 S
AJACCIO	17/27 S	25/31 P	18/24 N	LISBONNE	16/25 N	MARRAKECH	25/39 C
BIARRITZ	15/27 S	18/24 N	18/24 N	LIVERPOOL	14/20 C	NAIROBI	13/23 N
BORDEAUX	15/29 S	18/24 N	18/24 N	LONDRES	14/21 C	PRETORIA	6/20 S
BOURGES	12/26 N	18/24 N	18/24 N	LUXEMBOURG	12/22 C	RABAT	23/29 S
BREST	14/20 N	18/24 N	18/24 N	MADRID	23/37 S	TUNIS	22/31 S
CAEN	14/20 N	18/24 N	18/24 N	MILAN	20/30 N	ASIE-OCCÉANIE	
CHERBOURG	12/20 N	18/24 N	18/24 N	MOSCOU	19/31 S	BANGKOK	25/32 P
CLERMONT-F.	14/29 S	18/24 N	18/24 N	MUNICH	14/21 N	BOMBAY	27/30 C
DIJON	12/25 S	18/24 N	18/24 N	MUSCAT	18/30 S	DJAKARTA	26/29 C
GRENOBLE	12/27 S	18/24 N	18/24 N	NAPLES	10/15 N	DUBAI	29/38 S
LILLE	11/22 N	18/24 N	18/24 N	OSLO	19/31 S	HANOI	28/34 C
LIMOGES	14/26 S	18/24 N	18/24 N	PALMA DE M.	14/20 N	HONGKONG	27/31 C
LYON	16/28 S	18/24 N	18/24 N	PRAGUE	17/27 N	JERUSALEM	23/32 S
MARSEILLE	19/30 S	18/24 N	18/24 N	ROME	18/29 S	NEW DEHLI	29/35 P
				SEVILLE	23/41 S	PEKIN	27/36 S
				SOFIA	16/23 P	SEOUL	21/27 C
				ST-PETERSB.	16/26 S	SINGAPOUR	26/29 P
				STOCKHOLM	13/21 P	SYDNEY	13/17 P
				TENERIFE	15/20 N	TOKYO	21/27 S
				VARSOVIE	15/23 N		

20/28 N	20/27 S	24/35 S
18/32 S	16/25 N	25/39 C
14/20 C	16/29 S	13/23 N
14/21 C	7/14 N	6/20 S
12/22 C	23/29 N	23/29 S
23/37 S	19/28 N	22/31 S
20/30 N	16/20 N	
19/31 S	17/23 N	
14/21 N	15/23 N	
18/30 S	17/29 N	
10/15 N	23/29 C	
19/31 S	15/23 S	
14/20 N	3/9 C	
18/29 S	17/26 P	
23/41 S	23/30 P	
16/23 P	16/33 S	
16/26 S	26/29 N	
13/21 P	18/28 S	
15/20 N		
15/23 N		



### PRATIQUE

## Les joies et les contraintes des propriétaires d'étangs

**DÈS QU'ARRIVE L'ÉTÉ,** une majorité d'hommes, de femmes et d'enfants, d'ordinaire assez bien adaptés à la vie aérienne, deviennent rîpicoles : les pieds dans l'eau et la tête au soleil. Mais, avec des bords de mer ou de grands lacs surpeuplés, plus bruyants que des centres-villes un jour de marché, pour tous ceux qui aiment l'eau et le calme, il ne reste qu'un endroit adéquat : l'étang. Ce havre paisible, tranquille, ce microcosme où s'équilibrent toutes les formes de vie séduit les amoureux de la nature, pêcheurs ou non. Petits ou grands, le nombre d'étangs se multiplie d'ailleurs en France dans des proportions importantes.

Mais si la pêche est facile, même au bout des lignes les plus grossières, dans un étang où l'on trempe du fil dix fois par an, le même étang, régulièrement fréquenté par des passionnés de l'hameçon, devient un coin de pêche assez difficile à aborder. L'eau qui s'y réchauffe développe plantes et animalcules qui nourrissent les poissons en permanence. En l'absence de courant, ces mêmes poissons, gavés, ont tout le loisir d'observer les appâts, au lieu de les gobier par réflexe au fil de l'eau.

Prendre une friture dans ces conditions suppose une technique déjà éprouvée et un matériel d'une grande finesse (fil arachnéen de 8/100<sup>e</sup> de millimètre et minuscule hameçon n° 22 à 24) assez délicat à manier pour un débutant. Cela permet de réhabiliter deux indésirables des eaux calmes, la perche-soleil et le poisson-chat. Ces petits poissons américains, importés jadis par accident, grandissent peu mais prolifèrent dans nos eaux. Comme ils ont, entre autres tra-

vers, une propension à dévorer les pontes des autres poissons, on peut les prendre sans remords, sur une bonne ligne solide et bien visible, même si on n'a pas la patience de les préparer pour la table.

L'étang accueille aussi d'autres loisirs. S'il est ouvert au public, la baignade est soumise à autorisation préfectorale et à un suivi de la qualité de l'eau. Si l'on veut se baigner dans son propre étang, il est conseillé de faire analyser l'eau. La plupart des grandes municipalités

ont des services techniques intéressés aptes à le faire. On peut aussi s'adresser aux directions départementales de l'action sanitaire et sociale, mais, dans tous les cas, mieux vaut se mettre en relation avec les laboratoires, pour observer de strictes conditions de stérilité et de procéder en période de chaleur, quand les bactéries (d'ailleurs pour la plupart inoffensives, voire utiles) prolifèrent.

Il est tout de même préférable d'avoir une plage, un ponton ou un accès donnant sur l'eau profonde lorsque l'on choisit de se baigner dans un étang. Même sous une eau claire, le nageur risque en effet de s'enfoncer, plus ou moins profondément, s'il veut prendre pied. Inévitablement, une couche de vase, peu appétissante, tapisse le fond.

Le plan d'eau, symbole de fraîcheur et de naturel, modifie localement l'écosystème qui devient peu favorable à certaines catégories de poissons. En effet, l'eau de l'étang se réchauffe plus facilement, car elle est stagnante. D'autre part, comme elle ne « court » pas, elle est pauvre en oxygène, ce qui fait disparaître les espèces nobles (salmonidés, mais aussi écrevisses au-

tochtones). Dans un premier temps, gardons et perches remplacent les truites, avant d'être eux-mêmes supplantés par les perches-soleil, les poissons-chats et les écrevisses américaines, des espèces habituées à des milieux plus rustiques. L'incroyable poisson rouge est le seul cyprinidé à survivre dans les pires « soupes », où les végétaux prolifèrent, meurent et forment une épaisse couche de vase sur le fond.

de cinq mille petits plans d'eau, pour la plupart non répertoriés, dans le seul département de la Dordogne, et autant en Corrèze.

Les pouvoirs publics ont donc décidé d'aménager quelque peu la législation dans ce domaine. Rapidement, toute création de plan d'eau d'un hectare ou plus devra être soumise à une autorisation et, pour les étangs de plus de 1 000 m<sup>2</sup>, à une déclaration à la direction départementale de l'agriculture (DDA).

En effet, nombre de propriétaires d'étangs sont loin de soupçonner l'ampleur de leurs devoirs et des risques qu'ils encourrent s'ils ne respectent pas certaines règles. Au-delà des aspects juridiques, dont on peut obtenir le détail auprès des DDA, un conseil s'impose aux propriétaires lorsqu'ils effectuent la vidange de leur étang. Ils doivent procéder de façon mécanique au ramassage des boues déposées dans le fond du plan d'eau au lieu de les envoyer polluer le cours de rivières en aval. Ces boues sont d'ailleurs d'excellents engrais naturels qui peuvent être utilisées en épandage.

Marcel Donzenac

### MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99154

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

**HORIZONTALEMENT**

I. Précurseur en toutes circonstances. - II. Brûlée au travail. Annonce la sortie. - III. Noire chez Hergé. Mettait au courant. - IV. Donne du goût à la salade. Fonçai. - V. Travailler sur la pièce. Une fois de plus. - VI. Calmante et douce jusqu'à l'exaspération. - VII. La plus grande partie du monde. Désert pakistanais. Un peu d'attention. - VIII. Bien secouée. Tout un spectacle à Tokyo. Militaire d'outre-Atlantique. - IX. Pas faciles à décou-

**VERTICALEMENT**

I. Finit par être pointu. - 2. Font passer beaucoup de choses sous leur allure diplomatique. Dieu renversé. - 3. La maternelle avant les grands cours. - 4. Refus britannique. Encore et encore, mais on ne sait plus combien de fois. - 5. Choix organisé. Lettres de refus. D'autres lettres de refus. - 6. Cendres autour

de la cheminée. - 7. Naissance d'un rameau. Interjection. Affirmation. - 8. Insupportables à la longue. - 9. Station d'épuration. Coins perdus. - 10. Conforme en tout point. Tête de direction. - 11. Voyelles. Frais d'opération. - 12. Pour que le verso fasse aussi bonne impression.

*Philippe Dupuis*

**SOLUTION DU N° 99153**

**HORIZONTALEMENT**

I. Elucubration. - II. Coronaire. Râ. - III. Réédité. Ruât. - IV. Os. Eteule. Lu. - V. Usnée. Sabrer. - VI. As. Genre. - VII. La. Cascades. - VIII. Limer. Enôrt (trône). - IX. Em. Vergeture. - X. Saleté. Sexes.

**VERTICALEMENT**

1. Ecouelles. - 2. Loess. Aima. - 3. Ure. Na. - 4. Codées. Eve. - 5. Unité. Crêt. - 6. Bâté. Ga (gaga). Ré. - 7. Rieuses. - 8. Ar. Lancées. - 9. Térébrante. - 10. Redoux. - 11. Orale. Erre. - 12. Naturalistes.

### BRIDGE

PROBLÈME N° 1847

**CHAMPIONNAT DU MONDE INDIVIDUEL**

Ce championnat se déroule suivant la même formule qu'un championnat par paires, mais en changeant de partenaire après avoir joué une ou deux donnes.

En 1994, la première édition de cette épreuve avait été remportée par l'Islandais Baldursson devant Christian Mari. Voici la donne qui a permis à ce dernier d'obtenir la médaille d'argent.

♠ A V 10 6  
♥ R D 4  
♦ 10 9 7  
♣ D 5 3

♠ 8 5 4  
♥ A 10 8 6 3  
♦ R 5  
♣ V 10 8

♠ D  
♥ V  
♦ A D 8 6 2  
♣ A R 9 6 4 2

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	1 ♥	contre	3 ♥
4 ♦	passé	4 ♥	passé
5 ♥	passé	6 ♣	passé...

Sundelin, en Ouest, craignant d'être coupé s'il entamait l'As de Cœur, a cru bon d'attaquer atout. *Comment Mari, en Sud, a-t-il gagné le PETIT CHELEM À TRÈFLE* contre toute défense ?

*Réponse*

Mari a pris l'entame du 8 de Trèfle avec le Roi de Trèfle de sa main pour jouer la Dame de Pique qu'il a prise de l'As quand il a vu Ouest fournir le 4 de Pique. Ensuite, il a fait l'expasse à Pique en jouant le Valet de Pique qu'Est a laissé passer, et ainsi Sud a pu défausser son singleton à Cœur. Il n'avait plus, à la fin, qu'un seul Carreau à perdre en jouant le 10 de Carreau du mort et en faisant l'impasse au Valet de Carreau...

*Remarque.* - Dans l'énoncé du problème, la semaine dernière, nous avions précisé que Ouest n'avait pas entamé son As de Cœur parce qu'il craignait de trouver chicane à Cœur en Sud.

**UN COUP BIEN RARE**

On a du mal à imaginer, en regardant les quatre jeux de cette donne, que le déclarant ait pu gagner le contrat de « 4 Trèfles ». Or le contre adverse a facilité la tâche de Sud.

♠ A 8 6 5  
♥ A 9 7 5 3  
♦ A R 6 2  
♣ -

♠ V 10 4 3  
♥ D 10  
♦ 10 9 8  
♣ D V 7 4

N	R D 9 2
O	♥ R V 6 2
E	♦ D V 7 4
S	♣ A

♠ 7  
♥ 8 4  
♦ 5 3  
♣ R 10 9 8 6 5 3 2

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
4 ♣	passé	passé	contre
	passé	passé	

Ouest ayant entamé le Valet de Pique, *comment Sud a-t-il gagné QUATRE TRÈFLES* contre toute défense ? Comment appelle-t-on ce coup ?

*Note sur les enchères*

Une ouverture de « quatre » dans une mineure est un barrage promettant une couleur (qui n'est pas pleine), mais elle est en principe de huit cartes avec une main très faible. Pour cette raison, Nord a « passé » malgré ses quatre levées sûres, car sa chicane à l'atout l'inquiétait, et surtout il pouvait peut-être espérer qu'Est réveillerait les enchères et se ferait contrer s'il annonçait une couleur.

Philippe Brugnion

**LE MONDE INTERACTIF**  
avec **Le Monde**  
DATÉ MERCREDI

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gumbourg  
94852 Ivry cedex

**Le Monde**  
Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corre  
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE



# Le Mercantour à pas de loup

VILLEPLANE  
(Alpes-Maritimes)

de notre envoyé spécial

Ce vendredi de juin, dans le massif du Mercantour, le loup n'y était pas. Les moutons non plus, d'ailleurs, pour qui l'heure de la transhumance n'avait pas encore sonné. Hier, ils auraient piaffé d'impatience mais aujourd'hui, le cœur n'y est plus.

Se régaler d'herbe fraîche et respirer l'air pur des cimes, certes, mais à quel prix ? Depuis quelques années déjà, la rumeur s'était propagée dans la plaine selon laquelle, là-haut, des moutons se faisaient périodiquement croquer par une meute de loups en gougnette, une vingtaine de maraudeurs, venus de l'Italie voisine.

De quoi justifier l'angoisse du mouton de base convié, l'été venu, à s'en aller bivouaquer en terrain miné. Mais aussi l'excitation du randonneur qui, dans ce décor à la Jack London, s'attendrait presque à flirter avec les loups. Avec, dans la tête, une phrase du dernier livre de Fred Vargas, *L'Homme à l'envers* (Viviane Hamy), une histoire de loup-garou qui a pour cadre le Mercantour : « *Comme des tisons, mon gars, comme des tisons ça fait, les yeux du loup, la nuit.* »

En fait de tisons, le visiteur devra se contenter de crottes de loup desséchées (leur contenu permet

A une cinquantaine de kilomètres de Nice à vol d'oiseau, un sanctuaire alpin, sauvage et protégé. Le loup ne s'y est pas trompé. Il s'y est installé

d'identifier ses dernières victimes), de moulages de ses empreintes et diverses photos de congénères étrangers. Autant de pièces à conviction (si, si, il existe) exposées à la Maison valbergane (à Valberg), pour l'exposition que les responsables du parc national lui consacrent. On y rappelle notamment que le loup fuit l'homme, qu'il chasse pour se nourrir et, surtout, qu'il joue un rôle de régulateur dans les équilibres naturels. Un rôle qui vaut à cet animal, disparu de France vers 1930, de bénéficiaire aujourd'hui d'une protection plutôt controversée.

Son retour inattendu, en novembre 1992, a déclenché une belle polémique. « *Une véritable affaire Dreyfus* », commente Gé-

rard Kieffer qui, depuis plus de quinze ans, organise dans la région des randonnées avec des ânes. Guide de montagne et conseiller municipal de Guillaumes, il observe une prudente neutralité entre les partisans du « laissez-les vivre ! » et les éleveurs qui, en dépit des indemnités perçues, exigent la tête de ces voyous qui troublent la paix des cimes.

En attendant, les bergers ne dorment que d'un œil même si, depuis quelque temps, leurs chers moutons retrouvent le goût de paître grâce à la présence des pastous, redoutables chiens de défense pyrénéens auxquels on peut simplement reprocher de ne pas faire la différence entre un loup et... un bipède, fût-il humain. Malheur, par conséquent, à l'étranger qui, en quête de contacts authentiques, s'approcherait un peu trop près d'un troupeau confié à cet intraitable cerbère.

## MINI-CONFÉRENCES AU SOMMET

De quoi troubler le randonneur qui, la fleur au piolet, remonte paisiblement la haute vallée du Var, serpente dans les gorges rouges de Daluis (un Colorado *made in France* qui mériterait d'être scrupuleusement protégé) et se hisse, via le val d'Entraunes, jusqu'au col de la Cayolle (2 326 mètres). Trouble de courte durée, au demeurant, le propre du marcheur étant de marcher, non de cogiter. Logique qui s'impose avec force au néophyte qui découvre que randonner consiste surtout à regarder... ses pieds. Ou, plus exactement, à déterminer, en permanence, les endroits où il serait judicieux de les poser.

Vous voudriez, à juste titre, admirer le paysage ? Qu'à cela ne tienne : arrêtez-vous. Le guide est d'ailleurs là pour ponctuer votre balade de miniconférences qui permettent de reprendre son souffle et de se désaltérer tout en devenant incollable sur les pelites de la fin du primaire, les grès d'Annot du tertiaire, l'action des glaciers ou l'extraction ancestrale du cuivre sur les flancs du dôme du Barrot.



GIVOIS/MEDIAIP



BERTRAND BODIN

## UNE STAR INVISIBLE

Le loup auquel, décidément, on revient toujours, même si, aux dernières nouvelles, il serait en train de remonter vers le nord et n'aurait jamais fréquenté le secteur du haut Var. Un loup, star invisible qui joue avec talent la Garbo des alpages. Désespérément misanthrope, à la différence des marmottes qui sifflent à tire-larigot et détalent devant le promeneur pour, une fois à l'écart, mieux l'observer, dressées sur leurs pattes postérieures. Ou du chamois qui, de crêtes en vallons, accompagne le randonneur du col de la Cayolle au pas du Lausson (2 602 m) d'où, blotti au pied du mont Pelat (3 050 m), on découvre le lac d'Allos, une des perles du parc avec le cirque des Encombrettes au creux duquel se nichent deux lacs et une cabane de berger entourée de pâturages qui, en août, se tapisseront de moutons. Des ovins acrobates à en juger par le sentier vertigineux qui, dans le pas de l'Echelle, ba-

lafre la paroi verticale avant de plonger en zigzag vers la haute vallée du Verdon dont les versants boisés offrent au marcheur une douce et fraîche pénombre.

Ainsi va la randonnée, alternant temps forts et moments de répit, sous un ciel à suspense où l'encre succède à l'azur tandis que des

vagues d'ombre balaiant la montagne. Ultimes épreuves : un pont suspendu au-dessus du torrent et, surtout, la montée de Ratéry qui déroule ses épingles à cheveux à l'ombre des conifères. On atteint le sommet, groggy, pour, en titubant, se traîner jusqu'à l'eau glacée d'une fontaine. Tout autour,

## Des ânes bâtés pour un tourisme intelligent

On l'imagine volontiers chevauchant un des ânes qu'il élève. A son côté, sa dulcinée, Christine, quarante-trois ans, chargée de la « cuisine », celle de la daube de sanglier mais aussi celle de la gestion. Derrière lui, Aymeric, vingt-deux ans, le fils aîné, prêt à reprendre le flambeau. Lui, c'est Gérard Kieffer, quarante-huit ans, chef d'une tribu qui séduit ceux qui découvrent cette ferme isolée, au bout de la route qui grimpe jusqu'à Villeplane, un hameau perdu où, enfant, il passait ses vacances. Aujourd'hui, l'ancien Parisien a réussi son retour à la terre. Pour, avec Christine, faire partager sa passion de la montagne à une clientèle en quête de nature, de randos douces et de vacances hors des sentiers battus. Un créneau sur mesure pour leur « bébé », Itinérance, qui, profitant de la proximité du parc du Mercantour, joue la carte d'un tourisme intelligent, respectueux de l'environnement. Pour séduire les familles, des ânes de bât, compagnons attachants et plus dociles qu'on ne le dit, à condition d'en connaître le « mode d'emploi ». Des animaux qui méritent d'être réhabilités sans pour autant tomber dans la sensiblerie : « *Mieux vaut les voir porter vos affaires que terminer dans votre assiette.* »

# hoverspeed

calais ■ douvres  
boulogne ■ folkestone  
dieppe ■ newhaven

aller-retour 5 jours

voiture et 5 passagers à partir de

# 1213.52FF\*

appelez dès maintenant au

# 0800 90 17 77

ou contactez votre agence de voyages

fast car ferries  
hovercraft seacat superseacat

\* Ce tarif s'applique aux lignes Calais-Douvres et Boulogne-Folkestone. Ce tarif est modifiable sans préavis. Toute réservation est soumise aux termes et aux conditions générales de transport de Hoverspeed - disponibles sur simple demande.

## Week-end Goethe à Weimar

Weimar n'est pas seulement la cité de Goethe et de Schiller, elle est aussi l'une des rares villes allemandes relativement épargnées par la seconde guerre mondiale. Même habitée de neuf, la capitale culturelle de l'Europe 1999 offre une plongée exceptionnelle dans le passé de l'Allemagne (*Le Monde* du 20 février).

Au centre, le Nationaltheater où, en 1919, fut adoptée la première Constitution libérale de l'histoire allemande. La République naît à Weimar, car cette petite ville de province permet d'échapper à l'ambiance révolutionnaire dominante à Berlin. C'est l'époque où les architectes et designers du Bauhaus s'y installent alors qu'ils la croient ouverte au monde.

Lorsqu'on longe la rivière Ilm, qui coule à travers de grandes prairies, on est dans le Weimar classique. On emporte *Werther* avec soi et on le lit assis dans l'herbe près du pavillon de Goethe, à portée de vue de la résidence d'inspiration italienne du grand-duc Carl-August. On imagine les bals masqués, les soirées théâtrales, les improvisations poétiques des dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle l'auteur de *Faust* y avait établi ses quartiers. Incontournable, la bibliothèque de la duchesse Anna Amalia, avec son fameux escalier en spirale. Et puis il y a la face cachée de Weimar. Impossible de ne pas apercevoir, au-dessus de la ville, le site du

camp de Buchenwald installé par les nazis, en 1937, sur la colline de l'Ettersberg. « *Sans doute Weimar aurait-elle été par trop idyllique si cette gifle du destin ne lui avait pas été infligée* », écrit Michel Tournier. Lorsque Hitler arrive au pouvoir en 1933, il sait qu'il peut compter sur le soutien de la population locale. Depuis toujours, Weimar balance entre le meilleur et le pire. Libérée par les Américains en 1945, elle tombe dans l'escarcelle de Staline avec l'ensemble de la Thuringe. En 1989, la ville plonge dans le capitalisme et reprend son visage de bourgade calme, peuplée d'amateurs de musique et de littérature. Gardons Goethe sans oublier Buchenwald.

Lucas Delattre

★ Programme des festivités à l'office allemand du tourisme à Paris (tél. : 01-40-20-01-88) et à Weimar (tél. : 00-49-3643-24000) ou sur Internet ([www.weimar1999.de](http://www.weimar1999.de)).  
★ Forfaits hôteliers (avec la « Weimar card », « pass » musées et transports, et billet de train) chez Deutsche Bahn (tél. : 01-44-58-95-50). A l'hôtel Russischer Hof, élevé en l'honneur du tsar Alexandre, ou au fameux Elephant, on préfère l'Alt-Weimar (tél. : 00-49-3643-86190), proche du théâtre, petit établissement confortable. Autres forfaits chez Transtours et Euro Pauli.





En haut, sur la page de gauche, le lac d'Allos, niché au fond d'un cirque glaciaire dominé par d'altières « tours » en grès culminant à plus de 2 500 mètres. En dessous, le village perché de Péone, dans la vallée du Tuébi. Situé à la périphérie du parc, il est chapeauté d'étranges colonnes de calcaire surnommées « les Demoiselles ». Ci-dessus, l'austère cirque des Encombrettes dont les pâturages accueillent, en été, les troupeaux de moutons sur lesquels veillent les chiens pastous (ci-contre), bête noire des loups et... des randonneurs.

des clairières à l'herbe grasse, des sous-bois frais tapissés de fleurs et la nef majestueuse et élégante des mélèzes. Le paradis terrestre !

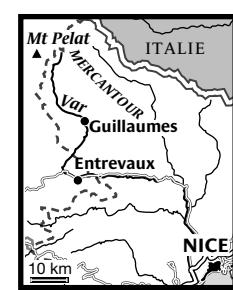
Un paradis finalement moins menacé par les retombées du nuage de Tchernobyl – un mauvais souvenir – que par le projet d'un éventuel tunnel routier (mais

l'affaire du Mont-Blanc invite à la prudence) et, surtout, la tentation de certains d'utiliser la manne européenne pour ouvrir la région au tourisme de masse, quitte à élargir les routes pour faciliter la circulation des autocars !

A quelques kilomètres de Ratéry, le col des Champs, insensible à

l'agitation des hommes, déploie, sur 180 degrés un paysage époustouflant. On pense à la ruée vers l'or et à *Croc Blanc*. Le jour tombe, la nuit se lève. « Comme des tisons, mon gars, comme des tisons ça fait, les yeux du loup, la nuit. »

Patrick Francès



### Carnet de route

● **Accès.** En voiture, de Nice, via la N 202 (vers Digne), la D 2202 et, 5 km avant Guillaumes, la D 88 jusqu'à Villeplane. Pour regagner Nice, on peut, d'Entrevaux, prendre le petit train des Pignes (tél. : 04-93-82-10-17).

● **Randos.** Le parc du Mercantour (68 500 ha) offre 600 km de sentiers balisés. Explorator (16, rue de la Banque, 75002 Paris, tél. : 01-53-45-85-85) programme le circuit « Mercantour des lacs » proposé par Itinérance (Villeplane 06470 Guillaumes, tél. : 04-93-05-56-01) tous les dimanches de juillet et août, au départ de Guillaumes. Une rando accompagnée d'une semaine en haute montagne, accessible aux marcheurs moyens et aux familles (enfants à partir de sept ans) grâce à la présence d'ânes pour le portage. Hébergement sous tentes-igloos et en gîte (une nuit). Prix en pension complète : 3 550 F (541 €) pour les adultes, 2 850 F (434 €) de sept à quatorze ans. Itinérance propose aussi des

randonnées sans guide, avec un ou plusieurs ânes, et un solide carnet de route. Etapes en gîte, chez l'habitant, en refuge et en petit hôtel rustique. Citons la « Rando liberté » d'une semaine, entre le Verdon et la vallée des Merveilles : 2 500 F (381 €) pour les adultes, 2 200 F (335 €) pour les enfants de cinq à douze ans.

● **Lectures.** Deux livres intitulés *Parc national du Mercantour*, l'un illustré par Bertrand Bodin (Milan), l'autre de Louissette Gouverne (Actes Sud). *L'ABCdaire du Mercantour* (Flammarion). *La Mémoire des paysages*, de Nadia Loury-Guigan (Glénat). Indispensable, la carte IGN Top 25/3540 ET. Sur le loup, *La Peur du loup*, de Geneviève Carbone (Découvertes Gallimard) et *L'ABCdaire du loup* (Flammarion).

● **Renseignements.** Au siège du parc (23, rue d'Italie, BP 1316, 06006 Nice cedex 01, tél. : 04-93-16-78-88) et à la Maison valbergane (tél. : 04-93-02-58-23), à Valberg : brochures thématiques et présentation d'itinéraires pédestres.

## BATEAUX-MOUCHES®

Pont de l'Alma, Rive Droite. - Paris 8ème - M° Alma Marceau

### "Traversée Capitale" avec 13 Bateaux Mouches

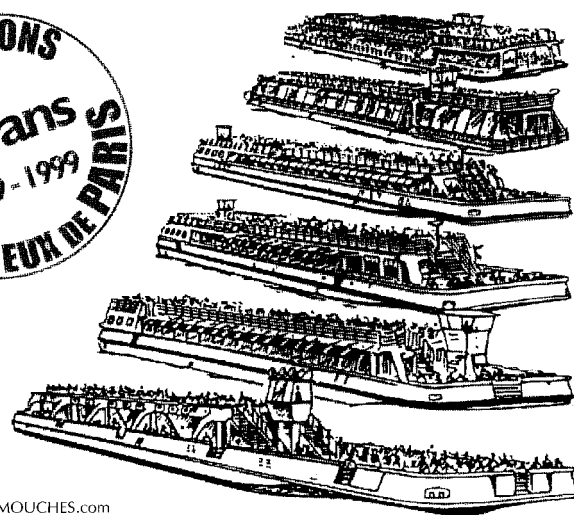
**Tarif : 40 F**  
4 à 14 ans : 20 F  
(- de 4 ans Gratuit)  
Préférence Parisienne 30 F  
11h - 17h  
**Fréquence :**  
de 10h à 23h - durée 1h15  
jour : toutes les 30'  
nuit : toutes les 15'

Commentaires en 5 langues  
Itinéraires en 22 langues

Locations 01 42 25 96 10

Informations 01 40 76 99 99  
Minitel 3615 Mouches (1,27F/mn) Internet : www.BATEAUXMOUCHES.com

Guidage par satellite d'imagerie sous-titrée et télé-affichage : la mémoire de l'eau



## Vous allez en Irlande avec votre voiture. On vous offre la Grande-Bretagne en prime.

La formule seabridge : 744 F par personne\*

L'aller en passant par la Grande-Bretagne.

Le retour en ferry direct Irlande/France.

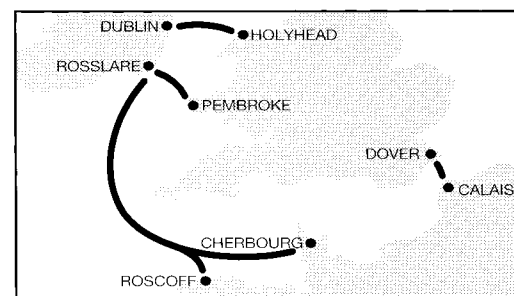
Pour vous renseigner ou réserver :

**Irish Ferries 01 42 66 90 90** ou

**36 15 Irish Ferries (2,23F/mn) ou**

**SeaFrance Sealink N°Indigo 0 803 044 045**

ou adressez-vous à votre agent de voyage.



\* aller-retour - base 4 adultes et 1 voiture - du 4/7 au 31/8/99 - installation non incluse









## UN ÉTÉ À PARIS

## LA PHOTOGRAPHIE DE BERTRAND DESPREZ

## Cœur de palmier

Christophe est horticulteur depuis huit ans. C'est un des « musiciens » qui ont orchestré cette merveilleuse symphonie de palmiers. Mais il est aussi spécialiste en plantes carnivores et amoureux de Lola, superbe créature ailée. Envolez-vous vers les serres d'Auteuil jusqu'au 10 octobre.



AGENCE YU

## Des guérilleros de la libre parole s'emparent des ondes

Sotteville-lès-Rouen/Théâtre. La troupe 26 000 Couverts oppose le théâtre, qui affiche son artifice, à la télévision, qui fait passer l'artifice pour le réel

## SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN

de notre envoyé spécial

La Furamobil a posé ses treize tonnes à l'entrée de la cité. Aux aguets. Moteur coupé, définitivement. La Furamobil ? Imaginez un autobus londonien débarrassé de son enveloppe et laqué noir. A l'intérieur, deux étages de cour-sives nickelées communiquant par ascenseur. Des tubulures, des bidons, des circuits, des compteurs, des manettes que les hommes de main de la Fura dels Baus arpentent en tenue adéquate : baudriers de cuir, masques à gaz et tabliers de caoutchouc cloutés. Le vaisseau de haut bord grince, couine, pète, siffle comme une locomotive et beugle comme un cargo. La Furamobil offre au regard une ingénierie tortueuse comme une raffinerie qui distillerait l'effort humain pour délivrer, au compte-gouttes, un concentré de mouvement. Une vingtaine de galériens sont requis pour la déplacer. La vitesse de pointe annoncée par le fabricant – un kilomètre et demi à l'heure – est encore surestimée.

La Furamobil allait clore, dimanche 27 juin, le festival Viva Cité de Sotteville-lès-Rouen, qui précède Chalon-sur-Saône et Aurillac dans les grands rendez-vous du théâtre de rue de l'été. La Furamobil est un véhicule-métaphore. Elle ne véhicule pas les hommes, mais une certaine idée du théâtre de rue. Des rapports entre acteurs et spectateurs. Elle est un tortionnaire moderne, dont la mission consiste à attirer l'attention du

public, à l'inviter à monter dans les étages (quitte à s'en emparer s'il rechigne), et à l'installer d'une main ferme là où il faut pédaler, souquer, tirer, pousser, pour donner à ceux qui sont restés à terre le spectacle d'un engagement fort et d'un imperceptible glissement. Elle condamne le spectateur détourné à donner au lieu de recevoir, au point de ne plus trop savoir s'il est acteur ou sportif, esclave ou machine. Les autres, ceux qui accompagnent en cortège l'avancée des forçats (frères, sœurs, cousins, maris), sont abondamment fournis en eau, farine, œufs, maïs et graminées indéterminées. De quoi fabriquer d'excellentes pâtisseries si les ingrédients étaient rassemblés en bon ordre.

Une fois éjecté *manu militari* de la Furamobil, pas un des participants qui ait l'impression d'être floué. Au contraire : payer de sa personne, payer physiquement, paraît à chacun un salaire normalement versé à une performance, gratuite, comme de bien entendu. A qui voudrait connaître ces pédales de l'infinimental, ces rameurs du presque rien, ces audacieux montés au front du théâtre de rue sans barguigner sur leur écot, une enquête réalisée auprès du public de Viva Cité lors de l'édition de 1998 donne une réponse qui semble excéder la seule dimension de l'agglomération rouennaise : 86 % des participants au festival ne reconnaissent-ils pas déjà les spectateurs comme aussi importants que les acteurs ? C'est en effet l'idée de fête populaire qui

mobilise les foules, beaucoup plus que celle d'aller au spectacle. Et pourtant, un tiers des participants ne va jamais au théâtre, contre un tiers qui y va plus de trois fois par an. Une distinction qui recoupe largement celle qui sépare les cadres (45 %), les employés et ouvriers (28 %), les inactifs (21 %) et les retraités (6 %), et confirme que le théâtre de rue couvre le spectre social dans les grandes largeurs.

## Le petit écran est défait sur son territoire avec l'appui massif du public, ravi de s'offrir la tête du monstre

En cela, il ne se reconnaît qu'une seule rivale : la télévision. Même public (tout le monde), même souplesse d'intervention, même assurance de rester ouvert tard la nuit. Parmi les troupes présentes à Sotteville-lès-Rouen, seule 26 000 Couverts a osé défier la télévision et tenter de lui faire mettre genou à terre. En direct, avec une pièce simplement intitulée *Direct !* Pour cela, 26 000 Couverts multiplie par mille les couverts et s'attaque au rendez-vous des Français avec leur journal, par le piratage du « 20 heures » de TF1. Auparavant, les spectateurs ont été em-

barqués par des bus aux fenêtres oblitérées, vers un lieu inconnu. Les acteurs-complotiers, après un débriefing serré, les débarquent dans leur QG, un hangar où ces passagers vont passer successivement par les stades de spectateurs, complices, acteurs, otages. 26 000 Couverts brouille les pistes en même temps qu'elle brouille les ondes, attire le petit écran sur son territoire, et, bien sûr, le défait. Avec l'appui massif du public, ravi de s'offrir la tête du monstre.

Mais, à bien y regarder, l'affaire *Direct !* est plus compliquée qu'il n'y paraît. Les guérilleros de la libre parole ne s'emparent des ondes – toutes les ondes – que pour exiger une seule chaîne sous leur contrôle, une seule pour dire toutes les vérités, contre le multiple, qui ne dirait que le même. Une seule chaîne qui accorderait le direct à ceux qui ne l'auraient jamais, pour dire les désirs refoulés par le système. Au discours autoritaire et bon enfant de Robin des bois ca-fouilleux (la télé vous ment, vous opprime), 26 000 Couverts oppose plus subtilement deux directs : celui du théâtre et celui de la télévision. A armes égales. Sous les mêmes regards de juges-spectateurs. La réalité du théâtre, qui affiche la facticité du carton-pâte contre la facticité de la télévision, qui fait passer le carton-pâte pour le réel l'emporte évidemment. Les rieurs sont dans la rue, du côté du théâtre, du vrai-faux et contre le faux-vrai.

J.-L. P.

Pera Tantiña, animateur de la Fura dels Baus  
« Notre objectif est de faire suer le public »

## « Comment est née la Furamobil ? »

– Chez nous, la machine a toujours existé. Nous voulions une machine plus forte, plus spectaculaire, la machine-spectacle. Nous y réfléchissions depuis quatre ou cinq ans. La difficulté résidait dans la réalisation de l'idée. Il nous a fallu six mois pour en venir à bout. Maintenant, il faut la roder. Les acteurs sont le public, pas les acteurs de la Fura. C'est avec l'énergie de chacun que la machine se déplace. D'où notre slogan : « Notre monde se déplace et toi, tu déplaces notre monde. » Nous voulons que chacun ait une sensation différente, qui ne passe pas seulement par les yeux, mais

par tout le corps. Qu'il puisse rentrer chez lui et dire : « J'ai fait bouger ce micro-monde » et qu'il ait sué à le faire bouger. Notre objectif est de faire suer le public.

## « Comment pouvez-vous lancer la Furamobil et en même temps mettre en scène La Damnation de Faust à Salzbourg ? »

– C'est l'Histoire qui est venue nous chercher, par la voix de Gérard Mortier [directeur du Festival de Salzbourg]. Nous avons déjà monté des opéras : *L'Atlantide*, *Le Martyre de saint Sébastien*. L'opéra recoupe notre intérêt pour le spectacle total. Cette année, nous avons aussi créé un *Faust* de Goethe, et *Ombra*, un spectacle poétique d'après Garcia Lorca.

Nous refusons de travailler dans une direction unique. Depuis dix-huit ans, le noyau central de notre équipe (sept personnes) n'a pas changé. Chaque projet a un responsable, qui embauche selon les besoins. Chaque création doit trouver sa compensation : on crée le *Faust* dans un lieu fermé, et en même temps quelque chose pour la rue. Nous voulons changer sans cesse de registre.

## « Vous faites aussi de la publicité, pour Citroën, Mercedes, Pepsi... »

– C'est une autre compensation. La Fura est une association indépendante. Pour qu'elle le demeure, nous avons besoin de ce type d'interventions. Mais ce sont

des spectacles de la Fura à part entière. Ce n'est ni Citroën ni Mercedes qui décide. On leur dit : si vous voulez la Fura, il faut prendre ce qu'on vous propose. Nous n'avons rien fait d'autre pour les cérémonies d'ouverture des jeux Olympiques de Barcelone. C'était comme une pub et c'était notre spectacle. Nous avons toujours plusieurs chantiers simultanés. Depuis cinq ou six ans, nous travaillons à un de nos grands spectacles mythiques. Ce sera le septième. Il est programmé pour le printemps 2000. Il s'appellera : *O. M. S.* »

Propos recueillis par  
Jean-Louis PerrierSonny Rollins,  
le colosse du Rhône

Vienne/Jazz. En ouverture du festival, le saxophoniste a transcendé les pesanteurs de sa formation pour un concert fauve

JAZZ À VIENNE. Théâtre anti-que, le 29 juin. Le festival continue jusqu'au 13 juillet. Tél. : 04-74-85-00-05.

## VIENNE

de notre envoyé spécial

La méthode est redoutable. Dix ans que Rollins choisit la voie étroite où il est seul. Walter Theodore Rollins, dit « Sonny » (1930), est un des dix saxophonistes à avoir porté le ténor au plus haut. Donc, le jazz. Il dirige une cohorte fixe. Le groupe ne brille pas, il joue Rollins. Lui, dès qu'il entre, on entend qui il est. Alignés en deuxième rideau : Stephen Scott, pianiste sans malice et robuste (fredonne ses chorus plus ou moins à l'octave, plutôt faux, c'est un coinement qui plaît) ; Bob Cranshaw à la basse électrique, cinq cordes, minimale, accompagnement style balloche, pas de fioritures, fidèle entre les fidèles (concert solide, cette fois : mais rien à voir avec le génial Cranshaw des années Blue Note) ; Perry Wil-son, poids lourd, batterie ; Clifton Anderson, trombone exact dans les exposés, servant par la suite cinq fois le même chorus au phrasé joyeux – rassurant ; et enfin, le seul non Afro-américain du groupe, un Asiatique-américain aux percussions, Victor See-Yuen, limité.

La méthode s'appuie sur le groupe. Question de moteur, de soupapes, de ralenti, d'injection. Deux morceaux de ratés rattrapés à l'énergie. Tout sonne faux, les chorus suspendus, la « charley » comme un couvercle de poubelle, le timbre du ténor, étranglé, pauvre, alors qu'il y met tout son souffle. Succès d'estime (ce qui peut arriver de pire). En face, il pleuvote. De la scène qui le grandit toujours (il est de ces artistes qui poussent en scène), il voit 3 875 pèbrocs, comptez un pour deux. La nuit tombe d'un coup, les corps éclairés prennent leur juste densité. On arrête de broyer du gris foncé.

Rollins prend l'initiative. Carrières, grands-parents, il attaque un calypto. Victor, le percussionniste, pose enfin son tambourin basque. Excédé, Rollins rentre dans la musique. En bélier. Le concert bascule. On allait pester, ruminer, dénoncer les attentats dont il est victime plusieurs fois par jour (le générique de Bouillon

de Culture, les « jingles » du Festival de Vienne à la TSF), entrer en colère comme il entre en musique, on est refait. Rollins est un chercheur. Il a traversé les plus grands laboratoires : Parker, Miles, Monk, Coleman, Hawkins, Coltrane, Max Roach et Clifford Brown. Désormais, il cherche seul à cinq voix. D'un coup, et la pièce suivante qu'il fait durer plus que de raison en rajoute, tout se joue. L'orchestre est justifié. Lui au centre, comme un sanglier, un fauve, beau comme un taureau, le buste incroyablement mobile, tout bouge et s'articule avec le son, les épaules de boxeur, le torse, les hanches, juste les jambes un peu lourdes.

## RAGE HEUREUSE

Voir Rollins, c'est voir toutes les fois qu'on a vu Rollins et les autres. On l'aime autant ce soir, il a changé ses colères en bonheur. La première partie dure près de deux heures. Vingt minutes pour changer de liquette et de nouveau des heures dans le velours. Dans le velours et dans une sorte de rage heureuse, comme s'il y allait de l'impossible, du désir, de l'âge. Avec ses balancements méchants, son exploration de tous les registres, des bruits les plus hostiles à la beauté qui sont sa beauté de ténor, dans une diction impeccable, poussé par la rythmique qu'il parvient enfin à pousser à bout, Rollins raconte son histoire, insiste, revient à la charge, deviche tourneur de calyptos, se fait entendre. Il va au fond de l'histoire, donne ce qu'il n'a pas, ouvre à la joie, exulte avec une science précise.

Son exercice spirituel est à ce prix. L'expérience des gouffres, l'héroïne, l'absence, il l'a faite. La tournée des épisodes majeurs du jazz moderne aussi. Il choisit sa formule et sa voie. Miles (grande estime réciproque) ne s'y prenait pas, à la fin, autrement. En un sens, Rollins n'a pas le choix. Nulle « urgence », nul « risque », nulle « exigence » – ce verbiage pénible – à le programmer. Il a su se faire rare et attendu. Et par la grâce d'une cohorte moyenne dont il fait des demi-dieux, il se donne une fin ouverte. Laisant huit mille êtres humains sur *Don't stop the Carnival*. Comme on laisse sur une faim heureuse.

Francis Marmande







## DISPARITIONS

# Georges Hourdin

## Homme de presse, chrétien et démocrate

LE **FONDATEUR** des publications de *La Vie catholique*, Georges Hourdin, qui venait de fêter son centenaire (*Le Monde* du 19 mai), est mort mardi 29 juin. Il résumait ce qui aura fait l'unité de sa vie : *« J'ai sans doute été chrétien et démocrate. »* Ces deux mots peuvent s'entendre, dans sa bouche, avec un accent d'étonnement apaisé : comme s'ils n'étaient pas inscrits dans les gènes de ce provincial à l'éducation janséniste et vendéenne.

Né le 3 janvier 1899 à Nantes, militant politique, homme de presse, publiciste catholique, Georges Hourdin a toujours été étranger, comme allergique, au Tout-Etat, au Tout-Paris, au Tout-Eglise. Son audience, pourtant, a été grande. Elle ne doit rien au prestige ni à l'autorité. Mais tout à son goût et à son sens de la communication qui le faisaient se livrer à tout propos à l'amitié ou à l'opposition de ses contemporains.

Sa tribune fut souvent *Le Monde*, mais aussi *Le Messager de saint Antoine*, où il tint une chronique pendant six ans. Et naturellement les journaux dirigés ou fondés par lui. Sans compter plus de trente livres. Il pratiquait et enseignait une écriture simple, charnelle, efficace, pour lecture rapide. C'était sa manière de marquer un respect et une attention préférentiels pour les publics populaires, hors castes.

Lui-même était pourtant entré dans la vie par la porte des élites. En 1915, le baccalauréat n'était accessible qu'au petit nombre. Les études supérieures de droit et d'économie politique aussi. Mais quand il se découvrit épiléptique, le jeune Hourdin, dut se contenter d'emplois sans relief : clerc d'avoué, employé de bureau, bureau d'études fiscales... Il lui faudra attendre la quarantaine passée pour être patron à part entière, quand il aura fondé *La Vie catholique illustrée* (aujourd'hui *La Vie*) et le groupe qui s'en suivra. Il le sera alors pendant vingt-neuf ans.

Entre-temps, Georges Hourdin s'était mêlé à la petite et féconde

cohorte des démocrates-chrétiens et des chrétiens-démocrates. En particulier l'énorme Mouvement républicain populaire, le MRP, dont il sera le premier secrétaire parlementaire (non parlementaire lui-même) et qu'il ne quittera qu'en 1962. Hourdin apprend de plus en plus que le christianisme ne se confond pas avec la chrétienté et que *« la finalité du monde n'est pas seulement dans la béatitude éternelle, mais d'abord dans l'égalité, la fraternité et la tendresse. Et la paix »*.

Pendant la guerre, il assura la vie de sa famille, endeuillée par la mort d'une fille tuée en 1943 sous une bombe américaine destinée à Billancourt, comme secrétaire général du Centre de coordination des mouvements familiaux pour la zone occupée. De là, il fonde la Maison de la famille. A la demande d'Emilien Amaury pour son office de publicité, il monte un plan de propagande nataliste. Avec des amis du groupe de résistance de la rue de Lille, il élabore un projet de *Cahiers du travaillisme français*.

Serait-il socialiste ? Certes non. Il est d'abord trop démocrate-chrétien pour cela. Et puis, il a trop le respect de ses lecteurs catholiques pour heurter leurs explicables allergies, sémantiques et autres. En 1972, dans un éditorial, il glissera un pied dans la porte ouverte par les évêques à la liberté politique des chrétiens : il se risque à voir, dans *« l'alternative socialiste »*, *« un élément d'espoir qui est offert aux Français pour le cas où la société actuelle ferait faillite »*.

Audace très exceptionnelle. *Le Petit Démocrate, La Vie catholique* de Francisque Gay, *Temps présent* : les journaux dont Georges Hourdin avait assumé ou partagé la responsabilité avant la guerre étaient des journaux militants. *La Vie catholique illustrée*, qu'il fonde en 1945 avec Ella Sauvageot et Joseph Folliet, est d'une autre nature. Il s'agit d'un magazine populaire et familial, adapté et diffusé par les paroisses.

Georges Hourdin excelle dans le journalisme familial, chaleureux,

### Mariages

**Jean-Pierre MESSERSCHMITT** fait part du mariage de son fils

**Frédéric** avec **Pheck Eng SIM,** les 2 et 3 juillet 1999.

3, rue Roquefort, 46100 Figeac.

### Décès

– Le samedi 26 juin 1999,

**Michel BERCOT,**

est allé tout là-haut vers un espace à sa mesure.
On sait qu'il veille sur nous du plus près que jamais.

Anne, Emmanuelle, Marine et Stéphane, sa femme et ses trois filles, Sa famille et ses amis.

L'incinération aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> juillet, à 15 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

– M<sup>me</sup> Philippe Lafarge, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Grégoire Lafarge, M. et M<sup>me</sup> Christophe Lafarge, Benoît Lafarge (†), ses enfants, Antoine, Rosalie, Théodore et Adèle Lafarge, ses petits-enfants, M<sup>me</sup> Lafarge, sa mère, M. Jean-François Lafarge, M. et M<sup>me</sup> Antoine Boyer Chamnard, M. et M<sup>me</sup> Martin Lafarge, M. et M<sup>me</sup> Bertrand Bonin, ses frères et sœurs, Les familles Lafarge, Nouailhac et Durand-Gasselin, ont la douleur de faire part du décès de

**Philippe LAFARGE,** ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, survenu à Paris, le 27 juin 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 1<sup>er</sup> juillet, à 10 heures, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu à Uzerche (Corrèze), à l'issue d'une cérémonie en l'église Saint-Pierre, le vendredi 2 juillet, à 14 h 30.

conversationnel. Il le prolonge en consacrant un jour par semaine à lire toutes les lettres de ses lecteurs et à répondre à chacun patiemment, sincèrement, amicalement. Les lecteurs de *La Vie* ne sont cependant pas aveugles ni sourds. Hors journal, ils lisent aussi la signature de Hourdin au bas de toutes sortes de manifestes humanitaires. En librairie, à la radio ou à la télévision, ils le voient prendre au sérieux Françoise Sagan et Bernard Buffet (1958), Camus (1960) et Simone de Beauvoir (1962) ; admirer la révolutionnaire Rosa Luxemburg ou le protestant allemand Dietrich Bonhoeffer (1971) ; s'interroger sur le socialisme (1973) et sur le communisme (1978,1980) ; dénoncer la nouvelle droite (1979, 1980) ; polémiquer avec le Père Bruckberger ; s'inquiéter des détournements de sens du concile (1977, 1985) , etc.

C'est assez pour alimenter soupçons et dénonciations. Les méchantes querelles faites à Georges Hourdin l'ont toujours un peu étonné. Lui-même ne se considérait que comme un modéré, voué par nature à la *« voie moyenne »* : son modèle était Thomas More, et non

■ **ROGER SAUBOT**, président de l'Académie d'architecture de 1993 à 1996, est mort vendredi 25 juin à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques) le 6 juin 1931, Roger Saubot exerçait son métier depuis 1963. Il a notamment réalisé à Paris-la Défense les tours Elf et Fiat-Framatome, les plus élevées de France après la tour Maine-Montparnasse. Il est aussi l'auteur des sièges de TF 1 et de La Poste à Boulogne-Billancourt, de celui de Spie Batignolles à Cergy-Pontoise et de la Citibank à la Défense.

Roger Saubot, qui a conçu le nouveau Centre de télévision du Caire en cours de construction, fut aussi l'associé de Carlos Ott pour la construction de l'Opéra-Bastille, de Kevin Roche pour le siège de Bouygues à Saint-Quentin-en-Yvelines, de Frank Gehry pour le

– La Société civile professionnelle Lafarge Flecheux Chambaz et Campana. Ses associés, Ses collaborateurs, Et l'ensemble du personnel, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Philippe LAFARGE,** ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 27 juin 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 1<sup>er</sup> juillet, à 10 heures, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu à Uzerche (Corrèze), à l'issue d'une cérémonie en l'église Saint-Pierre, le vendredi 2 juillet, à 14 h 30.

– Le bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris, Et le conseil de l'ordre ont la tristesse de faire part du décès subit du

**bâtonnier Philippe LAFARGE,** officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour de Paris, survenu à Paris, le dimanche 27 juin 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 1<sup>er</sup> juillet, à 10 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu à Uzerche (Corrèze), à l'issue d'une cérémonie en l'église Saint-Pierre, le vendredi 2 juillet, à 14 h 30.

– L'université Pierre-Mendès-France-Grenoble-II, L'ensemble des personnels de l'UFR des sciences humaines, ont la grande tristesse de faire part du décès subit de leur collègue et ami,

**Jacques JOLY,** ancien vice-président de l'université Pierre-Mendès-France et directeur du département de géographie sociale,

survenu le dimanche 27 juin 1999.

Ils expriment leur profonde sympathie à sa famille et à ses proches.

Simone Weil. Elles n'ont jamais réussi à désarmer son insatiable appétit de vie, sa curiosité en éveil sur le monde, son regard d'amitié fraternelle sur les êtres, son goût violent de la liberté dans la fidélité chrétienne.

Entre lui et l'Eglise, ce fut comme une *« histoire d'amour »* : *« une sorte d'amour inexplicable et un peu insensée »*. *« Pour sauver l'institution chargée de traduire, aux yeux de tous, la vérité qui me tient à cœur, j'ai parfois accepté l'intolérable »*, avouait-il en 1978. Parce que, expliquera-t-il onze ans plus tard, *« lorsque nous examinons notre Eglise, nous voyons qu'elle se présente à nous comme un coquillage. Sa forte carapace protège ce bruit d'infini qui émane d'elle lorsqu'on écoute avec amitié et attention son message d'absolu »*.

Ce Breton massif, au discours parfois confus, aux écrits prolixes, à la vitalité généreuse était en fait d'une belle transparence. Antoine Perraud, journaliste à *Télérama*, l'a percée d'un mot : *« Il est libre, Georges. »*

### José De Broucker

Centre américain de Paris-Bercy et Disney Village à Marne-la-Vallée. Son dernier projet majeur est la tour PB6, en construction sur l'esplanade de la Défense, conçue par Henry Cobb du cabinet Pei, Cobb, Freed and Partners.

■ **YVONNE KAPP**, biographe, est morte mardi 22 juin à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Née le 17 avril 1903, elle avait épousé, à dix-neuf ans, l'artiste et musicien Edmond Kapp. Militante communiste pendant plus de trente ans, elle est l'auteur d'une biographie de la fille de Karl Marx, Eleanor (publiée en deux volumes en 1972 et 1976). Elle avait auparavant rédigé des discours pour Jack Tanner, le président de l'AEU (Amalgamated Engineering Union), puis travaillé pour divers journaux – notamment pour *Vogue* à Paris –, et effectué de nombreuses traductions.

– M<sup>me</sup> Marcelle Dahan, Paule et Rosendo Ferran, Eléna, Laura et Monica, Sa famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

**Hugo FERRAN,** survenu accidentellement le 25 juin 1999.

Tous ceux qui l'ont aimé pourront l'accompagner en se retrouvant, vendredi 2 juillet, à 11 heures, à la porte principale du cimetière du Père-Lachaise, boulevard de Ménilmontant, Paris-20<sup>e</sup>.

4, rue de l'Atlas, 75019 Paris.

– Haïm Wolmark, Lazare et Berthe Wolmark, ses frères et belle-sœur, Gilbert et Nina Wolmark, Yves et Geneviève Wolmark, Simone Wolmark, Jacques et Yolande Wolmark, Ady et Michel Getreide, Michel et Chantal Lesselbaum, Félix Wolmark, Sam et Esther Wolman et leurs enfants, Salomon Balk, ses neveux et nièces, Philippe et Christiane Edinak et leurs enfants, Christian, Philippe et Nathalie, Yaël Wolmark et Gilles Amsalem, et leurs enfants, Nathan et Dune, Mathieu Wolmark, Cyril Laure et Olivia Wolmark, Olivier Wolmark, Alexandra et Caroline Lesselbaum, Alexandra et Vanessa Getreide, Guénia, Arthur et Marie Szczesna, Clara Wolmark, Pablo Wolmark, Claude Frioux, Blanche Grinbaum-Salgas et Jean-Pierre Salgas et leur fille Sarah, Charles et Corinne Grinbaum et leurs enfants, Matis et Salomé, Pierre Grinbaum, Tika Ladas et leur fille, Margot, ses petits-neveux et petites-nièces, Maria Mulart, ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Joseph WOLMARK,** ancien déporté,

survenu le lundi 28 juin 1999, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> juillet, à 16 h 30, au cimetière parisien de Bagneux, 42-45, avenue Marx-Dormoy (entrée principale).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

67, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris.

# Karéline I<sup>er</sup>

## « Le pape » des Arméniens

LE **CATHOLICOS** Karéline I<sup>er</sup>, chef de l'Eglise apostolique arménienne, est mort mardi 29 juin en Arménie, à l'âge de soixante-six ans.

Celui que les Arméniens aimaient appeler leur *« pape »*, et comparaiet volontiers à Jean Paul II en raison de son charisme, souffrait depuis plusieurs mois d'un cancer du larynx. Le pape avait prévu de se rendre à son chevet le 18 juin, à son retour de Pologne, et en avait été empêché à cause d'une infection virale.

Le futur Karéline I<sup>er</sup> est né en 1932 à Kessab, un village de Syrie proche de la frontière turque ; élève doué, issu d'une famille modeste, il suit ses études au Liban, puis à Oxford de 1957 à 1959. Sa progression dans la hiérarchie arménienne est rapide : prêtre et moine à vingt ans, il est sacré évêque à trente-deux ans.

D'abord nommé dans le sud de l'Iran, en 1971, il devient évêque de New York en 1973. En 1983, il est élu catholicos de Cilicie, le deuxième siège de l'Eglise apostolique arménienne, transféré au Liban depuis 1929. En avril 1995, il devient le 131<sup>e</sup> catholicos de tous les Arméniens et s'installe à Etchmiadzine, en Arménie, où se trouve le siège du catholicosat.

Cet homme formé par la culture occidentale, parlant couramment plusieurs langues dont le français, se trouve ainsi soudain propulsé au premier plan dans une ex-République d'Union soviétique, indépendante depuis 1991, et qu'il ne connaît guère, hormis par quelques courts séjours. Se présentant lui-même comme *« Arménien, Libanais et Syrien »*, il avoue après son élection : *« Je suis un fils de la diaspora. Je ne suis pas né dans la mère patrie, mais la patrie est née en moi. »*

Karéline I<sup>er</sup> s'est pourtant bien adapté aux réalités de sa nouvelle patrie, visitant les diocèses, portant ses efforts sur la formation du clergé et des laïcs, inter-

venant dans le débat national. Au point qu'on a dit de lui qu'il était *« le seul vrai homme politique de l'Arménie »*.

Ayant occupé successivement les deux catholicossats de Cilicie et d'Etchmiadzine, traditionnellement rivaux, il a œuvré en faveur d'une réconciliation des différentes composantes de la communauté arménienne, et tout particulièrement de la diaspora et des Arméniens de la *« mère-patrie »*.

Voyager infatigable, il est devenu à l'étranger un ambassadeur de la cause arménienne, *« un catholicos pèlerin »* visitant les communautés de la diaspora, rencontrant les responsables religieux et politiques, comme en France en 1997. Il savait séduire ses auditoires étrangers par sa chaleur, son sens aigu de la communication, son ouverture sur la modernité et sa finesse d'analyse.

Théologien reconnu, le catholicos Karéline s'est engagé très tôt dans le mouvement œcuménique : il a participé comme observateur au concile Vatican II. En décembre 1996, il a rencontré le pape Jean Paul II à Rome et signé avec lui une déclaration commune, qui prenait acte d'une convergence doctrinale, en particulier sur la question des « deux natures du Christ », humaine et divine, qui divisaient les deux Eglises depuis le V<sup>e</sup> siècle.

L'Eglise apostolique arménienne est l'une des plus anciennes Eglises chrétiennes, puisqu'elle aurait été fondée dès le IV<sup>e</sup> siècle. Elle fait partie des Eglises orientales dites pré-chalcédoniennes, c'est-à-dire qui ne reconnaissent pas les décisions entérinées par le concile de Chalcédoine en 451. Sur 7 millions d'Arméniens, dont plus de la moitié vivent dans la diaspora, 90 % appartiennent à l'Eglise apostolique arménienne.

### Xavier Ternisien

– Le 1<sup>er</sup> juillet 1993, **Audrey RICARD** disparaissait, à seize ans.

*In memoriam.*
*“And all is always now.”*
T.S. Eliot.

### Messes anniversaires

– A l'intention de

**Jean LE PAVEC,** décédé il y a trois ans, une messe sera célébrée le samedi 3 juillet 1999, à 10 heures, en la crypte de l'église Notre-Dame d'Auteuil, 4, rue Corot.

Que ceux qui restent fidèles à son souvenir aient une pensée pour lui.

### Stages

**Agir pour son emploi**
70 jours de soutien, rythmés par 11 demi-journées de formation. Stéphane Ilitch : 01-45-42-42-68.

### Soutenances de thèse

– **Marianne Blasquez-Palluau** a soutenu le 18 mai 1999, à l'Ecole de médecine, sa thèse de doctorat intitulée : *« Existe-t-il des facteurs cliniques prédictifs d'une zone pellucide épaisse ? »*, dirigée par le professeur Jean-René Zorn.

Le jury, présidé par le professeur Amard, lui a décerné le titre de docteur en médecine de l'université Paris-VI avec la mention Très Honorable et la médaille d'argent de la faculté.

<b>CARNET DU MONDE TARIFS 99 - TARIF à la ligne</b>
<b>DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 F TTC - 20,73 €</b>
<b>TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €</b>
<b>NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES</b> <i>Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €</i>
<b>THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €</b>
<b>COLLOQUES - CONFÉRENCES : <i>Nous consulter</i></b>
<b>☎ 01.42.17.39.80 + 01-42-17-38-42</b>
<b>Fax<span> </span>: 01.42.17.21.36</b>







GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.10 et 0.10Le Rendez-vous. Invité : Bernard Kouchner. Les Mercredis de l'Histoire. Winnipeg : paroles d'exil. 20.40 Combien ça coûte ? Le meilleur de «Combien ça coûte ?». Invité : Yves Lecoq. 20.55 Des racines et des ailes. L'empreinte des pharaons. Les clés du Mont. Vienne : Toute la ville danse. Pompéi : Opération survie. 21.05 L'Hebdo. Les Baladins du miroir. Graines de gendarme. 23.10 Le Droit de savoir. Créatures de rêve : une fabrique sur mesure. 23.45 Le Canal du savoir. Balzac. 0.20 Pourquoi ça marche ? Tout ce qui a marché cette année. 0.35 Un siècle d'écrivains. Thomas Bernhard. 0.50 Le Cercle. Le best of. 0.50 T'es toi. Le sexe et l'amour.

20.35 Carnets de prison. [1/2]. 20.45 Oma. 20.45 Gilles Apap et ses amis. 20.55 Téva documentaire. Femmes en Palestine. Femmes du Maroc. 21.15 Rome secrète. [10/10]. Le Tibre. 21.35 Les Ailes de France. Le Concorde. 21.45 La Guerre de Corée. [4/4]. 22.30 Hongkong Hanoi : Retour des camps. 22.30 Les Stars espagnoles de l'opéra. Placido Domingo. 22.40 Le Bleu du Sinaï. Le sourire du dauphin. 23.00 Enquêtes médico-légales. Colis piégés. 23.20 Filmforum. Le Chroniqueur de Bangkok. Le cinéaste thaïlandais prince Chatri Chalerm Yukol. 23.25 Balthus. De l'autre côté du miroir. 20.00 Athlétisme. Golden League. Meeting d'Oslo.

Planète Histoire Mezzo Téva Odyssee Planète Histoire Planète Muzzik 13<sup>e</sup> RUE M 6 France 2 France 2 Canal + vert

SPORTS EN DIRECT

DANSE

DOCUMENTAIRES

19.35 Mogobalu, les maîtres des tambours d'Afrique. 20.15 La Vie en feuilleton. Bienvenue au grand magasin [3/4]. 20.20 Casino, une nuit inoubliable. 20.30 Des yeux dans la nuit.

Planète Arte Odyssee TMC

TELEVISION

ARTE

20.40 Un Bateau pour le Chili Un documentaire de Lala Goma sur le Winnipeg, navire affrété par le poète chilien Pablo Neruda pour sauver des milliers de républicains espagnols des camps de transit français, le 4 août 1939. Le film, qui péuit d'un manque de chronologie, veut restituer la souffrance de ces vaincus d'une noble cause en décrivant leur humiliation, l'acharnement des franquistes, la vie des camps...

SÉRIE CLUB

21.35 Le Caméléon Dans cette série américaine, l'une des meilleures que l'on puisse actuellement voir sur une chaîne thématique française, un surdoué nommé Jarod tente de retrouver son identité, sa famille et son enfance que lui a volées une organisation criminelle, Le Centre. A la rentrée, Série Club devrait proposer, dans une version originale qui lui donne plus de force encore, les trois saisons de cette série.

FRANCE 3

0.35 Thomas Bernhard Un portrait dessiné par Jean-Pierre Limosin de ce dramaturge et romancier autrichien, chanteur de l'autodestruction. Un portrait difficile, tant l'écrivain se refuse justement à être un écrivain. On découvre toutefois que celui qu'on a toujours considéré comme un pessimiste et un misanthrope peut être ici joueur, moqueur et généreux, tout en n'hésitant pas à déboulonner des gloires passées.

FILMS

15.20 Irish Crime Paddy Breathnach (Irlande, 1997, 105 min). Canal +vert 15.30 La Grande Course autour du monde Blake Edwards (EU, 1965, 150 min). Cinétoile 16.05 L'Honneur d'un capitaine Pierre Schoendoerffer (France, 1982, 115 min). Ciné Cinéma 1 16.30 La Ligne de démarcation Claude Chabrol (France, 1966, N., 120 min). Histoire 17.20 Cet obscur objet du désir Luis Buñuel (France, 1977, 100 min). Ciné Cinéma 3 18.50 Le Journal du séducteur Danièle Dubroux (France, 1995, 100 min). Ciné Cinéma 1

19.00 Dernière jeunesse Jeff Musso. Avec Jacqueline Delubac, Pierre Brasseur (France - Italie, 1939, N., 85 min). Ciné Classics 20.30 Sabotage à Berlin Raoul Walsh (EU, 1942, N., v.o., 110 min). Ciné Classics 20.30 Rocketeer Joe Johnston (EU, 1991, 110 min). Ciné Cinéma 1 20.30 Le Grand Sam Henry Hathaway (EU, 1960, 115 min). Ciné Cinéma 2 22.00 Courts-circuits Patrick Grandperret (Fr., 1980, 90 min). Canal +vert 22.30 La Chevauchée sauvage Richard Brooks (EU, 1974, 130 min). RTL 9 0.20 Cet obscur objet du désir Luis Buñuel (France, 1977, 100 min). Ciné Cinéma 2 0.30 Le Syndrome de Stendhal Dario Argento (Italie, 1996, 120 min). Cinéstar 2

JEUDI 1<sup>er</sup> JUILLET

FILMS

14.50 Trust Me Hal Hartley (Etats-Unis, 1991, 105 min). Cinéstar 1 15.05 Dernière jeunesse Jeff Musso (Fr. - It., 1939, N., 85 min). Ciné Classics 15.10 L'Étoile de Robinson Soren Kragh-Jacobsen (France - Danemark - Grande-Bretagne, 1997, 100 min). Canal + vert 15.30 Dangereuse sous tous rapports Jonathan Demme (EU, 1987, 110 min). Cinéstar 2 20.30 Wilson Henry King (EU, 1944, N., v.o., 150 min). Ciné Cinéma 1 20.45 Safe Todd Haynes. Avec Julianne Moore, Peter Friedman (EU, 1995, v.o., 115 min). Arte 20.55 Quelque part dans le temps Jeannot Szwarc (Etats-Unis, 1980, 105 min). TMC 21.00 Marie-Octobre Julien Duvivier (Fr., 1959, N., 95 min). Paris Première 21.30 L'Esclave aux mains d'or Pascal Thomas (EU, 1939, N., 95 min). Cinétoile 22.05 Sabotage à Berlin Raoul Walsh (EU, 1942, N., v.o., 105 min). Ciné Classics



22.10 L'Honneur d'un capitaine Pierre Schoendoerffer. Avec Nicole Garcia, Jacques Perrin (France, 1982, 120 min). Ciné Cinéma 3 22.45 Les Désaxés John Huston (EU, 1961, N., v.o., 125 min). Canal Jimmy 23.00 Les Zozos Pascal Thomas (Fr., 1972, 104 min). Canal + 23.05 La Grande Course autour du monde Blake Edwards (EU, 1965, 150 min). Cinétoile 1.55 L'Honneur d'un capitaine Pierre Schoendoerffer (Fr., 1982, 120 min). Ciné Cinéma 2 2.20 Court circuits Patrick Grandperret (Fr., 1980, 90 min). Canal + 3.50 Men in Black Barry Sonnenfeld (Etats-Unis, 1997, 95 min). Canal +

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1 19.00 Rick Hunter, Inspecteur choc. o. 19.50 Clic & Net. 20.00 Journal. Le Résultat des courses. 20.42 Boom, Météo. 20.50 Combien ça coûte ? 23.10 Le Droit de savoir. Créatures de rêve : une fabrique sur mesure. 0.30 Minuit sport, Nautisme. FRANCE 2 18.00 Friends. o. 18.25 Hartley, cœurs à vif. o. 19.20 1000 enfants vers l'an 2000. 19.25 Qui est qui ? 19.55 et 20.45 Tirage du Loto. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Décollage immédiat. [3/6]. Le syndrome de Janus. o. [4/6]. Les ailes de la ville. o. 23.05 Fanny se fait un sang d'encre. Téléfilm. Alain de Halleux. o. 0.30 Journal, Météo. 0.50 Le Cercle.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion. 18.50 Météo des plages. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa Si La. 20.35 Tout le sport. 20.55 Des racines et des ailes. 22.50 Météo, Soir 3. 23.15 Guy Béart. L'eau vive de la liberté. 0.35 Un siècle d'écrivains. Thomas Bernhard.

CANAL +

En clair jusqu'à 21.00 18.30 Seinfeld. o. 19.00 Best of Nulle part ailleurs. 19.50 Flash infos, Le Zapping. 20.05 Les Simpson. o. 20.30 Le Journal des sorties. 21.00 Folle d'elle Film. Jérôme Cornuau. o. 22.20 Athlétisme. Golden League. 0.25 Seinfeld (v.o.). o. 0.45 Spin City (v.o.). o. 1.05 A la une (v.o.). o.

ARTE

19.00 Connaissance. Alexander von Humboldt. Le savant voyageur. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 La Vie en feuilleton. [3/4]. 20.40 Les Mercredis de l'Histoire. Winnipeg : paroles d'exil. 21.45 Les Cent Photos du siècle. Les Mercredis de l'Histoire. 21.55 Musica. Let's Make an Opera ! Opéra de Britten. Petr Weigl. o. 23.20 Filmforum. Le cinéaste thaïlandais prince Chatri Chalerm Yukol. 0.25 La Lucarne. Un tramway à Moscou. Téléfilm. Jean-Luc Leon. o. 1.15 La Lectrice Film. Michel Deville. o.

M 6

18.25 Sliders, les mondes parallèles. 19.20 Mariés, deux enfants. 19.50 Voile, Le Six Minutes, Météo. 20.05 Solidays 99. 20.10 Zorro. o. 20.40 Décrochage info, Une journée avec... Souhaitez-moi bonne chance. Téléfilm. Jérôme Bolvin. o. 22.40 Le Voyage sans retour. Téléfilm. Rick Jacobson. o. 0.20 Pourquoi ça marche ?

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Pierre Brunel (Dictionnaire de Don Juan). 21.00 Philambule. 22.10 Fiction. L'Ange dans l'alcove et Parle-moi comme la pluie et laisse-moi écouter, de Tennessee Williams.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert. Donné par l'Orchestre Di Padova e del Veneto, dir. Alexandre Rabinovitch, Martha Argerich, piano. 22.30 Musique pluriel. 23.07 Les Greniers de la mémoire. Robert Carsen, metteur en scène.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Undine. Opéra de Lortzing, interprété par le Chœur et l'Orchestre de la Radio de Cologne, dir. Kurt Eichhorn. C. Hampel (Bertalda), M. Krause (Undine). 22.58 Les soirées... (suite). Œuvres de Mendelssohn, R. Schumann, Brahms, Loewe.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.25 Le Sida. Invités : Georges Andreu ; Jean Dormont ; Xavier Rey-Coquais ; Willy Rozenbaum ; Françoise Varet. Forum Planète 23.20 Rotifère, invertébré aquatique minuscule. Invités : Andréa Bertolo ; Pierre Clément ; Samuel Orion ; Florian Renaudin ; François Terrason. Forum Planète

MAGAZINES

13.30 Envoyé spécial, les années 90. Mission paix. Sans famille. Histoire 13.50 La Cinquième rencontre... Les Français : l'architecture. La Cinquième 15.10 Science info. Le système solaire. LCI 16.10 Le Talk Show. Guy Montagani ; Le groupe Matmatah. LCI 17.30 Les Grands Débats politiques. Face à face avec Pompidou, le 28 mars 1966 [2/2]. Histoire 18.00 Stars en stock. Joseph Cotten. Gene Kelly. Paris Première 19.10 et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. LCI 20.00 20 h Paris Première. Best of. Paris Première 20.05 Temps présent. Le roi du Lesotho. TSR 21.05 Savoir plus santé. Voyage au fond de l'œil. TV 5 22.40 Boléro. Invité : David Ginola. TMC 23.00 Envoyé spécial, les années 90. Mission paix. Sans famille. Histoire 23.50 Le Club. Pierre Schoendoerffer. Ciné Classics

DOCUMENTAIRES

17.10 De Mauriac à De Gaulle. Odyssee 17.45 Anthologie du cinéma italien. [3/7]. Cesare Zavattini. Ciné Classics 17.55 Un monde nouveau. A travers la forêt d'émeraude. La Cinquième 17.55 Soldats de Napoléon. Planète 18.30 Le Monde des animaux. Animaux en danger. [3/16]. Le rhinocéros noir, la mygale, la baleine franche. La Cinquième 18.30 Rome secrète. [10/10]. Le Tibre. Odyssee 18.40 L'âge des icebergs. TMC 18.55 Au pays des pêches royales. Planète 19.00 Voyages, voyages. Paris. Arte 19.15 Face à face avec les babouins. Odyssee 19.50 Enzo Ferrari, le rêve de Raffaele. Planète

TELEVISION

ARTE

20.45 Safe ■■ Parti de la hantise de la pollution, ce film tourné en 1994 par Todd Haynes débouche sur un thriller angoissant et sur le désarroi moral, physique et mental d'une bourgeoise qui erre entre isolement hospitalier et communauté new age. Le cinéaste laisse le spectateur osciller entre la chronique d'un monde encore à venir et une parabole sur la haine de soi, des autres et du monde réel. En v.o.

FRANCE-CULTURE

21.00 Avoir vingt ans à Sarajevo Quelle mémoire les jeunes de la capitale bosniaque gardent-ils de trois ans de guerre, entre le début du siège de Sarajevo en 1992 et les premières offensives de la Forpronu, en 1995 ? France-Culture s'est intéressée aux paroles, aux témoignages et aux espoirs de plusieurs jeunes, dont Narcisca, musulmane, qui s'astreint à danser chaque jour pour ne pas désespérer du monde.

PARIS PREMIÈRE

22.35 L'Écume des villes Premier film d'une collection proposée par Elisabeth Kiledjian sur dix villes qui « provoquent le désir », voici Valparaiso, signé de Marcela de Certeau. Dans cette ville vécue Neruda, fut formé Al-lende, et le dictateur Augusto Pinochet y est né... Ville muse, que les Espagnols comparèrent au paradis, le premier port commercial chilien est aussi l'escale obligée sur la route du cap Horn.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1 13.45 Les Feux de l'amour. o. 14.35 Arabesque. o. 15.25 Le Rebelle. o. 16.15 Sunset Beach. o. 17.10 Melrose Place. o. 18.00 Sous le soleil. o. 19.00 Rick Hunter, inspecteur choc. o. 19.50 et 1.18 Clic & Net. 20.00 Journal, Météo, Trafic infos. 20.50 Navarro. L'Ombre d'un père. o. 22.30 Made in America. Meurtre en trois leçons. Téléfilm. Bill Condon. o. 0.10 Notre 20<sup>e</sup> siècle. La mode. FRANCE 2 13.50 Derrick. o. 14.50 L'Homme à la Rolls. o. 15.40 Tiercé. 15.55 Dans l'œil de l'espion. o. 16.45 Kung Fu, la légende continue. o. 17.25 Un livre, des livres. 17.30 Angela, 15 ans. o. 18.25 Hartley, cœurs à vif. o. 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.25 Qui est qui ? 20.00 Journal, Météo, Point route. 20.55 La Folle Course à la Lune. 22.50 Expression directe. 20.05 Echo. Téléfilm. Charles Correll. o. 0.35 Journal, Météo. 0.50 Ecce Homo. L'amour. FRANCE 3 13.25 Les Années de la vie. Noël avant la pluie. Futur en blanc. La naissance du printemps. Téléfilm. T. Carter [1, 2 et 3/3]. o. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Météo des plages. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa Si La. 20.35 Tout le sport. 20.50 Consomag. 20.55 Quand les aigles attaquent Film. Brian G. Hutton. o. 23.35 Météo, Soir 3. 0.05 Ligne de vie Film. Pavel Lounguine. o. 1.45 Benny Hill. o. CANAL + 13.50 Chinese Box Film. Wayne Wang. o. 15.35 Les Secrets du royaume des mers. Les citoyens des récifs. 16.20 Ned et Stacey. o. 16.45 Le Suspect idéal Film. Jonas Pate et Joshua Pate. o. 18.25 Basket-ball. Euro 99 : France - Turquie. En clair jusqu'à 20.40 20.15 Les Simpson. Une crise de Ned. o. 20.40 Etat d'urgence Film. Frédéric Forestier. o. 22.10 Godard à la télé. 23.00 Les Zozos Film. Pascal Thomas. o. 0.45 Amours adolescentes.

FRANCE 3

13.25 Les Années de la vie. Noël avant la pluie. Futur en blanc. La naissance du printemps. Téléfilm. T. Carter [1, 2 et 3/3]. o. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Météo des plages. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa Si La. 20.35 Tout le sport. 20.50 Consomag. 20.55 Quand les aigles attaquent Film. Brian G. Hutton. o. 23.35 Météo, Soir 3. 0.05 Ligne de vie Film. Pavel Lounguine. o. 1.45 Benny Hill. o.

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Catherine Klein (L'Ecorchée). 21.00 Lieux de Mémoire. Avoir 20 ans à Sarajevo. 22.10 For Intérieur. Franck-André Jammé. 23.00 Nuits magnétiques. Fuites et fissures.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Série portraits. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Marek Janowski, Pierre-Laurent Aimard, piano, Doris Soffel, mezzo-soprano : œuvres de Ravel, Schoeller, Hartmann. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Grisey. Par le Frankfurter Museumorchester. 23.07 Papillons de nuit.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA o Tous publics o Accord parental souhaitable o Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans o Public adulte o Interdit aux moins de 16 ans o Interdit aux moins de 18 ans Les cotes des films ■ On peut voir ■■ A ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique Les symboles spéciaux de Canal + DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants



## Héros positifs par Pierre Georges

IL sera ce que l'on pourrait appeler par dérision le héros positif de l'été. Richard Virenque qui, à tort ou à raison, porte le poids de tout le dopage du monde sur ses épaules, vient d'apprendre la bonne nouvelle. Il disputera le Tour de France, à l'insu du plein gré des organisateurs certes, mais il le disputera. L'Union cycliste l'a réglementairement exigé et réglementairement imposé, plus portée d'évidence sur l'ordre du silence que sur la morale sportive.

Donc le feuilleton continue. Et comme il convient à cette merveilleuse mascarade des forçats-forcés de la route, la France estivale devrait se partager en deux camps admirablement scindés et farouchement rivaux : les pro et les anti-Virenque bataillant sévèrement à coups de pinceaux sur les routes de France pour maculer la chaussée de ces slogans qui pavent leur enfer préféré.

Chassez le surnaturel, il revient au galop. Ou en vélo. Les organisateurs du Tour de France enragent. Ils le peuvent dans la situation où ils se trouvent d'avoir voulu, un peu tard certes, faire le ménage et de se voir infliger un camouflet en leur propre maison et une défaite de la morale sportive. Ils enragent, mais ont capitulé ainsi que l'écrit en termes virulents l'Equipe du jour, jume plutôt que partie cette fois. « Virenque a gagné, le Tour a perdu... » titre le quotidien sportif. Avec en sous-titre, ce commentaire amer « Dans le cyclisme, le vice n'est pas que juridique ».

C'est bien en effet un Tour vicié, aussi voilé que roue de la rouerie lenticulaire qui va débiter samedi au Puy-du-Fou, le bien nommé. Un Tour de fous en effet, avec fric-frac à l'entrée

d'un coureur et même favori indésirable, comme en interdiction de séjour et pourtant là. On imagine l'ambiance, le jour dans le peloton c'est à dire aussi à la télévision, le soir à l'étape ! On imagine les rapports qui vont pouvoir exister entre une direction de course qui s'est vu forcer la main et un coureur portant dans le dos le pire dossard qui soit, comme une pancarte, celui de l'EPO.

Richard Virenque avait été interdit de Tour, « n'étant pas le bienvenu » pour les organisateurs, comme homme-symbole, homme-sandwich du dopage. Il est désormais imposé au Tour, sans que l'on puisse imaginer un instant qu'il y soit davantage le « bienvenu ». Il a gagné son Tour en y participant. Il le tue un peu plus, en y participant aussi.

Oui, en définitive, une vraie histoire de fous. Un Tour de France qui court plus à sa perte qu'à sa légende, un Tour ridiculisé, piégé, humilié et comme plombé de toutes parts pour n'avoir su, ou pu économiquement, réfuter ce diktat d'une autorité internationale sportive aveugle sur l'avenir du sport qu'elle a charge de défendre ou, pis, complice de ses errements.

Et cela le jour même, où du front, du fond des laboratoires, arrivait une autre mauvaise nouvelle, le contrôle positif à la nandrolone effectué sur la personne de Christophe Dugarry, le footballeur de l'OM, club d'ailleurs en étranges situation et ambiance, et surtout l'un des vainqueurs de la Coupe du monde. Un soupçon de dopage donc, à confirmer ou infirmer, après enquête et contre-expertise. Il n'empêche, un an après, cela fait singulièrement tache dans le paysage des héros positifs !

## Les socialistes reprennent l'initiative sur les langues régionales ou minoritaires

### Après les libéraux, ils préparent une proposition de loi

LES DÉPUTÉS SOCIALISTES ne veulent pas jeter l'éponge dans la controverse sur la ratification ou non, par la France, de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Mardi 29 juin, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a annoncé qu'il déposera une proposition de loi constitutionnelle permettant cette ratification. Le texte n'en est pas encore rédigé. Mais, après le refus de Jacques Chirac de demander la révision de la Constitution à cet effet, les députés socialistes devraient reprendre à leur compte la formulation proposée par Lionel Jospin, le 23 juin. Elle consiste à introduire dans le texte fondamental un article 53-3 ainsi rédigé : « La République peut adhérer à la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires signée le 7 mai 1999. » La proposition de loi constitutionnelle devrait être déposée à la rentrée parlementaire d'octobre.

Les socialistes ont été devancés par Alain Madelin, président de Démocratie libérale, Claude Goas-

guen, porte-parole de DL, et José Rossi, président du groupe DL de l'Assemblée. Tous trois ont en effet déjà déposé une proposition de loi constitutionnelle formulée, à peu de chose près, comme la proposition du premier ministre. « Cette charte, expliquent les trois auteurs dans l'exposé des motifs, ne constitue en aucun cas pour nous un repli frileux sur des particularismes locaux menaçants pour l'unité nationale. » Toutefois, cette position est loin de faire l'unanimité chez les députés libéraux. Lors de leur réunion de groupe, mardi 29 juin, plusieurs d'entre eux ont reproché à leurs dirigeants d'avoir pris cette initiative sans concertation préalable et ont manifesté leur soutien à la position du chef de l'Etat.

L'UDF, favorable à la ratification de la Charte, a choisi de faire donner de la voix aux collectivités locales qu'elle dirige. C'est ainsi que, les 24 et 25 juin, la ville de Perpignan, dont le maire est Jean-Paul Alduy, le conseil général des Pyrénées-Atlantiques, présidé par

François Bayrou, et le conseil régional d'Alsace, présidé par Adrien Zeller, ont adopté des « motions » demandant la révision constitutionnelle. Philippe Séguin, en revanche, a approuvé, dimanche soir, sur TF 1, « la position prise par le président de la République », ajoutant que la Charte « n'a pas été faite pour nous », mais « pour les minorités ethniques vivant à l'étranger pour des raisons historiques ».

Lundi 28 juin, en marge des travaux du Congrès réuni à Versailles, Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, avait estimé que la décision du Conseil constitutionnel du 16 juin, jugeant que la Charte n'est pas conforme à la Constitution, permet cependant « de faire déjà un certain nombre de choses », même sans révision. « Il est certain qu'il faut que ces langues puissent être pratiquées. En même temps, il n'est pas question d'atteinte à l'unité de la République. Ce serait tout à fait contre-indiqué », avait-il affirmé.

Cécile Chambraud

## La droite espère empêcher l'adoption du pacte civil de solidarité avant la fin de la session parlementaire

AU JOUR J de la clôture de la session parlementaire, mercredi 30 juin, la droite a décidé de ralentir l'examen des différents textes en cours de lecture au Parlement - couverture maladie universelle, cumul des mandats -, avec l'objectif, ultime, d'empêcher l'adoption définitive du pacte civil de solidarité (PACS). Initialement, la proposition de loi devait être examinée une dernière fois au Sénat, mercredi matin, avant d'être transmise dans la foulée à l'Assemblée, sachant qu'à minuit, au plus tard, la séance doit être levée.

La majorité sénatoriale RPR-UDF-DL a fait en sorte qu'il en aille autrement : mardi, les sénateurs ont fait traîner la discussion, en nouvelle lecture, du texte sur la couverture maladie universelle (CMU). L'examen du texte, qui devait être achevé vers 23 heures 30 s'est enlisé jusque vers... 5 heures, mercredi matin. Du coup, la séance consacrée au PACS a été reportée mercredi après-midi, à 15 heures. Là encore, la discussion générale risque d'être longue, avec onze orateurs inscrits, dont neuf de droite, suivie d'une motion de procédure, qui entraînera le rejet du texte sans examen. Ainsi en a décidé la commission des lois, jeudi 24 juin : Jacques Larché, président de cette commission, n'a pas voulu organiser une discussion générale plus resserrée.

Le président du Sénat, Christian Poncelet, avait pourtant assuré que l'examen du PACS serait rapide : « la droite de l'Assemblée fait ce qu'elle veut ; nous, nous examinerons le texte demain à la première heure et il sera transmis à l'Assemblée », avait déclaré M. Poncelet, mercre-

di, dans les couloirs du Palais de Luxembourg. Il semblerait donc que les députés de l'opposition aient obtenu gain de cause. Lundi 28 juin, alors que députés et sénateurs étaient réunis en congrès à Versailles, les premiers ont fait pression sur les seconds pour qu'ils ralentissent l'examen du PACS. « Il faut que les sénateurs jouent rôle d'opposition », affirme Patrick Devedjian, porte-parole du RPR. « Je ne suis pas convaincu que l'opinion apprécie ces combats d'arrière-garde. Mieux vaut se battre sur la saisine du Conseil constitutionnel ! », estime, pour sa part, Patrice Gélard (RPR, Seine-Maritime), rapporteur du texte au Sénat.

Deux hypothèses se dessinent : soit le Sénat n'achève l'examen du PACS qu'en soirée, et le texte ne sera pas transmis au Palais Bourbon. Soit il le termine, et le gouvernement devra alors décider s'il inscrit le PACS à l'ordre du jour de l'Assemblée, à partir de 21 heures. Mercredi dans la matinée, la question n'était pas tranchée.

Le gouvernement s'interrogeait

sur la possibilité de « boucler » la lecture du PACS en trois heures, de 21 heures à minuit, sachant que l'opposition a déposé les trois motions de procédure ? Le député Thierry Mariani (RPR, Vaucluse) ne cache pas qu'il « espère que le Sénat gardera le texte jusqu'au soir, pour empêcher l'examen du PACS à l'Assemblée ». En outre, dans quelle mesure la majorité pourra-t-elle mobiliser les députés socialistes en soirée ? Le souvenir du rejet du PACS par la droite, le 9 octobre 1998, est encore dans tous les esprits. « Le gouvernement s'interroge. Cela vaut-il la peine d'inscrire le texte à 21 heures ? », observe prudemment un proche de Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement. « Si la droite ne veut pas que nous adoptions définitivement le PACS, elle en prend la responsabilité. De toute façon, le PACS sera voté, il est irrémédiable », commente l'entourage du premier ministre Lionel Jospin. La droite n'aura alors gagné que du temps.

Clarisse Fabre

Michel Bôle-Richard

## Un nouveau dinosaure découvert dans l'Hérault

UNE NOUVELLE ESPÈCE de dinosaure a été découverte dans le bassin de Thau (Hérault) par des paléontologues de l'université de Montpellier et du Musée des dinosaures de Méze, a annoncé, mardi 29 juin, Alain Cabot, directeur de ce musée. Long de 3 mètres, le *Struthiosaurus*, ou reptile-autruche, était un herbivore quadrupède recouvert d'une carapace épineuse, appartenant à la famille des *Nodosauridae* (lézards sans dents). 40 % à 50 % de son squelette se trouvait dans les strates d'une carrière vieilles de 75 millions d'années, « correspondant au fond d'un lac de l'époque du crétacé supérieur », a précisé M. Cabot. Ce spécimen français s'ajoute à la quinzaine d'espèces nouvelles de dinosaures découvertes chaque année dans le monde.

■ SOCIÉTÉ DES AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHÔNE : l'intersyndicale appelle à une grève vendredi 2 et samedi 3 juillet, au moment des premiers départs en vacances. SUD, FO, CGT, CNSF, qui revendique 70 % des voix aux dernières élections professionnelles, entendent ainsi manifester leur « désaccord sur les négociations des 35 heures » (Le Monde du 29 juin).

■ CINÉMA : La Fête du cinéma 1999, qui a eu lieu du 27 au 29 juin, devrait atteindre « au moins 4,3 millions » d'entrées, selon la Fédération nationale des cinémas français (FNCF). Un résultat en hausse de 7,5 % sur le record de 1997. Paris et sa banlieue devraient dépasser « le score historique » d'un million d'entrées en trois jours, *Matrix*, thriller des frères Wachowski, se taillant la part du lion avec plus de deux millions de spectateurs en une semaine.

Tirage du Monde daté mercredi 30 juin 1999 : 490 331 exemplaires. 1-3

**PEUGEOT**  
**NEUBAUER**

**406 NORWEST A.M. 2000**

**130.600 F** **HDI 90CV**

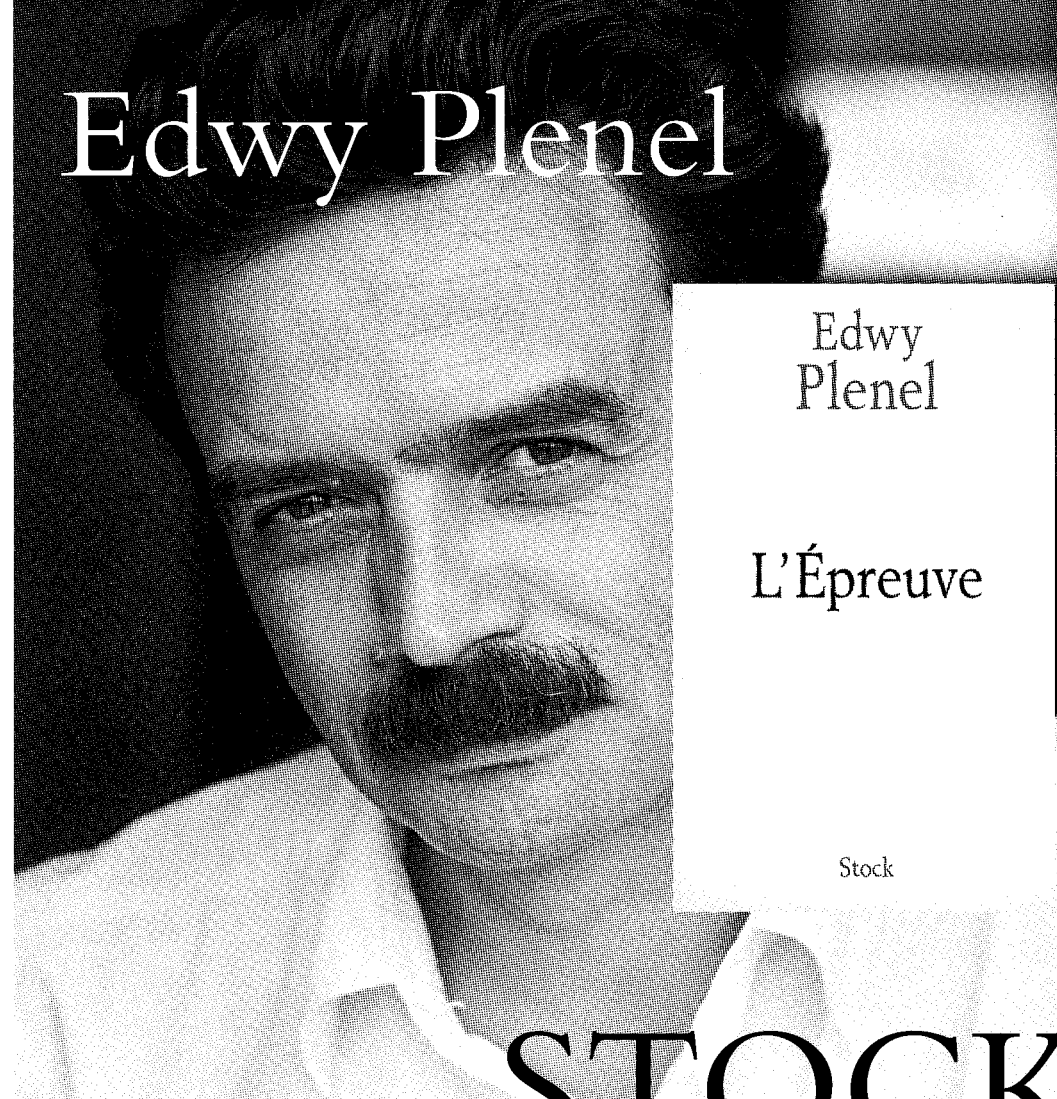
Air conditionné - ABS - Peinture métal  
Airbag conducteur & passager  
Vitres avant électriques - Fermeture centralisée  
Autoradio RDS commandes au volant.



Photo non contractuelle

- 23 PARIS 9  
4, rue de Chateaudun  
01 42 85 04 04
- PARIS 17  
9, bd Gouvion St-Cyr  
01 46 22 88 88
- PARIS 17  
10, rue Curnonsky  
01 45 19 19 19
- PARIS 18  
162, rue Lamarck  
01 46 27 33 33
- 22 ASNIERES  
36, rue P. Brassolette  
01 47 33 37 37
- 23 SAINT DENIS  
227, bd A. France  
01 49 33 60 60





Edwy Plenel

L'Épreuve

Stock

STOCK

## Le pape souhaite se rendre en Israël, en Irak et en Egypte

ROME

de notre correspondant

Le pape Jean-Paul II a annoncé, mardi 29 juin, à l'occasion de la fête des saints Pierre et Paul, son intention de se rendre prochainement sur les lieux de la naissance du christianisme et du judaïsme pour le grand Jubilé de l'an 2000. Ce voyage sur les lieux saints devrait comprendre plusieurs pays du Moyen-Orient : l'Irak, Israël, l'Égypte et peut-être la Syrie. « Le fait de visiter Ur des Chaldéens (Irak), terre d'origine d'Abraham ou le mont Sinaï, symbole de l'Exode et de l'Alliance, et surtout Nazareth, Bethléem et Jérusalem signifie reparcourir le chemin de la révélation divine », a souligné le pape.

Ce voyage sur « les lieux liés à l'histoire du salut et surtout à l'incarnation du Verbe de Dieu » fera l'objet, mercredi 30 juin, d'une lettre précisant les motivations et les conditions de ce périple à haute valeur symbolique, mais à grands risques politiques. D'ores et déjà, le pape a mis en avant « la signification exclusivement religieuse et spirituelle d'un tel pèlerinage, auquel aucune autre interprétation ne saurait être attribuée ».

Pour ce qui est d'Israël, si Nazareth se trouve dans le territoire de l'Etat hébreu, Bethléem est placé sous le contrôle de l'Autorité palestinienne, et enfin Jérusalem, capitale divisée et annexée pour sa partie orientale par Israël, est source de conflit entre le Vatican et le gouvernement de ce pays. Le Saint-Siège a toujours prôné un statut international pour la ville des Lieux saints et a toujours condamné la politique d'extension des colonies juives à Jérusalem-Est.

Ce pèlerinage problématique pourrait se faire en plusieurs étapes. La visite en Irak pourrait avoir lieu vers la fin de l'année, à une époque où la température en Mésopotamie est plus clémente. Le voyage en Terre sainte devrait avoir lieu le 25 mars 2000, jour de la fête de l'Annonciation. Une halte à Damas, sur les lieux de la conversion de saint Paul, n'est pas non plus exclue. Mais celle-ci n'a pas été évoquée par Jean-Paul II. Et aucune date n'a encore été fixée pour la visite sur le Sinaï. Il reste donc à résoudre de nombreuses difficultés diplomatiques avant que le pape ne puisse réaliser son rêve.